

RENFORCER LES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES AU SECTEUR EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE (EAH)

Note d'orientation

Mai 2016



unicef 

unite for children



© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Eau, assainissement et hygiène dans l'action humanitaire

Crédits photos : première de couverture © UNICEF/UNI93429/Das ; p. II-III © UNICEF/UNO12118/Sokhin ; p. IV © UNICEF/UNI33683/Pirozzi ; p. VI-VII © UNICEF/UNI43565/LeMoyne ; p. VII-IX © UNICEF/UNI116711/Zaidi ; p. 1 © UNICEF/UNI116237/Page ; p. 5 © UNICEF/UNI61866/Noorani ; p. 13 © UNICEF/UNI43867/Kamber ; p. 18 © UNICEF/UNI177643/Singh ; p. 25 © UNICEF/UNO12110/Sokhin ; p. 30 © UNICEF/UNI116369/Page ; p. 34 © UNICEF/UNI165894/Nooran



RENFORCER LES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES AU SECTEUR EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE (EAH)

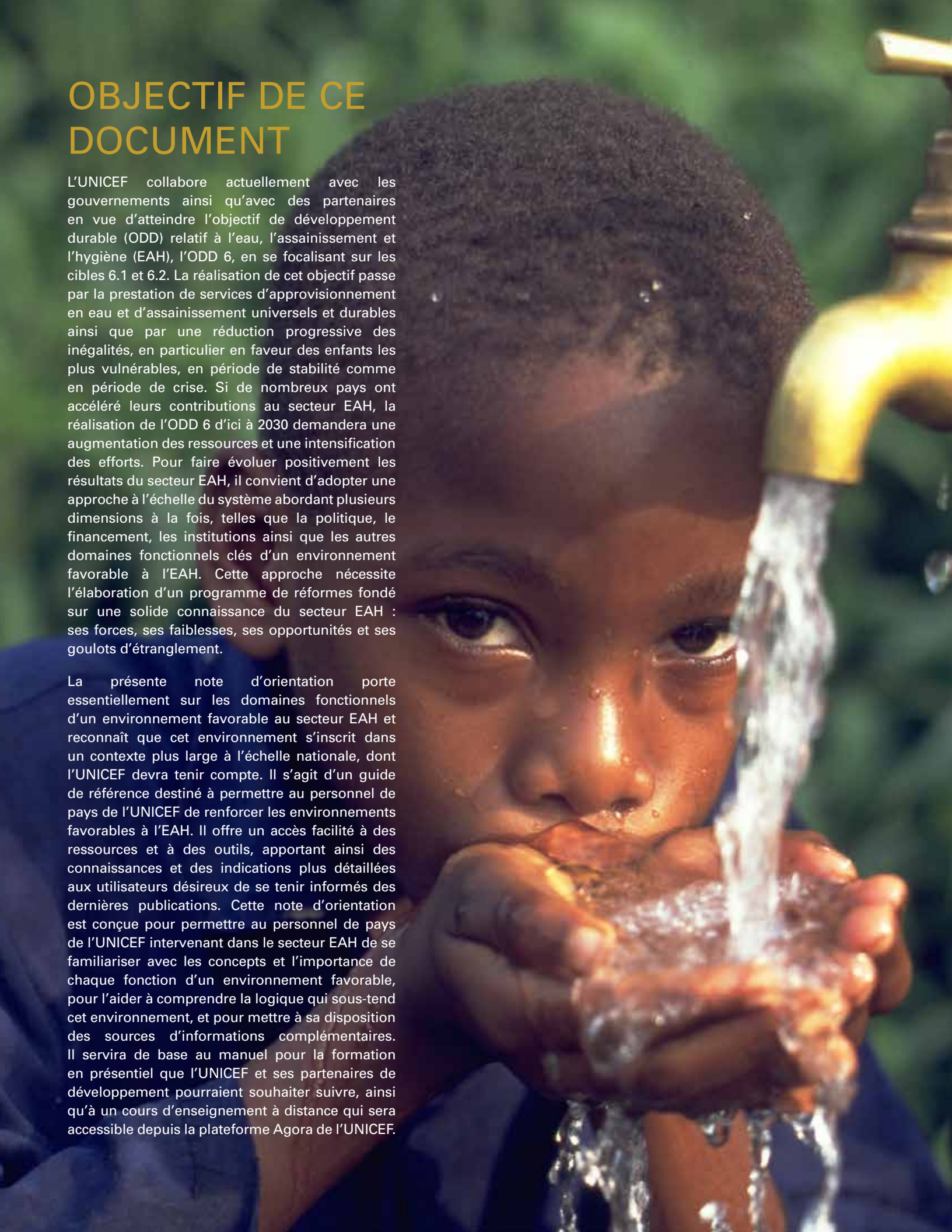
Note d'orientation

Mai 2016

OBJECTIF DE CE DOCUMENT

L'UNICEF collabore actuellement avec les gouvernements ainsi qu'avec des partenaires en vue d'atteindre l'objectif de développement durable (ODD) relatif à l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH), l'ODD 6, en se focalisant sur les cibles 6.1 et 6.2. La réalisation de cet objectif passe par la prestation de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement universels et durables ainsi que par une réduction progressive des inégalités, en particulier en faveur des enfants les plus vulnérables, en période de stabilité comme en période de crise. Si de nombreux pays ont accéléré leurs contributions au secteur EAH, la réalisation de l'ODD 6 d'ici à 2030 demandera une augmentation des ressources et une intensification des efforts. Pour faire évoluer positivement les résultats du secteur EAH, il convient d'adopter une approche à l'échelle du système abordant plusieurs dimensions à la fois, telles que la politique, le financement, les institutions ainsi que les autres domaines fonctionnels clés d'un environnement favorable à l'EAH. Cette approche nécessite l'élaboration d'un programme de réformes fondé sur une solide connaissance du secteur EAH : ses forces, ses faiblesses, ses opportunités et ses goulots d'étranglement.

La présente note d'orientation porte essentiellement sur les domaines fonctionnels d'un environnement favorable au secteur EAH et reconnaît que cet environnement s'inscrit dans un contexte plus large à l'échelle nationale, dont l'UNICEF devra tenir compte. Il s'agit d'un guide de référence destiné à permettre au personnel de pays de l'UNICEF de renforcer les environnements favorables à l'EAH. Il offre un accès facilité à des ressources et à des outils, apportant ainsi des connaissances et des indications plus détaillées aux utilisateurs désireux de se tenir informés des dernières publications. Cette note d'orientation est conçue pour permettre au personnel de pays de l'UNICEF intervenant dans le secteur EAH de se familiariser avec les concepts et l'importance de chaque fonction d'un environnement favorable, pour l'aider à comprendre la logique qui sous-tend cet environnement, et pour mettre à sa disposition des sources d'informations complémentaires. Il servira de base au manuel pour la formation en présentiel que l'UNICEF et ses partenaires de développement pourraient souhaiter suivre, ainsi qu'à un cours d'enseignement à distance qui sera accessible depuis la plateforme Agora de l'UNICEF.



REMERCIEMENTS

La présente note d'orientation a été conçue sous la direction de la section EAH de l'UNICEF (Division des programmes), en collaboration avec la section Inclusion sociale (Division des programmes).

David Tsetse a coordonné la préparation de ce document sous la supervision générale d'Evariste Kouassi-Komlan, et avec l'appui de Cecilia Scharp et de Guy Hutton. L'équipe de l'ONG FHI 360 a été dirigée par Orlando Hernandez, avec le concours de Taj Sheriff, Renuka Bery et Eduardo Perez, consultant indépendant recruté pour les besoins de la présente note.

Nous remercions pour leurs apports et leurs conseils techniques : Sanjay Wijesekera, Cindy Kushner, Lizette Burgers, Chris Cormency, Kelly Naylor, Dawda Jawara, Dominique Porteaud, Suzanne Joan Coates, Henk van Norden, Jingqing Chai, Chander Badloe, Alban Nouvellon, Michael Gnilo, Mathew Cummins, Jérémie Toubkiss Diallo, Sam Godfrey, Aidan Cronin, Nicolas Osbert, Antonio Marro et Kannan Nadar.

Noustenons également à remercier Alejandro Jimenez, de l'Institut international de l'eau de Stockholm, pour sa contribution.

Enfin, nous adressons nos remerciements aux participants des premier et deuxième ateliers sur les environnements favorables organisés par l'UNICEF, qui se sont respectivement tenus à Dakar, Sénégal, en septembre 2015, et à Bangkok, Thaïlande, en mars 2016, pour leurs contributions techniques majeures. La présente note d'orientation s'appuie sur les nombreux travaux menés par l'UNICEF, le dispositif de gouvernance de l'eau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Institut international de l'eau de Stockholm en matière de responsabilité et de gouvernance dans le secteur EAH, ainsi que sur le travail de conception et de révision de l'outil d'analyse des goulots d'étranglement inhérents au secteur EAH effectué par l'UNICEF.



TABLE DES MATIÈRES

OBJECTIF DE CE DOCUMENT	IV
Remerciements	V
TABLE DES MATIÈRES	VI
ACRONYMES	VIII
GLOSSAIRE DES TERMES CLÉS	IX
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	01
CHAPITRE 1 . INTRODUCTION	03
1.1 Pourquoi renforcer les environnements favorables à l'EAH ?	03
1.2 Pourquoi aligner le renforcement des environnements favorables à l'EAH sur les autres initiatives ?	05
1.3 Public visé	06
1.4 Structure de la note d'orientation	06
CHAPITRE 2 . FONCTIONNEMENT DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À L'EAH	07
2.1 Typologie des pays et niveau d'intensité des activités de renforcement des environnements favorables	07
2.1.1 Renforcement des environnements favorables à l'EAH dans différents contextes . . .	08
2.2 Outils sélectionnés pour le renforcement des environnements favorables à l'EAH.	09
2.3 Principaux enseignements tirés des évaluations des environnements favorables à l'EAH. .09	
CADRE DE RENFORCEMENT DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À L'EAH ET THÉORIE DU CHANGEMENT	11
3.1 Cadre de renforcement des environnements favorables à l'EAH.	11
3.1.1 Facteurs structurels	11
3.1.2 Facteurs institutionnels	11
3.2 Renforcement des environnements favorables à l'EAH	12
CHAPITRE 4 . DOMAINES FONCTIONNELS DE L'ENVIRONNEMENT FAVORABLE À L'EAH	15
4.1 Stratégie et politique sectorielles	15



4.2 Dispositions institutionnelles	15
4.2.1 Coordination sectorielle	15
4.2.2 Organisation de la prestation des services	16
4.2.3. Réglementation et responsabilité	17
4.3 Planification, suivi et examen du secteur	17
4.3.1. Planification sectorielle	17
4.3.2 Suivi, évaluation et enseignements du secteur	18
4.4 Budgétisation et financement sectoriels	19
4.4.1 Budgétisation	19
4.4.2 Financement	19
4.5. Renforcement des capacités sectorielles	20
CHAPITRE 5 . PROCESSUS DE SOUTIEN AU RENFORCEMENT DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À L'EAH	21
5.1 Introduction	21
5.2 Étapes du renforcement des environnements favorables à l'EAH	23
Étape 1 : Convenir du renforcement du secteur EAH	23
Étape 2 : Effectuer une analyse systématique des environnements favorables à l'EAH	23
Étape 3 : Élaborer un plan de renforcement des environnements favorables à l'EAH	25
Étape 4 : Élaborer un plan d'investissement pour l'environnement favorable à l'EAH	26
Étape 5 : Mettre en œuvre un plan de renforcement des environnements favorables à l'EAH	29
Étape 6 : Suivre et évaluer les domaines fonctionnels de l'environnement favorable à l'EAH	32
RESSOURCES RECOMMANDÉES	35
ANNEXE 1. EXAMEN DES OUTILS ET APPROCHES D'ÉVALUATION DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES	43
ANNEXE 2. PREUVES ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS SUR LA CORRÉLATION ENTRE UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À L'EAH SOLIDE ET L'EXTENSION DE LA PRESTATION DE SERVICES	47

ACRONYMES

AEPA	Approvisionnement en eau potable et assainissement	ODD	Objectif de développement durable
BAT	Outil d'analyse des goulots d'étranglement	OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
CRA	Conférence régionale sur l'assainissement	OMS	Organisation mondiale de la Santé
CSO	État des lieux par pays (Country Status Overview)	ONG	Organisation non gouvernementale
DAL	Défécation à l'air libre	OWNP	Programme national unique EAH
DFID	Ministère britannique du développement international	PSE	Projet de santé environnementale
EAH	Eau, assainissement et hygiène	RHN	Réunion de haut niveau
ESC	Examen sectoriel conjoint	RQP	Rapport qualité-prix
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit	S&E	Suivi et évaluation
GLAAS	Analyse et évaluation mondiales de l'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable	SWA	Assainissement et eau pour tous
MoRES	Système de suivi des résultats pour l'équité	TdC	Théorie du changement
OAE	Organisme d'assistance extérieure	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
		USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
		WSP	Programme pour l'eau et l'assainissement



GLOSSAIRE DES TERMES CLÉS

Accélération désigne une augmentation du « rythme » ou des progrès dans la réalisation de l'accès aux services EAH.

L'environnement favorable au secteur de l'eau désigne un ensemble de fonctions sectorielles interdépendantes qui permettent aux gouvernements et aux partenaires publics et privés de s'engager durablement et efficacement dans un processus visant à développer la prestation de services EAH. Dans le cadre du travail de l'UNICEF, un environnement favorable à l'EAH est un environnement qui crée les conditions nécessaires pour qu'un pays puisse disposer de services EAH durables et à grande échelle qui faciliteront la réalisation de l'objectif de développement durable relatif à l'EAH visant à garantir l'accès universel à l'eau et la réduction progressive des inégalités.

La réduction des inégalités se définit comme la réalisation de l'accès pour tous les sous-groupes de la population, ce qui nécessite une ventilation progressive des données par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays.

L'évolutivité désigne la possibilité d'accroître l'échelle et le rythme de progression dans la prestation des services EAH et le changement des comportements. Cela peut notamment consister à faire passer un projet ou un programme d'une échelle réduite (p. ex. atteindre un nombre de personnes limité dans quelques

régions, villages ou populations) à une grande échelle (p. ex. parvenir à une couverture nationale ou atteindre la majorité des districts, villages ou populations cibles).

La durabilité est la capacité d'un pays, bénéficiant d'une assistance financière ou technique extérieure minimale, voire nulle, à poursuivre le travail nécessaire pour : 1) maintenir les programmes de prestation de services EAH ; 2) exploiter et entretenir les installations EAH telles que les latrines et les points d'eau ; et 3) maintenir la pratique de comportements positifs tels que le lavage des mains et l'élimination de la défécation à l'air libre.

La gouvernance en matière d'eau se définit comme un ensemble de règles, de pratiques et de processus qui définissent qui a accès à telle eau, quand et comment. Les institutions et les acteurs du secteur de l'eau interagissent par l'intermédiaire des principales fonctions liées à la gouvernance en matière d'eau. Cette dernière agit sur la plupart des facteurs d'un environnement favorable pouvant être influencés par les parties prenantes du secteur à court ou à moyen terme. Les facteurs structurels et institutionnels peuvent avoir des effets positifs ou négatifs sur les résultats et les changements dans le secteur de l'eau, mais ils échappent largement à son influence. Pour les besoins de la présente note, les fonctions liées à la gouvernance utilisées dans l'outil d'analyse des goulots d'étranglement inhérents au secteur EAH (WASH-BAT) et dans le programme intitulé « La redevabilité pour plus de durabilité » ont été alignées sur les domaines fonctionnels plus généraux d'un environnement favorable.



RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Ce document est un guide destiné à permettre au personnel de pays de l'UNICEF d'accompagner les gouvernements dans le renforcement des environnements favorables¹ au secteur Eau, assainissement et à l'hygiène (EAH). Il s'applique aux sous-secteurs EAH, notamment en milieu urbain et rural. La réalisation de l'objectif de développement durable relatif à l'EAH (ODD 6) et de ses cibles passe par un accès à des services EAH durables pour tous d'ici à 2030. Ceux-ci sont plus ambitieux et plus complets que les cibles précédemment établies par les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'UNICEF et le secteur EAH dans son ensemble reconnaissent que les efforts visant l'accélération, l'universalité, l'évolutivité, la durabilité et l'équité de la prestation des services EAH, inhérents aux ODD, nécessitent un changement de paradigme en termes de pensée et de mise en œuvre. Sans cela, ni les gouvernements ni les partenaires de développement ne parviendront à réaliser les cibles de l'ODD relatif à l'EAH.

Pour atteindre ces objectifs, il faudra que les services EAH soient dirigés par le gouvernement et qu'ils soient le fruit d'un partenariat global et intersectoriel à long terme entre les secteurs public et privé et les ONG. L'environnement favorable au secteur EAH se compose d'un ensemble de fonctions interdépendantes qui permettent aux gouvernements et aux partenaires publics et privés d'assurer une prestation efficace et durable des services EAH. Dans le cadre du travail de l'UNICEF, un environnement favorable à l'EAH est un environnement qui crée les conditions nécessaires pour

¹ Les termes « environnement favorable » et « renforcement du système » sont équivalents et sont employés indifféremment dans ce document.

qu'un pays puisse disposer de services EAH durables et à grande échelle qui faciliteront la réalisation de l'ODD 6.

L'UNICEF collabore avec les gouvernements ainsi qu'avec des partenaires en vue de fournir des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement universels et durables, en mettant l'accent sur la réduction des inégalités, en particulier en faveur des enfants les plus vulnérables, en période de stabilité comme en période de crise. Pour faire évoluer positivement les résultats du secteur EAH, il convient d'adopter une approche à l'échelle du système abordant plusieurs dimensions à la fois, telles que la politique, le financement et les institutions, ainsi que les autres fonctions clés du secteur EAH dans son ensemble. Cette approche nécessite l'élaboration d'un programme de réformes fondé sur une solide connaissance du secteur EAH : ses forces, ses faiblesses, ses opportunités et ses goulots d'étranglement.

Les futures actions à mener afin de renforcer les environnements favorables à l'EAH s'appuieront sur les démarches déjà engagées par les parties prenantes. En réalité, l'UNICEF, les gouvernements et les partenaires de développement déploient depuis de nombreuses années des efforts connexes (parfois appelés « travail en amont », « réforme politique et sectorielle » ou « transformation systémique ») dans le sous-secteur de l'approvisionnement en eau, et depuis peu dans les sous-secteurs de l'assainissement et de l'hygiène. Compte tenu de la nature même du travail de renforcement des environnements favorables, il est difficile de fournir des données quantitatives sur l'incidence ou la pertinence des efforts déployés, les résultats obtenus étant souvent indirects et ne pouvant être attribués à un facteur ou à une institution en particulier. Néanmoins, de plus en plus d'études de cas menées par l'UNICEF et ses partenaires de développement démontrent l'incidence de l'amélioration des environnements favorables à l'accès à des services EAH durables.

Ce document porte sur les principales fonctions liées à la gouvernance dans le secteur EAH, regroupées comme suit : 1) politique et stratégie sectorielles ; 2) dispositions institutionnelles (couvrant la coordination sectorielle, l'organisation de la prestation des services, la responsabilité et la réglementation) ; 3) planification, suivi et examen (couvrant séparément la planification sectorielle et le suivi, l'évaluation et les enseignements du secteur) ; 4) budgétisation et financement sectoriels ; et 5) renforcement des capacités sectorielles. Les principaux domaines fonctionnels d'un environnement favorable à l'EAH sont alignés sur ceux utilisés dans la version révisée et améliorée de l'outil d'analyse des goulots d'étranglement inhérents au secteur EAH (WASH-BAT) de l'UNICEF.

Dans le cadre de la Stratégie de l'UNICEF pour le secteur EAH (2016-2030), le présent document décrit une « Théorie du changement » (TdC) qui définit les objectifs à long terme pour le secteur EAH et identifie les conditions préalables à leur réalisation. Le renforcement des environnements favorables constitue l'une des six approches programmatiques du cadre stratégique. La TdC indique en outre qu'il existe deux catégories

importantes de facteurs contextuels à prendre en compte : les facteurs structurels et les facteurs institutionnels. Parmi les facteurs structurels figurent la démographie, la société et la culture, la géographie, l'histoire et l'économie. Les facteurs institutionnels extérieurs au secteur EAH comprennent le leadership politique, la priorisation budgétaire de besoins concurrents et les mesures plus vastes de responsabilisation.

D'après la TdC, si les parties prenantes, dont l'UNICEF, fournissent aux gouvernements les ressources financières et l'assistance technique requises, ces derniers pourront mettre en œuvre des actions permettant de renforcer certaines fonctions liées à la gouvernance dans le secteur EAH. Ce renforcement contribuera à son tour à une prestation durable et efficace des services du secteur EAH, qui sera placée sous la direction du gouvernement, réalisant ainsi les droits fondamentaux à l'eau potable et à l'assainissement. Le personnel de l'UNICEF peut se référer à la TdC dans ses discussions avec les gouvernements et les partenaires de développement afin d'appuyer les actions visant à créer un environnement favorable à la prestation de services EAH durables et équitables et au changement des comportements qui y sont associés. La TdC se fonde sur les travaux menés par l'UNICEF en matière de responsabilité et de gouvernance dans le secteur EAH.

Cette note d'orientation propose également un processus en six étapes destiné à permettre un renforcement systématique des environnements favorables par l'UNICEF, les gouvernements et les partenaires de développement. Ces étapes, généralement utilisées comme composantes d'un cycle de programmation, sont les suivantes :

- **Se mettre d'accord** : établir un consensus et un leadership afin d'améliorer le secteur EAH et former des alliances avec d'autres partenaires de développement dans le but de renforcer les environnements favorables à l'EAH.
- **Évaluer** : collaborer avec les gouvernements et les partenaires afin de réaliser une analyse et une évaluation systématiques de l'environnement actuel du secteur EAH.
- **Planifier** : mettre en place un processus piloté par le gouvernement afin de concevoir un programme global visant à renforcer les environnements favorables à l'EAH et à définir les rôles qu'y joueront le gouvernement et les partenaires du développement.
- **Investir** : élaborer un plan d'investissement pour le secteur EAH.
- **Mettre en œuvre** : établir un plan de travail (mise en œuvre) détaillé définissant le soutien apporté par l'UNICEF au programme de renforcement des environnements favorables à l'EAH et indiquant les délais, le budget et les ressources humaines nécessaires.
- **Suivre et évaluer** : en collaboration avec les partenaires de développement, soutenir les efforts du gouvernement en matière de suivi des progrès et des améliorations dans le renforcement des environnements favorables.

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

Les objectifs de développement durable (ODD), qui sont inclusifs et axés sur l'être humain, et qui tiennent compte des dimensions économiques, sociales et environnementales, reconnaissent que le renforcement des systèmes peut exercer des effets positifs sur la prestation de services EAH durables.

La difficulté réside dans le fait que tous les pays sont censés adapter les cibles et les indicateurs des ODD à leur situation de leur pays. Cette démarche nécessite d'examiner et de mettre à jour les politiques et les stratégies nationales, de consolider les mécanismes de responsabilité institutionnelle et de réglementation et d'améliorer les processus et les systèmes de planification, de suivi, d'évaluation et de communication aux niveaux national et infranational.

Cette note d'orientation est destinée à permettre au personnel de pays de l'UNICEF d'accompagner les gouvernements dans le renforcement des environnements favorables à l'EAH.

Dans sa nouvelle Stratégie mondiale pour le secteur EAH 2016–2030², l'UNICEF s'engage à :

- Renforcer les environnements favorables, essentiels pour respecter les obligations d'universalité, de durabilité et d'équité des services EAH fixées dans les cibles 6.1 et 6.2 de l'ODD 6.
- Utiliser son pouvoir de mobilisation pour améliorer le plaidoyer et influencer les changements politiques afin d'assurer à tous un accès à des services équitables et gérés en toute sécurité. La Stratégie appelle également l'UNICEF à intensifier ses efforts de production de preuves afin d'appuyer la mobilisation des ressources, d'influencer les politiques et de soutenir ou de créer des institutions dotées de capacités et d'un leadership en matière de planification, de budgétisation et de suivi.
- Cibler les investissements qui aideront les gouvernements à renforcer les environnements favorables, et mener conjointement des processus d'amélioration de ces environnements en utilisant les mécanismes de collaboration et de coordination existants tels que les examens sectoriels conjoints.
- S'associer aux parties prenantes du secteur pour utiliser et perfectionner les outils d'analyse tels que l'outil WASH-

Un environnement favorable est un ensemble de fonctions sectorielles interdépendantes qui influent sur la capacité des gouvernements et des partenaires publics et privés à s'engager durablement et efficacement dans les processus visant à développer la prestation de services EAH. Dans le cadre du travail de l'UNICEF, un environnement favorable à l'EAH est un environnement qui crée les conditions nécessaires pour qu'un pays puisse disposer de services EAH durables et à grande échelle qui faciliteront la réalisation de l'accès universel aux services EAH et la réduction progressive des inégalités.

BAT, examiner les contraintes inhérentes à chaque fonction de l'environnement favorable, identifier des solutions, et élaborer des plans d'action permettant d'éliminer les goulots d'étranglement.

En travaillant en étroite collaboration avec les gouvernements et les autres partenaires, l'UNICEF peut contribuer à édifier des environnements solides favorables à l'EAH à tous les niveaux, de l'échelle nationale à l'échelle communautaire, en agissant sur l'ensemble des éléments qui le constituent : politique et stratégie sectorielles ; coordination sectorielle ; prestation des services, réglementation et responsabilité ; planification, suivi, évaluation et enseignements ; budgétisation et financement ; et renforcement des capacités.

L'UNICEF mettra également l'accent sur la construction d'un environnement favorable aux acteurs du secteur privé, dont les petits opérateurs et prestataires de services, ainsi que sur le renforcement de leurs capacités. L'UNICEF continuera à œuvrer avec ses partenaires dans le cadre d'initiatives complémentaires et participera aux examens sectoriels conjoints (ESC) et aux autres mécanismes de consultation. Afin d'alimenter les futures analyses, les travaux portant sur les environnements nationaux favorables seront également liés à des processus conduits au plan mondial et régional, notamment les initiatives régionales de surveillance du secteur EAH et les consultations (telles que les conférences régionales sur l'assainissement, dont la Conférence sud-asiatique sur l'assainissement - SACOSAN - et la Conférence africaine sur l'assainissement et l'hygiène - AfricaSAN), et s'inscriront dans le cadre du soutien essentiel et continu au partenariat Assainissement et eau pour tous (SWA), au Programme commun de surveillance et à l'Analyse et évaluation mondiales de l'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS).

1.1 Pourquoi renforcer les environnements favorables à l'EAH ?

L'UNICEF soutient les gouvernements et travaille avec des partenaires de développement afin de fournir des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement universels et durables, en mettant l'accent sur la réduction des inégalités, en particulier en faveur des enfants les plus vulnérables, en période de stabilité comme en période de crise. L'ODD 6 et les cibles des ODD en lien avec l'EAH prévoient d'assurer pour tous un accès à des services EAH sûrs et durables d'ici

2 UNICEF, 2016, « Stratégie pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH) 2016-2030 », New York, UNICEF

Résultat global souhaité : les gouvernements et les parties prenantes ont les moyens d'exercer les fonctions convenues favorables à la gouvernance dans le secteur EAH à tous les niveaux, afin de mettre en place les systèmes et les processus nécessaires à la prestation de services EAH durables et gérés en toute sécurité pour tous les citoyens.



à 2030. Ces objectifs sont plus ambitieux et plus complets que les cibles précédemment établies par les OMD. Il est largement admis que l'approche « par projet » est trop parcellaire et limitée dans le temps pour permettre aux pays d'atteindre les cibles de l'ODD. L'UNICEF et le secteur EAH dans son ensemble reconnaissent que les efforts visant l'accélération, l'évolutivité, la durabilité et l'équité de la prestation des services EAH nécessitent un changement de paradigme en termes de mode de pensée et de mise en œuvre, qui s'exprime dans la Stratégie de l'UNICEF pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène 2016-2030. Il se peut que les stratégies et les approches actuellement appliquées par de nombreux gouvernements et partenaires de développement en matière de prestation de services EAH ne permettent pas d'atteindre les ODD. Les expériences et les preuves acquises par les gouvernements, l'UNICEF et les partenaires de développement montrent que pour atteindre les cibles de l'ODD relatif à l'EAH, un grand nombre de pays devront disposer d'environnements favorables solides, capables de créer les conditions qui transformeront la méthode de

travail des gouvernements. Les services EAH seront ainsi publics et dirigés par le gouvernement, et présentés comme un partenariat global et intersectoriel à long terme entre les secteurs public et privé et les ONG.

De plus en plus d'exemples illustrent l'approche qui consiste à agir sur les environnements favorables à l'EAH pour améliorer et déployer à grande échelle la prestation de services EAH durables. Ainsi, en Éthiopie, le programme d'assainissement en milieu rural piloté par le gouvernement a permis de réduire la défécation à l'air libre de 84 % en 2010 à 34 % en 2015. Au cours de la même période, le gouvernement éthiopien a progressivement réduit les inégalités en matière d'accès à l'assainissement entre les quintiles les plus pauvres et les plus riches. La réussite du gouvernement éthiopien s'explique principalement par le soutien qu'il a reçu de la part de l'UNICEF et des autres partenaires de développement dans le renforcement des environnements favorables à l'assainissement en milieu rural. Les actions menées étaient les suivantes : élaboration de nouvelles approches politiques



et programmatiques de l'assainissement en milieu rural, définition d'une approche sectorielle assortie d'indicateurs et de systèmes de suivi harmonisés, et augmentation et meilleur ciblage du financement extérieur de l'assainissement en milieu rural³.

En Indonésie, le projet pilote d'assainissement en milieu rural mené par le gouvernement dans la province de Java orientale (qui compte une population rurale de plus de 20 millions d'habitants) a fait passer le taux d'accès à des installations sanitaires améliorées de moins de 1 % à plus de 4 % par an. Ce projet pilote a servi de laboratoire d'apprentissage pour l'élaboration et l'amélioration des politiques au niveau national, la définition des rôles des autorités locales et du secteur privé, la conception d'une méthodologie efficace pour créer une demande d'assainissement, et l'élaboration d'un programme d'envergure nationale. Ces résultats ont à leur tour permis d'accroître les financements alloués à l'assainissement rural par le gouvernement national et les autorités locales⁴.

Une étude menée par l'ONG WaterAid en 2016⁵ a analysé les expériences de quatre pays (Singapour, la République de Corée, la Malaisie et la Thaïlande) ayant réussi à atteindre l'accès universel à l'assainissement. Cette étude conclut que les principaux facteurs de réussite sont les suivants : leadership politique de haut niveau ; participation constante des responsables politiques au programme de mise en œuvre ; politiques de financement incluant quelques éléments de subvention ; mécanismes correcteurs à tous les niveaux

3 Données du Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement analysées par l'auteur et correspondance avec le responsable EAH de l'UNICEF en Éthiopie.

4 Banque mondiale, 2015, « Learning How to Scale Up Rural Sanitation Service Delivery in Indonesia. Global Service Delivery Case Study ».

5 WaterAid, 2016, « Achieving Total Sanitation and Hygiene Coverage within a Generation: Lessons Learned from East Asia », <http://www.wateraid.org/what-we-do/our-approach/research-and-publications/view-publication?id=4ea98b1d-e89d-40be-acbe-0d280699f40f>

afin de détecter et d'éliminer rapidement les obstacles à la mise en œuvre au moyen de politiques correctives ; bonne coordination de l'approche multisectorielle ; renforcement des capacités ; et suivi continu accompagné d'une élévation des normes à mesure que les objectifs sont atteints.

La longue liste des pays qui accusent un retard en matière d'accès à l'approvisionnement en eau, et particulièrement à l'assainissement, n'ayant pas réussi à atteindre efficacement les populations pauvres ou à mettre en place des services EAH durables, est tout aussi éloquent. Les données issues de l'enquête GLAAS⁶ menée par l'ONU-Eau et l'expérience des partenaires de développement indiquent que la plupart des pays affichant des performances médiocres : ont des politiques EAH insuffisantes voire inexistantes ; n'ont pas précisément défini les rôles et les responsabilités institutionnelles ; n'ont pas mis en place de politique de financement claire et durable ; et ont des capacités humaines et institutionnelles insuffisantes. Il apparaît de plus en plus clair que ces pays ne pourront progresser vers la réalisation des cibles de l'ODD relatif au secteur EAH que lorsqu'ils auront renforcé les environnements favorables à ce dernier.

Des exemples illustrant le rôle d'un environnement favorable à l'EAH par sous-secteur figurent à l'annexe 2.

1.2 Pourquoi aligner le renforcement des environnements favorables à l'EAH sur les autres initiatives ?

La présente note d'orientation s'aligne sur la Stratégie de l'UNICEF pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène 2016-2030 et vient l'étayer. Cette Stratégie engage l'UNICEF à intensifier ses efforts pour soutenir des environnements favorables qui permettent à tous les acteurs de contribuer efficacement au renforcement des capacités, à la promotion de l'innovation et à l'augmentation de la couverture d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Ce document d'orientation s'appuie sur l'expérience acquise par le personnel de pays de l'UNICEF depuis de nombreuses années en matière de soutien aux environnements favorables à l'EAH. Il se fonde sur un examen de la documentation et des bonnes pratiques mondiales, et intègre les approches et les outils existants développés par l'UNICEF et ses partenaires en matière d'environnements favorables.

Les domaines fonctionnels⁷ d'un environnement favorable étudiés dans le présent document sont harmonisés avec les cinq éléments constitutifs⁸ du secteur définis par le partenariat SWA. En outre, la version 2.0⁹ de l'outil d'analyse des goulots d'étranglement inhérents au secteur EAH (WASH-BAT) est également alignée sur ces éléments.

6 ONU-Eau, « Évaluation annuelle mondiale de l'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable », 2014, Organisation mondiale de la Santé, Genève, Suisse.

7 Voir le chapitre 4 de la présente note d'orientation.

8 Voir la boîte à outils de SWA sur le renforcement du secteur (« SWA Sector Strengthening Toolkit »).

9 Voir la version 2.0 de l'outil WASH-BAT pour plus de détails.

1.3 Public visé

Ce document a été élaboré essentiellement à l'intention du personnel de pays de l'UNICEF, mais peut également être utile au personnel des gouvernements et des autres partenaires de développement désireux d'améliorer leur compréhension du renforcement des environnements favorables à l'EAH. Il part du principe que tous les membres du personnel de pays de l'UNICEF ne peuvent pas être experts dans l'ensemble des domaines techniques majeurs d'un environnement favorable. C'est pourquoi il est destiné à leur permettre de se familiariser avec les concepts et l'importance de chaque fonction d'un environnement favorable, de comprendre la logique qui sous-tend le renforcement de cet environnement et d'accéder à des informations complémentaires. Le personnel de pays de l'UNICEF doit comprendre comment analyser les processus de programmation des pays ainsi que les goulots d'étranglement qui y sont associés. Les travaux de l'UNICEF dans le domaine des environnements favorables à l'EAH doivent également être reliés aux processus de programmation et aux jalons régulièrement établis par l'UNICEF pour chaque pays, tels que l'analyse de situation, l'élaboration de la note de stratégie et les examens à mi-parcours (non traités dans la présente note).

1.4 1.4 Structure de la note d'orientation

Ce guide pratique éclaire le lecteur sur les moyens de renforcer les environnements favorables à l'EAH en lui indiquant les points à retenir et en lui suggérant les actions à entreprendre. Il l'oriente également vers des outils complémentaires et des publications récentes plus approfondies.

La note d'orientation est structurée comme suit :

- **Le chapitre 1** fournit des informations générales sur la note d'orientation et décrit son alignement sur les autres initiatives, son public et sa structure. Il explique les raisons qui justifient de renforcer les environnements favorables en vue de réaliser l'ODD relatif à l'EAH et de fournir des services EAH durables à tous, y compris aux plus pauvres.
- **Le chapitre 2** étudie les aspects et les approches caractéristiques d'un environnement favorable ainsi que les outils actuellement utilisés par l'UNICEF et les autres partenaires de développement. Il présente également des exemples, des preuves et des enseignements qui mettent en relation les environnements favorables à l'EAH avec la durabilité et l'évolutivité des services. Enfin, il explique comment s'engager dans le renforcement des environnements favorables en fonction du type de pays (États fragiles, États à faibles capacités et pays en situation d'urgence).
- **Le chapitre 3** présente un cadre de renforcement des environnements favorables à l'EAH et expose la TdC qui oriente le travail de l'UNICEF en matière de renforcement des environnements favorables à l'EAH. Il décrit également chacun des domaines fonctionnels d'un environnement favorable essentiels pour parvenir à un secteur EAH durable.

QUE TROUVE-T-ON DANS CETTE NOTE D'ORIENTATION ?

- Des informations générales sur les difficultés et les opportunités liées aux environnements favorables à l'EAH
 - Des propositions d'actions à mener afin de renforcer les environnements favorables à l'EAH
 - Des références facilement accessibles pour en apprendre plus et se tenir informé des dernières publications sur le sujet
-
- **Le chapitre 4** détaille les domaines fonctionnels d'un environnement favorable (politique et stratégie ; coordination sectorielle, modalités de prestation des services, réglementation et responsabilité ; planification, suivi, évaluation et examen du secteur ; budgétisation et financement ; modalités de prestation des services ; et renforcement des capacités). Chaque domaine fonctionnel est organisé par définition, indicateurs, résultats, activités et outils.
 - **Le chapitre 5** propose un processus de soutien global permettant de travailler avec les gouvernements et les partenaires de développement au renforcement des domaines fonctionnels d'un environnement favorable. Ce processus de soutien se compose des étapes suivantes :
 - o **Se mettre d'accord** : établir un consensus et un leadership afin d'améliorer le secteur EAH et former des alliances avec d'autres partenaires de développement dans le but de renforcer les environnements favorables à l'EAH.
 - o **Évaluer** : collaborer avec les gouvernements et les partenaires afin de réaliser une analyse et une évaluation systématiques de l'environnement actuel du secteur EAH.
 - o **Planifier** : mettre en place un processus piloté par le gouvernement afin de concevoir un programme global visant à renforcer les environnements favorables à l'EAH et à définir les rôles qu'y joueront le gouvernement et les partenaires du développement.
 - o **Investir** : élaborer un plan d'investissement dans le secteur EAH. Obtenir des financements par l'intermédiaire des circuits existants et créer des sources et des mécanismes de financement nouveaux pour soutenir ce plan.
 - o **Mettre en œuvre** : établir un plan de travail (mise en œuvre) détaillé définissant le soutien apporté par l'UNICEF au programme de renforcement des environnements favorables à l'EAH et indiquant les délais, le budget et les ressources humaines nécessaires.
 - o **Suivre et évaluer** : en collaboration avec les partenaires de développement, soutenir les efforts du gouvernement en matière de suivi des progrès et des améliorations dans le renforcement des environnements favorables.

CHAPITRE 2 : FONCTIONNEMENT DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À L'EAH

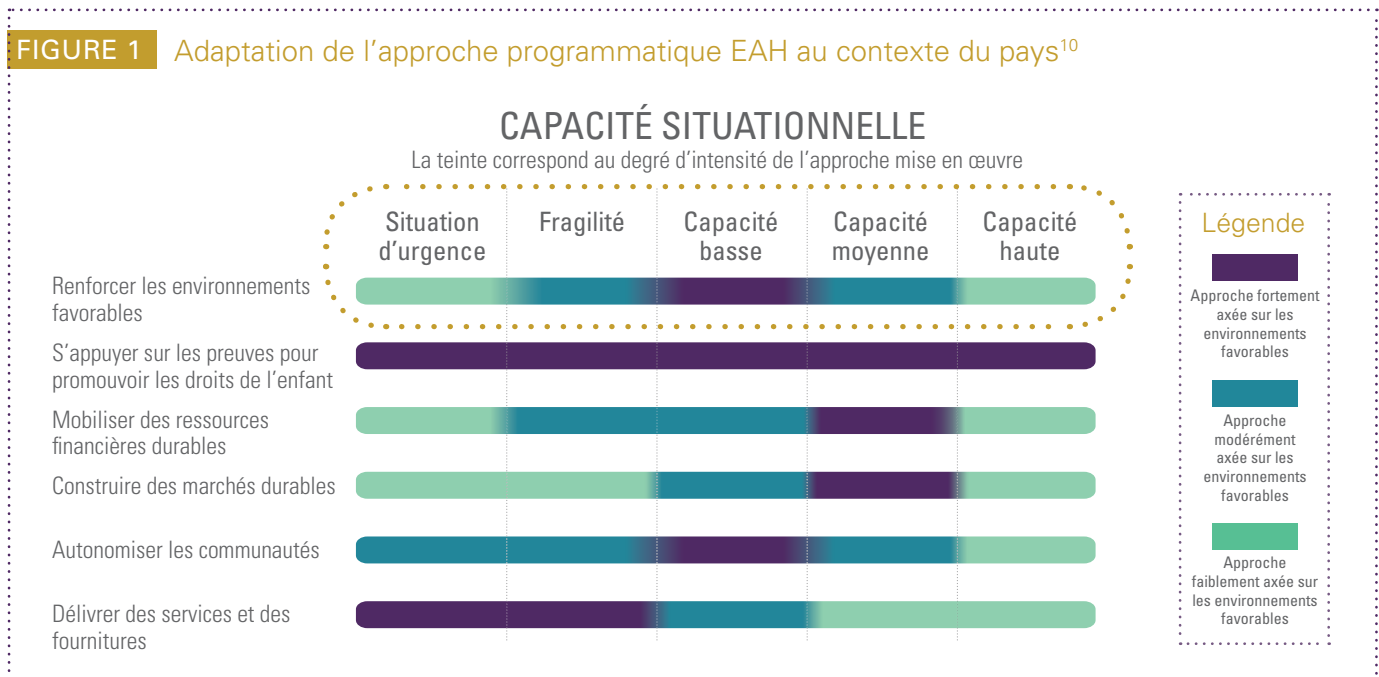
2.1 Typologie des pays et niveau d'intensité des activités de renforcement des environnements favorables

L'un des principes de base en matière d'environnements favorables suppose que les activités destinées à leur renforcement soient adaptées au contexte. Il conviendra donc d'éviter une approche uniforme au profit d'une approche personnalisée du renforcement des environnements favorables. L'UNICEF, les partenaires sectoriels et les donateurs ont défini une typologie des pays et ont mis au point des outils d'évaluation permettant d'identifier et de hiérarchiser les actions réalisables et adaptées aux caractéristiques des différents pays cibles. Les actions mises en œuvre doivent être orientées par les besoins spécifiques et peuvent varier en intensité selon la typologie retenue.

La Stratégie de l'UNICEF pour le secteur EAH 2016– 2030 précise que l'UNICEF, en consultation avec le gouvernement et les partenaires, conduira des analyses de situation dans chaque pays et, en se fondant sur les ressources disponibles et la Stratégie EAH, déterminera la portée, l'envergure et le rôle du soutien qu'il apportera (voir la figure 1). La Stratégie sert d'outil pour déterminer la bonne combinaison d'approches programmatiques, dont le renforcement des environnements favorables à l'EAH fait partie, en fonction des capacités dans un contexte donné. Par conséquent, les activités menées

devront elles aussi être adaptées au contexte. L'UNICEF évaluera la « capacité contextuelle » afin de déterminer comment son action pourra compléter et renforcer le travail des gouvernements. La « capacité contextuelle » est une définition composite qui englobe la fonctionnalité des infrastructures, l'efficacité du gouvernement et la disponibilité des ressources. Il conviendra donc d'éviter une approche uniforme au profit d'une approche personnalisée du renforcement des environnements favorables.

La participation de l'UNICEF au renforcement des environnements favorables sera probablement plus forte dans les contextes disposant de capacités accrues pour mettre en œuvre les réformes nécessaires. Dans les pays dépourvus de telles capacités, l'UNICEF concentrera probablement davantage ses efforts sur la prestation directe de services que sur le renforcement des environnements favorables à l'EAH. Les conditions et les besoins liés aux environnements favorables différeront au sein des pays et d'un pays à l'autre, notamment dans les plus grands comme l'Inde ou le Nigéria. Lorsque la responsabilité des services EAH a été décentralisée au niveau des États ou des collectivités locales, les activités de renforcement des environnements favorables varieront d'un État à l'autre, selon la capacité contextuelle de chacun. En outre, un sous-secteur EAH pouvant être plus faible qu'un autre, le renforcement pourra porter davantage sur un sous-secteur que sur les quatre autres.



10 UNICEF, 2016, « Stratégie pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH) 2016-2030 », New York, UNICEF, et adapté de la « Stratégie de l'UNICEF pour la santé », 2016

FIGURE 2 Progrès dans le renforcement des domaines fonctionnels d'un environnement favorable à l'EAH dans quatre contextes différents

DONNÉES INITIALES DE 2007	NDE-HP	INDE-MP	INDONESIE	TANZANIE
Politique, stratégie et orientation	MOYENS	FAIBLES	MOYENS	FAIBLES
Dispositions institutionnelles	ÉLEVÉS	MOYENS	FAIBLES	FAIBLES
Méthodologie du programme	MOYENS	FAIBLES	FAIBLES	FAIBLES
Capacité de mise en œuvre	MOYENS	FAIBLES	FAIBLES	FAIBLES
Disponibilité des produits et services	FAIBLES	FAIBLES	FAIBLES	FAIBLES
Financements et incitations	ÉLEVÉS	ÉLEVÉS	FAIBLES	FAIBLES
Rentabilité de la mise en œuvre	FAIBLES	FAIBLES	FAIBLES	FAIBLES
Suivi et évaluation	FAIBLES	FAIBLES	FAIBLES	FAIBLES

DONNÉES FINALES DE 2010	NDE-HP	INDE-MP	INDONESIE	TANZANIE
Politique, stratégie et orientation	ÉLEVÉS	FAIBLES	ÉLEVÉS	FAIBLES
Dispositions institutionnelles	ÉLEVÉS	MOYENS	MOYENS	MOYENS
Méthodologie du programme	ÉLEVÉS	FAIBLES	ÉLEVÉS	MOYENS
Capacité de mise en œuvre	ÉLEVÉS	FAIBLES	ÉLEVÉS	MOYENS
Disponibilité des produits et services	ÉLEVÉS	FAIBLES	ÉLEVÉS	MOYENS
Financements et incitations	ÉLEVÉS	ÉLEVÉS	MOYENS	FAIBLES
Rentabilité de la mise en œuvre	MOYENS	FAIBLES	MOYENS	FAIBLES
Suivi et évaluation	ÉLEVÉS	MOYENS	ÉLEVÉS	FAIBLES

Légende

- Nécessite des améliorations
- Des progrès, mais les résultats restent insuffisants
- Atteint un très bon niveau

2.1.1 Renforcement des environnements favorables à l'EAH dans différents contextes

Une étude¹¹ de 2012 menée par le Programme pour l'eau et l'assainissement de la Banque mondiale (WSP) présente des exemples d'approches différenciées du renforcement des environnements favorables à l'assainissement en milieu rural en Tanzanie, en Indonésie et en Inde entre 2007 et 2010. Ces trois pays sont suffisamment représentatifs des pays disposant respectivement d'une capacité contextuelle faible, moyenne et élevée.

La figure 2 montre la force relative de chaque fonction clé d'un environnement favorable en début et en fin de programme. Si ces composantes diffèrent des fonctions utilisées par l'UNICEF pour les besoins de ce document, elles démontrent néanmoins qu'il est possible de modifier un environnement et que ces changements sont mesurables. Fait plus important encore, la notation utilisée apporte un éclairage sur la façon de travailler selon les diverses capacités contextuelles. Ainsi, l'Indonésie et la Tanzanie, bien que disposant d'une capacité respectivement moyenne et faible en début de programme, se caractérisaient toutes deux par des environnements globalement très peu favorables au déploiement à grande échelle de l'assainissement en milieu rural (ainsi que par un

très faible accès à l'assainissement en milieu rural). Pourtant, trois ans plus tard, les environnements favorables à un élargissement des programmes d'assainissement durable en milieu rural étaient nettement plus solides en Indonésie qu'en Tanzanie.

Cette étude a montré que :

- Si ces deux pays bénéficiaient d'un engagement de haut niveau en faveur du changement, la capacité relativement plus élevée du gouvernement indonésien (y compris en termes de ressources humaines) a permis la mise en place d'un processus de réformes plus rapide et plus solide. Par rapport à la Tanzanie, cela a considérablement accéléré l'accès à l'assainissement en milieu rural. On observe les mêmes résultats lorsque l'on compare les États indiens du Madhya Pradesh (MP) et de l'Himachal Pradesh (HP).
- Si l'Inde est considérée un pays à la capacité contextuelle globalement élevée (du fait notamment de la formation de ses fonctionnaires), il existe d'importantes différences en termes de capacité d'un État à l'autre. Les processus de renforcement doivent donc être adaptés au sein d'un même pays pour tenir compte de ces différences.

Principaux enseignements tirés de cette étude :

- Les pays/États qui disposaient de la capacité contextuelle la plus élevée en début de programme étaient également

11 Rosensweig, Perez, Robinson, 2012, « Policy and Sector Reform to Accelerate Access to Improved Rural Sanitation », WSP.

ceux qui progressaient le plus vers l'amélioration des services d'assainissement durable en milieu rural.

- Les pays/États qui disposaient d'une capacité contextuelle plus faible ont également progressé dans le renforcement des environnements favorables, mais plus lentement et avec un soutien accru des partenaires de développement.
- Dans tous les cas, les autorités locales ont fait office de centre de liaison pour l'élargissement du programme de prestation des services d'assainissement. Cependant, les capacités institutionnelles et humaines étaient très variables au niveau local, et ce, même au sein de pays disposant d'une capacité contextuelle élevée. Cet aspect a constitué un goulot d'étranglement majeur, y compris lorsque les environnements favorables étaient suffisamment solides à l'échelle nationale.

En conclusion, ces exemples suggèrent que : (a) l'amélioration des environnements favorables peut être inégale d'une fonction à l'autre ; (b) le leadership politique est essentiel au renforcement des environnements favorables à long terme ; et (c) le renforcement des environnements favorables peut nécessiter une approche par étapes dans laquelle les réalisations sont évaluées avant chaque nouvelle étape afin de déterminer les domaines qui nécessitent une assistance ciblée.

2.2 Outils sélectionnés pour le renforcement des environnements favorables à l'EAH

Le tableau 1 présente les différents outils « transversaux » ou « spécifiques à une fonction » qui peuvent être utilisés pour réaliser des évaluations et des analyses, et pour déterminer quels domaines fonctionnels de l'environnement favorable doivent être consolidés. Les outils transversaux peuvent traiter différentes problématiques et permettent d'évaluer l'état de diverses fonctions. Les outils spécifiques à une fonction peuvent être utilisés pour réaliser une évaluation ou définir le travail à mener dans certaines fonctions telles que le financement, ou encore le suivi, l'évaluation et les enseignements. Le classement de ces outils permet au lecteur de définir dans quel contexte ils seront les plus pertinents.

L'expérience de l'UNICEF et des autres partenaires de développement montre que des outils pratiques peuvent faciliter le travail de renforcement des environnements favorables avec les gouvernements. Ces outils, ainsi que les liens qui permettent d'évaluer et de suivre les environnements favorables dans un ou plusieurs sous-secteurs EAH ou pour une ou plusieurs fonctions, sont abordés dans les sections suivantes. Leurs définitions figurent à l'annexe 1.

2.3 Principaux enseignements tirés des évaluations des environnements favorables à l'EAH

L'évaluation et le renforcement des environnements favorables à l'EAH représentent une pratique nouvelle en constante évolution. Le renforcement des environnements favorables peut se définir comme « la science et l'art » de fournir des services EAH durables. On ne dispose encore que

de peu de preuves concernant les approches efficaces du renforcement des environnements favorables. L'examen des quelques études de cas^{12,13,14,15} réalisées à ce jour permet de tirer les enseignements suivants :

- Un leadership politique de haut niveau est essentiel, mais il n'émane généralement pas d'une demande des communautés. Pour obtenir un leadership politique au plus haut niveau, il peut être intéressant de mener des discussions fondées sur des preuves. Le soutien à la réforme doit se faire en abordant l'économie et les priorités politiques.
- Si des capacités sont nécessaires au niveau national pour atteindre les objectifs fixés, la solidité d'un environnement favorable n'est pas nécessairement conditionnée par la richesse du pays.
- Les gouvernements et les partenaires de développement sont d'accord sur les domaines critiques à renforcer/améliorer/réformer, mais il n'y a aucune entente à l'échelle du secteur sur un ensemble fondamental de domaines fonctionnels caractéristiques d'un environnement favorable.
- Il n'existe aucun consensus (ni aucune donnée factuelle) sur la supériorité éventuelle de certains domaines fonctionnels par rapport à d'autres en termes d'importance ou de calendrier. Au contraire, tous les domaines fonctionnels d'un environnement favorable semblent s'articuler comme une chaîne dont chaque maillon doit être solide.
- Le suivi régulier (voire annuel) des domaines fonctionnels d'un environnement favorable peut faciliter la réalisation des objectifs, notamment lorsqu'il s'accompagne de « chaînes de réaction » qui permettent de corriger les domaines fonctionnels en temps réel.
- L'alignement sur les politiques incitatives des acteurs clés peut entraîner des changements institutionnels.
- Traduire une nouvelle politique en changements réels dans les comportements institutionnels et les domaines fonctionnels peut être plus difficile et plus coûteux, et prendre plus de temps que prévu, même avec un appui politique au plus haut niveau.
- Le changement organisationnel va au-delà du renforcement des capacités : la modification des comportements institutionnels exige une assistance technique ciblée.
- Le travail de renforcement des environnements favorables implique souvent de l'incertitude et nécessite une meilleure anticipation des aléas.

12 Water Aid, 2016, « A Review of Rural Sanitation Experiences in Singapore, South Korea, Malaysia and Thailand »

13 Hima et Santibanez, 2015, « Against the Current: How to Shape an Enabling Environment for Sustainable Water Service Delivery in Nigeria », Global Delivery Initiative. http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDS/IB/2015/09/21/090224b0830f3d23/1_0/Rendered/PDF/Against0the0cu00delivery0in0Nigeria.pdf

14 Johnson et Perez, 2002, « Rural Water Supply and Sanitation in the Dominican Republic », USAID/ Project WASH.

15 Medland LS, E Scott et AP Cotton, 2016, « Achieving sustainable sanitation chains through better informed and more systematic improvements: lessons from multi-city research in Sub-Saharan Africa », Environmental Science: Water Research and Technology, DOI : 10.1039/C5EW00255A, article consulté en avril 2016, <http://pubs.rsc.org/en/Content/ArticleLanding/2016/EW/C5EW00255A#divAbstract>

TABEAU 1 Brève description des outils (transversaux ou spécifiques à une fonction) sélectionnés pour le renforcement des environnements favorables

TYPE	OUTIL	OBJECTIF	DESCRIPTION
Transversal	Outil d'analyse des goulots d'étranglement inhérents au secteur EAH (WASH-BAT) de l'UNICEF	Évaluer les environnements favorables à la prestation de services EAH en surveillant l'élimination des obstacles à la prestation de services durables et efficaces aux niveaux national, régional et communautaire.	Analyse les causes profondes des principales contraintes pesant sur la progression du secteur afin de déterminer les exigences et les conséquences qu'entraînerait leur élimination.
	États des lieux par pays (CSO) du WSP de la Banque mondiale	Mesurer les progrès accomplis vers la réalisation des cibles liées au secteur EAH au moyen d'un format normalisé fondé sur les meilleures données nationales disponibles permettant des comparaisons transversales.	Utilisé au niveau national pour mettre en évidence les résultats obtenus dans les quatre sous-secteurs EAH, référencer les filières de prestation de services et identifier les problèmes qui pourraient freiner les progrès. Évalue les progrès réalisés dans trois domaines de prestation de services pour chaque sous-secteur EAH : environnement favorable à la prestation de services, à leur développement et à leur maintien.
	Examens sectoriels conjoints (ESC) EAH	Donner aux parties prenantes du secteur un aperçu des évolutions sectorielles pour qu'elles puissent en discuter et les influencer.	Les principaux acteurs du secteur établissent un rapport (généralement annuel) qui sert de référence quant aux progrès accomplis dans le secteur au niveau national et qui propose des recommandations.
	Analyse et évaluation mondiales de l'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS)	Faire un point mondial sur les cadres politiques, les dispositions institutionnelles, les ressources humaines et les flux de financement internationaux et nationaux qui soutiennent l'amélioration de l'assainissement et de l'accès à l'eau potable.	Rapport mondial semestriel incluant une évaluation des politiques et des institutions gouvernementales, des investissements, de l'assistance étrangère et de l'influence relative de tous ces facteurs sur les résultats du secteur EAH.
Spécifique à une fonction	Manuel de plaidoyer de l'UNICEF	Aider à l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer.	Systématise l'expertise et l'expérience acquises par l'UNICEF à l'interne et à l'externe en matière de plaidoyer, et met au point des approches innovantes. Se compose d'un ensemble d'outils pratiques qui permettent au personnel de l'UNICEF de développer et de gérer ses activités de plaidoyer.
	Initiative TrackFin de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)	Permettre aux pays de surveiller le financement du secteur EAH au moyen de classifications normalisées, et d'élaborer un ensemble de comptes et d'indicateurs EAH dans un format comparable entre les régions et les pays.	Répond à quatre questions fondamentales : (i) Quel est le montant total des dépenses EAH ? (ii) Comment les fonds sont-ils répartis entre les différents services et types de dépenses ? (iii) Qui paie les services ? (iv) Quelles organisations reçoivent des financements ?
	L'outil d'optimisation des ressources du secteur EAH du DFID (VFM-WASH)	Mieux comprendre (et mieux structurer) les coûts et les résultats pour éclairer la prise de décision.	Collecte et analyse les données relatives aux coûts et aux résultats d'un programme particulier, interprète les indicateurs d'optimisation des ressources générés et les compare à ceux des autres programmes.
	Contrôles et Pactes de durabilité de l'UNICEF	Déterminer si les investissements en infrastructures sont fonctionnels et pérennes. Permet des actions correctives en cas de dysfonctionnement des investissements.	Les contrôles de durabilité évaluent la fonctionnalité et la pérennité des investissements en infrastructures EAH, en aidant à démontrer si les financements suffisent à couvrir la totalité des coûts sur la durée de vie des installations construites/remises en état. Un pacte de durabilité est un accord signé entre l'organisme de mise en œuvre et le gouvernement du pays bénéficiaire précisant les rôles et les responsabilités des deux parties, afin d'assurer la durabilité des services pendant un certain temps après la fin du projet.
	Cadre du Système de suivi des résultats pour l'équité (MoRES) de l'UNICEF	Planifier, programmer, mettre en œuvre, suivre et gérer efficacement les résultats afin d'améliorer ceux obtenus en faveur des enfants défavorisés.	Renforce la programmation et obtient des résultats en faveur des enfants les plus défavorisés. Réaffirme l'engagement de l'UNICEF à promouvoir l'utilisation de données et d'éléments factuels dans le plaidoyer et les programmes, et sert de cadre conceptuel pour améliorer l'efficacité de la planification, de la programmation, de la mise en œuvre, du suivi et de la gestion des résultats en vue d'obtenir les résultats souhaités pour les enfants les plus défavorisés.

CHAPITRE 3 : CADRE DE RENFORCEMENT DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À L'EAH ET THÉORIE DU CHANGEMENT

3.1. Cadre de renforcement des environnements favorables à l'EAH

La Stratégie mondiale de l'UNICEF pour le secteur EAH 2016–2030 inclut un Cadre stratégique qui comprend un ensemble de principes de programmation destinés à orienter la combinaison d'approches programmatiques et de domaines de résultats adaptée au contexte de chaque pays. Le renforcement des environnements favorables à l'EAH est l'une des approches programmatiques qui sera utilisée par l'UNICEF afin d'obtenir des résultats EAH dans les ménages, les institutions et en situation d'urgence. Ce cadre, présenté dans la figure 3 ci-dessous, fournit un ensemble de principes de programmation destinés à orienter les interventions EAH spécifiques au contexte.

Le renforcement des environnements favorables à l'EAH est l'une des approches programmatiques qui sera utilisée par l'UNICEF afin d'obtenir des résultats EAH dans les ménages, les institutions et en situation d'urgence¹⁶. Cette approche est guidée par les principes définis dans le Cadre stratégique : réduire les inégalités, renforcer les systèmes nationaux et la responsabilité à tous les niveaux, relier les programmes liés au développement et à l'humanitaire, promouvoir un développement résilient, soutenir l'accès aux services à grande échelle et contribuer à l'atteinte de l'ensemble des ODD.¹⁶

Au sein d'un pays, le renforcement des environnements favorables à l'EAH s'inscrit dans un contexte plus large dont l'UNICEF devra tenir compte dans ses interventions. La figure 3 illustre deux grandes catégories de facteurs contextuels : les facteurs structurels et les facteurs institutionnels.

3.1.1. Facteurs structurels

Les facteurs structurels englobent les caractéristiques naturelles, physiques et contextuelles inhérentes à un pays qui ne peuvent être modifiées que sur plusieurs décennies et qui ne peuvent pas être influencées par le secteur EAH (ou qui ne peuvent l'être que partiellement). Ces caractéristiques sont les suivantes :

- **La démographie** : taille, structure et répartition de la population.
- **La société et la culture** : langue, traditions, religion, croyances, valeurs, normes, mœurs, règles, outils, technologies, produits, organisations et institutions en commun.
- **La géographie** : richesse en ressources essentielles, écosystèmes et climat.

- **L'histoire** : ensemble des événements passés en lien avec une situation, une population ou un pays en particulier.
- **L'économie** : ensemble des activités interdépendantes de production et de consommation qui influencent les modalités d'affectation des ressources.

3.1.2 Facteurs institutionnels

Les facteurs institutionnels désignent les normes, les réglementations et les règles informelles qui définissent les relations entre les acteurs dans un contexte et un secteur donnés.

Les facteurs institutionnels extérieurs au secteur EAH sont les suivants :

- **La décentralisation** : transfert de gouvernance à des entités gouvernementales infranationales pouvant porter sur les compétences administratives, budgétaires et politiques, et susceptible d'avoir une incidence sur des aspects tels que la politique budgétaire, les ressources humaines et les marchés publics.
- **La gestion des finances publiques** : priorisation budgétaire de besoins concurrents.
- **Les dispositions anticorruption** : mesures adoptées par les gouvernements afin de lutter contre la fraude, la corruption, l'extorsion et les abus de pouvoir ou de biens publics à des fins de gain personnel.
- **Les normes sociales** : relations de pouvoir, processus décisionnels sociaux.
- **Autres** : facteurs spécifiques au contexte, tels que l'assurance qualité, l'équité et la durabilité.

L'UNICEF et les autres partenaires de développement se concentreront sur les domaines fonctionnels de l'environnement favorable qui sont essentiels au secteur EAH, même si certaines activités (en coordination avec les autres partenaires) peuvent porter sur des facteurs institutionnels de l'environnement favorable qui sont extérieurs au secteur de l'eau. Dans tous les cas, il est important de connaître et de comprendre les facteurs extérieurs au secteur qui influent sur ses résultats. La présente note d'orientation se concentre sur les domaines fonctionnels essentiels au secteur EAH qui constituent l'approche de l'environnement favorable. La figure 3 illustre l'importance de chaque fonction d'un environnement favorable.

Le point de départ du renforcement des environnements favorables à l'EAH est un leadership politique fort. La définition d'une vision commune pour atteindre les ODD relatifs à l'EAH et garantir la volonté politique de réformer la prestation des

¹⁶ UNICEF, 2016, « Stratégie pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH) 2016-2030 », New York, UNICEF

services EAH exige des responsables politiques déterminés et motivés à faire avancer le programme EAH. En outre, le développement collaboratif de cette vision commune sert de fondement à la coordination et à la motivation à tous les niveaux. Il est indispensable que des responsables politiques à l'échelle du pays, des États et des collectivités locales défendent en priorité la mise en place de la prestation de services EAH durables. L'expérience indique que plus le niveau de leadership est élevé, plus l'incidence de la volonté politique sera forte. Les dirigeants politiques ayant le profil idéal pour jouer ce rôle sont les présidents, les gouverneurs et les maires. La pratique montre que les activités suivantes sont efficaces pour favoriser le leadership politique :

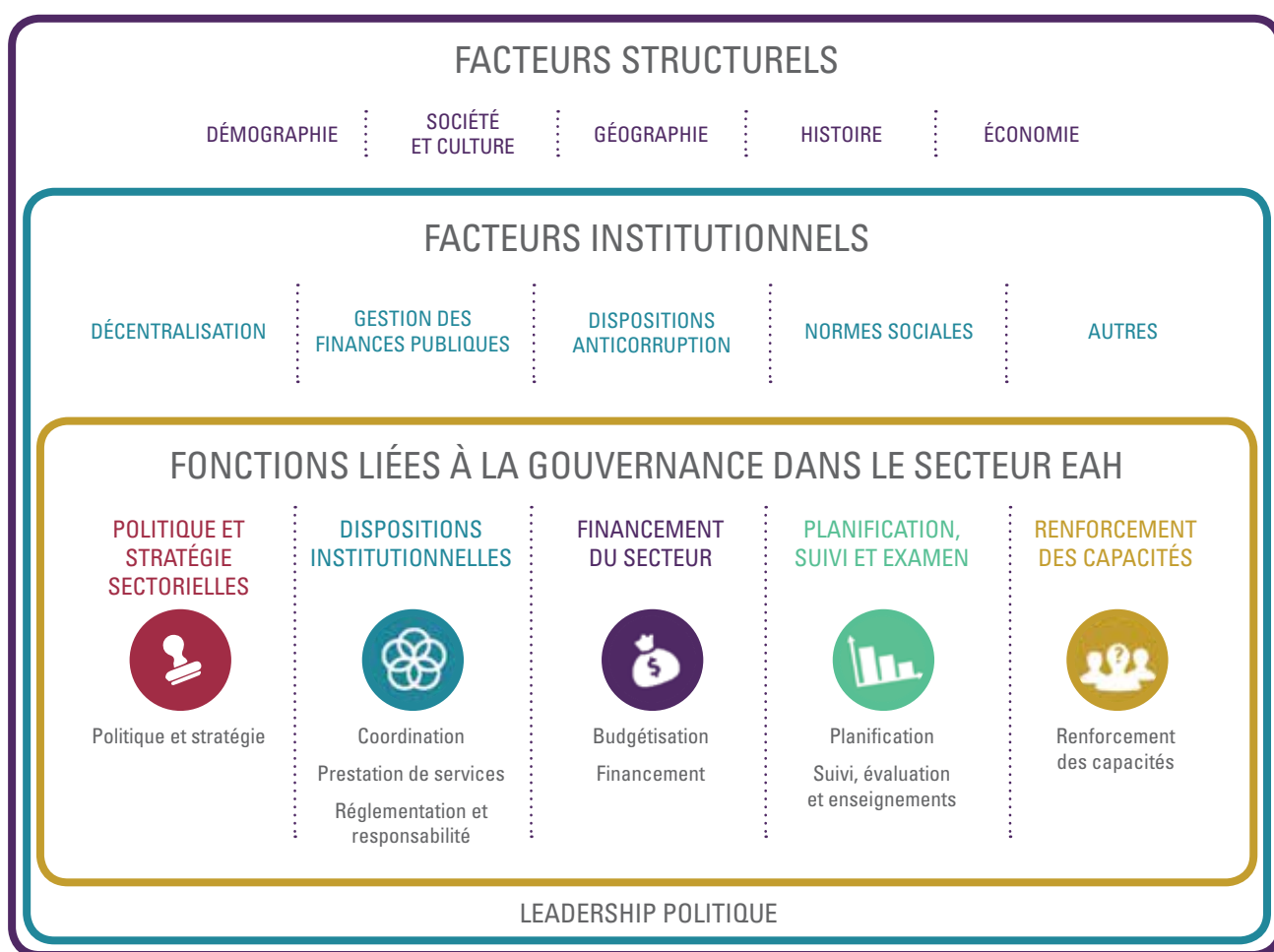
- Identifier et recruter des responsables internationaux de haut niveau au sein de l'ONU ou du secteur privé qui seront chargés d'engager les responsables nationaux de haut niveau à défendre leur leadership individuel.

- Élaborer des documents de plaidoyer fondés sur des preuves et qui répondent aux besoins des responsables politiques de haut niveau.
- Convier les hauts dirigeants à des conférences mondiales et régionales de haut niveau, telles que la réunion du Partenariat SWA hébergée par la Banque mondiale, et participer à la prise en charge de leurs frais de déplacement.

3.2 Renforcement des environnements favorables à l'EAH

Une théorie du changement (TdC) sert essentiellement à décrire et à illustrer comment et pourquoi un changement souhaité doit se produire dans un contexte donné. Elle définit une voie de changement en précisant les étapes logiques et progressives nécessaires pour atteindre un résultat ou un objectif de plus grande portée. Dans le cadre des

FIGURE 3 Facteurs contextuels liés aux domaines fonctionnels d'un environnement favorable¹⁷



17 Adapté des travaux de Jiménez A, LeDeunff H., Avello P., et Scharp, C., 2015, « Enabling Environment and Water Governance: A Conceptual Framework. Accountability for Sustainability Partnership » Consultable à l'adresse suivante : <http://watergovernance.org/resources/enabling-environment-and-water-governance-a-conceptual-framework>



environnements favorables à l'EAH, le résultat final escompté est l'existence d'un secteur EAH durable et efficace, géré par le gouvernement, et qui fournit à tous des services EAH dans le respect du droit fondamental à l'assainissement et à l'eau. Ici, la TdC décrit les étapes à suivre pour atteindre ce résultat.

La TdC¹⁸ présentée dans la figure 4 indique que si les parties prenantes, dont l'UNICEF, fournissent aux gouvernements les ressources financières et l'assistance technique adéquates, ces derniers peuvent mettre en œuvre les actions permettant de renforcer certaines fonctions liées à la gouvernance dans le secteur EAH. Ce renforcement contribuera à son tour à une prestation durable et efficace des services du secteur EAH, qui sera placée sous la direction du gouvernement, réalisant ainsi les droits fondamentaux à l'eau potable et à l'assainissement. Le personnel de l'UNICEF peut utiliser cette théorie afin d'aider les gouvernements et les partenaires de développement à créer des environnements favorables à la prestation de services EAH durables et équitables et au changement des comportements qui y sont associés. La TdC s'appuie sur les travaux menés par l'UNICEF en matière de responsabilité et de gouvernance dans le secteur EAH.

L'environnement favorable est une sous-composante de tout ce qui contribue aux résultats du secteur et de son incidence. La TdC, en tant que telle, n'inclut pas l'incidence, mais elle permet de mettre en évidence les contributions apportées aux résultats sectoriels.

Puisque l'environnement favorable à l'EAH s'inscrit dans un contexte national plus large dont l'UNICEF devra tenir compte dans ses interventions, il est crucial de comprendre

¹⁸ La TdC relative aux environnements favorables à l'EAH a été élaborée par la Division des programmes EAH avec l'appui technique d'un groupe central de référence, puis améliorée grâce aux retours d'informations recueillis lors des premier et deuxième ateliers sur les environnements favorables organisés par l'UNICEF, qui se sont respectivement tenus à Dakar, Sénégal, en septembre 2015, et à Bangkok, Thaïlande, en mars 2016. Les domaines fonctionnels clés d'un environnement favorable à l'EAH doivent être alignés sur ceux utilisés dans l'outil WASH-BAT de l'UNICEF et peuvent varier au fil des améliorations apportées à l'outil WASH-BAT. Cette théorie s'appuie également sur les travaux menés par l'UNICEF en matière de responsabilité et de gouvernance dans le secteur EAH.

les facteurs structurels et institutionnels extérieurs au secteur ayant une incidence sur ses résultats, et, si possible, d'agir sur ces derniers.

Les principales hypothèses qui sous-tendent la TdC présentée dans la figure 4 sont les suivantes :

- Le gouvernement est disposé à renforcer les environnements favorables à l'EAH, ce qui implique de sortir du statu quo.
- Les activités entrant dans la catégorie des « contributions » doivent être mises en œuvre en liaison avec les autres partenaires de développement, y compris les gouvernements. Par exemple, les parties prenantes du secteur EAH, dont les institutions concernées du pays hôte, doivent procéder à l'analyse des goulots d'étranglement.
- L'analyse des goulots d'étranglement permet de définir les priorités et d'identifier quelles fonctions liées à la gouvernance EAH doivent être renforcées. Chaque contexte est différent et exige la mise en place d'actions qui influenceront sur les différentes fonctions.
- Le renforcement des fonctions demande du temps, et le changement ne sera pas linéaire ni immédiat.
- La mise en œuvre des mesures d'appui aux environnements favorables devra s'accompagner d'études complémentaires afin de déterminer si de nouvelles voies de changement se dégagent, permettant ainsi d'améliorer la TdC.
- Ces études aideront à mettre en place les chaînes de réaction qui permettront de corriger les actions ne produisant pas les effets escomptés.

L'UNICEF doit également tenir compte du fait que le déroulement du changement proposé par une TdC est soumis au risque. Le risque correspond à un événement potentiel futur, totalement ou partiellement indépendant de la volonté d'une organisation, susceptible de compromettre l'obtention des résultats. Certaines organisations ont choisi d'étendre la définition du risque à la fois aux menaces qui pourraient les empêcher d'atteindre leurs objectifs, mais également aux opportunités de nature à accroître la probabilité d'obtention

FIGURE 4 Théorie du changement relative au renforcement des environnements favorables à l'EAH



PRINCIPALES HYPOTHÈSES QUI SOUS-TENDENT LA THÉORIE DU CHANGEMENT

Les gouvernements sont disposés à changer leurs méthodes de travail.
 Toutes les activités sont mises en œuvre en liaison avec les donateurs, en soutien des changements conduits par le gouvernement.
 L'outil WASH-BAT produira des résultats variables selon les pays - il n'existe pas de solution unique applicable à toutes les situations.
 Les effets des contributions et des résultats exigent du temps et ne seront pas immédiats.
 Le suivi ainsi que la réalisation d'études permettront de détecter des voies de changement et doivent être appuyés.

RISQUES POTENTIELS LIÉS À LA THÉORIE DU CHANGEMENT

La décentralisation peut aboutir à une mise en œuvre des interventions inégale au sein d'un même pays.
 Conditions défavorables liées au changement climatique
 Instabilité politique

des résultats. Les risques peuvent être d'ordre stratégique, environnemental, financier, opérationnel, organisationnel, politique ou réglementaire. Dans le cas de l'environnement favorable à l'EAH, les risques potentiels susceptibles de compromettre le déroulement des événements indiqué par la TdC sont les suivants :

- Le degré de décentralisation peut influencer sur l'ampleur du renforcement des domaines fonctionnels de l'environnement favorable dans un pays, ce qui peut conduire à des progrès inégaux d'une région à l'autre.
- Le changement climatique peut affecter la disponibilité des ressources en eau, ce qui peut se répercuter sur certaines fonctions liées à la gouvernance EAH et sur la prestation des services.
- L'instabilité politique peut ralentir le rythme du renforcement des environnements favorables, réduire le niveau d'appui extérieur au renforcement des domaines fonctionnels de l'environnement favorable, ou faire peser des contraintes financières sur les mesures de mise en œuvre initialement adoptées.

CHAPITRE 4. DOMAINES FONCTIONNELS DE L'ENVIRONNEMENT FAVORABLE À L'EAH

Ce chapitre décrit chacun des domaines fonctionnels de l'environnement favorable à l'EAH identifiées dans la théorie du changement. Chaque description de fonction comprend une définition, des exemples illustrant les activités destinées à renforcer les résultats escomptés du domaine fonctionnel et des exemples d'indicateurs. Lorsque cela est possible, la description précise les moyens de vérification et les outils permettant d'appuyer le travail de renforcement. Ici, le terme « outils » est utilisé au sens large, et désigne non seulement les instruments de mesure et d'évaluation, mais également les outils de mise en œuvre tels que les termes de référence et la portée des interventions. Pour certaines fonctions, il n'existait aucun outil spécifique disponible au moment où la présente note a été élaborée. Une fois mis au point, les nouveaux outils seront accessibles depuis la plateforme de l'UNICEF dédiée aux environnements favorables à la prestation de services EAH durables.

4.1 Stratégie et politique sectorielles

Définition

La politique se définit comme l'ensemble des procédures, des règles et des mécanismes d'affectation servant de base aux programmes et aux services. Les politiques déterminent les priorités. Elles affectent généralement les ressources destinées à la mise en œuvre et sont reflétées dans la législation et la réglementation. Il convient de tenir compte des politiques nationales et infranationales, en particulier dans les grands pays décentralisés. En règle générale, la législation fixe un cadre global d'orientation des politiques et définit des priorités, et la réglementation fournit des indications plus détaillées (voir ci-dessous).

Activités

- Partager les bonnes pratiques internationales et les enseignements tirés des autres pays propres à inspirer le processus politique et stratégique.
- Veiller à ce qu'un vrai débat ait lieu sur l'élaboration des politiques en facilitant (d'un point de vue technique et financier) l'organisation d'activités telles que des études approfondies (collecte de preuves), des consultations avec les parties prenantes et des ateliers.
- Soutenir la diffusion des politiques et des stratégies ainsi que le renforcement des capacités.
- Si nécessaire, faire appel à des consultants chargés d'élaborer les documents d'orientation et de présenter les expériences et les bonnes pratiques d'autres pays.

Résultats

- La politique EAH relative aux ménages et aux institutions est appuyée par un cadre juridique, inclut des normes nationales de service et tient compte des normes sociales, de l'équité et des futurs besoins d'adaptation. Elle a été ap-

prouvée par le gouvernement et est utilisée par les parties prenantes.

Indicateurs

- Les politiques et stratégies EAH se fondent sur des faits (données, approches basées sur un budget réaliste).
- Les principaux ministères concernés ont des rôles et des responsabilités clairement définis dans le secteur EAH et disposent de mécanismes de responsabilité.
- Les services EAH incluent l'élimination de la défécation à l'air libre gérée en toute sécurité.

Moyens de vérification

- Analyse des politiques et des stratégies
- Analyse des budgets et des financements

Outils

- Outil d'évaluation des environnements favorables du WSP. Présenté sur : <http://www.ircwash.org/sites/default/files/enablingenvironmentassessment.pdf>

4.2 Dispositions institutionnelles

La coordination sectorielle, les modalités de prestation des services ainsi que la réglementation et la responsabilité sont définies dans les dispositions institutionnelles, non pas parce qu'il s'agit de domaines fonctionnels de l'environnement favorable moins importants que les autres, mais afin d'assurer leur alignement et leur harmonisation sur les éléments constitutifs du renforcement du secteur définis par le partenariat SWA.

4.2.1 Coordination sectorielle

Définition

Planification, mise en œuvre et suivi communs, et échange proactif d'informations.

Les mécanismes de coordination du secteur EAH servent de base à l'amélioration de la collaboration entre les parties prenantes et posent les fondements d'une vision commune du secteur, en précisant notamment les rôles, les responsabilités et les défis à venir. Pour être efficaces, ces processus doivent être inclusifs, cohérents et s'accompagner d'une appropriation au niveau national. La coordination est nécessaire à tous les échelons entre les secteurs public et privé et les ONG, ainsi qu'entre les communautés et les autorités locales. Il existe différentes approches de coordination, mais toutes incluent des éléments de dialogue, de communication et de recherche de l'intérêt commun. Les parties prenantes et les acteurs seront différents, mais les activités menées seront les mêmes au niveau national et infranational.

Activités

- Appuyer les processus qui permettent de passer des preuves présentées dans les rapports sectoriels aux décisions ou aux modifications spécifiques relatives aux plans sectoriels. Les organismes d'assistance extérieure (OAE) doivent s'engager en faveur d'un processus à long terme afin d'éviter un essoufflement en période difficile, et de renforcer l'appropriation au plan national. Cette démarche implique un appui aux réunions d'examen périodiques.
- Apporter un soutien technique initial, notamment pour l'élaboration des premiers rapports sectoriels. Financer des études approfondies (sur la viabilité financière ou la durabilité des services d'approvisionnement en eau, entre autres). Inclure le secteur privé dans l'état des lieux par pays (CSO).
- Aider les gouvernements à renforcer la plateforme de coordination humanitaire EAH.
- Établir des partenariats avec les médias, les parlementaires et les observateurs sociaux afin de promouvoir l'incidence de la réflexion et des normes sociales.
- Instaurer une collaboration et des accords avec le secteur privé en matière de surveillance..

Résultats

Toutes les parties prenantes travaillent sur un plan gouvernemental unique et rendent compte en utilisant le même système de communication géré par une ou plusieurs institution(s)/un organe de coordination efficaces et responsables.

Indicateurs

- Existence d'un organe de coordination (au niveau adéquat).
- Bon fonctionnement de l'organe de coordination (sur le plan du développement et de l'action humanitaire).
- Plan gouvernemental unique auquel l'ensemble des parties prenantes contribue..

Moyens de vérification

Documents du programme.

Outils

- Examens sectoriels conjoints.
- État des lieux par pays.

4.2.2 Organisation de la prestation des services

Définition

Les modalités de prestation des services correspondent aux besoins et aux capacités des communautés.

La prestation de services est un ensemble de mécanismes (un modèle) destiné à fournir des services EAH fiables, abordables et de qualité dans chaque sous-secteur de manière permanente (p. ex., l'indicateur de l'ODD relatif à la prestation de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement gérés en toute sécurité). Les diverses modalités de prestation des services EAH font intervenir des organisations de la société civile, des petits prestataires de service, des sociétés

transnationales, des ministères et des instances déléguées des gouvernements nationaux et locaux, ainsi que des entreprises communales.

Activités

- Appuyer les processus permettant d'évaluer et d'analyser les forces et les faiblesses des modèles actuels de prestation de services EAH dans les zones urbaines et rurales, ainsi que dans les services d'assainissement non collectifs, afin de remédier aux faiblesses de la chaîne de valeur des services.
- Soutenir les efforts déployés par le gouvernement et les partenaires en vue d'identifier les modèles capables de fournir à tous des services EAH durables.
- Aider les gouvernements à identifier les indicateurs pertinents pour suivre la durabilité et l'efficacité des services.

Indicateurs

- Différents modèles de prestation de services sont identifiés, chacun fixant des rôles et des responsabilités clairement définis pour les usagers, les prestataires de services et le gouvernement.
- Des normes/références sont en place en matière d'accessibilité financière des services.
- Les modèles de prestation de services du secteur envisagent différentes options, y compris la participation du secteur privé.
- Le contexte politique et le cadre réglementaire sont favorables à l'application de ces modèles.
- Les modèles incluent des dispositions concernant le ciblage des populations les plus vulnérables.
- Les modèles prévoient des mécanismes de responsabilité entre les usagers, les gouvernements et les prestataires de services.

Résultats

Les modèles de prestation des services EAH sont définis pour des contextes différents et correctement appliqués. Ils précisent les rôles et les responsabilités des acteurs, et décrivent les procédures de passation de marchés, les accords d'exploitation et de maintenance, les chaînes d'approvisionnement, les tarifs et les autres paramètres de service. Enfin, ils permettent de fournir des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement efficaces et efficaces.

Moyens de vérification

- Documents de référence relatifs à la prestation de services
- Entretiens avec des spécialistes.

Outils

- WASH-BAT
- Fiche de score par sous-secteur. Présentée sur : <http://www.ircwash.org/sites/default/files/sub-sectorscorecard.pdf>

4.2.3. Réglementation et responsabilité

Définition

Des systèmes clairs de responsabilité et de suivi qui évaluent les niveaux, l'utilisation et la fonctionnalité des services, en tenant compte des définitions internationales et nationales de la couverture.

La réglementation désigne l'ensemble des règles ou des décrets publiés par le gouvernement dont le but est d'encadrer ou de régir les comportements et ayant souvent force de loi. La réglementation peut porter sur un large éventail de domaines : pratiques des prestataires de services, normes de conception, tarifs, normes de rejet, protection de l'environnement ou marchés publics. Appliquée au secteur EAH, la responsabilité désigne le principe démocratique selon lequel les élus et les responsables gouvernementaux chargés d'assurer la prestation des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement doivent rendre compte de leurs actions aux usagers et être responsables devant eux.

Activités

- Appuyer l'élaboration d'un cadre juridique qui établira une fonction réglementaire, en veillant à ce que ce dernier soit suffisamment indépendant, d'un point de vue technique et financier, des institutions réglementées. Promouvoir la participation des parties prenantes au processus réglementaire. Favoriser les liens entre les associations de consommateurs et les régulateurs.
- Aider les acteurs du secteur à cartographier et à comprendre les relations de responsabilité dans la prestation de services.
- Soutenir l'accès à l'information (encourager les initiatives de citoyens et de groupes de citoyens concernant l'utilisation des procédures législatives officielles pour obtenir des informations).
- Favoriser les efforts visant à consolider les cadres juridiques et réglementaires propres à renforcer la liberté et la pluralité des sources d'information. Agir par l'intermédiaire des gouvernements ou en contact étroit avec ces derniers et les encourager à répondre favorablement aux demandes d'information de la société civile.

Résultats

Des mécanismes d'interaction et d'échange d'informations sont en place entre le gouvernement, les prestataires de services et les citoyens. Des institutions indépendantes exercent les fonctions de supervision et de contrôle, et délivrent des incitations et des sanctions fondées sur les résultats en vue d'améliorer les services EAH.

Indicateurs

- Des mécanismes clairs et efficaces permettent de recueillir les retours d'information et les réclamations des consommateurs concernant les services.
- Les mécanismes de contrôle interne, tels que l'audit des comptes de l'État et les commissions de transparence, fonctionnent correctement.

- L'organe réglementaire est suffisamment indépendant des prestataires de services et du gouvernement pour faire office d'arbitre et délivrer des incitations fondées sur les résultats. Il dispose de ressources et de capacités suffisantes pour exercer ses fonctions et/ou délivrer des sanctions.

Moyens de vérification

- Systèmes d'information de gestion.
- Mécanismes permettant de recueillir les retours d'information des consommateurs.
- Fiches d'appréciation citoyenne.
- Rapports d'audit.
- Dépenses budgétaires..

Outils

- Responsabilité de l'UNICEF dans le Guide de référence sur l'EAH.
- « La redevabilité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement - Guide de référence pour la programmation », Facilité pour la Gouvernance de l'Eau du PNUD/UNICEF/Institut International de l'Eau de Stockholm, 2015. Consultable sur : <http://watergovernance.org/resources/accountability-in-wash-a-reference-guide-for-programming/>.

4.3 Planification, suivi et examen du secteur

La planification, le suivi et l'examen du secteur sont présentés ensemble afin d'assurer leur alignement sur les éléments constitutifs du renforcement du secteur définis par le partenariat SWA.

4.3.1. Planification sectorielle

Définition

Feuille de route assortie d'échéances et dotée de ressources humaines et financières.

La planification est le processus qui consiste à penser et à organiser les activités budgétisées nécessaires pour atteindre l'objectif convenu, et à préparer une série d'actions qui permettront d'atteindre un objectif spécifique. La définition collaborative d'une vision et d'une stratégie communes pour le programme du secteur EAH sert de fondement à la coordination et à la motivation à tous les niveaux.

Activités

- Appuyer les efforts déployés par le gouvernement afin d'analyser le secteur EAH en vue d'en identifier les lacunes et les besoins.
- Soutenir un processus permettant de définir les cibles et les objectifs.
- Appuyer un processus de planification sectorielle.
- Aider à l'élaboration d'une campagne de communication efficace afin d'informer toutes les parties prenantes du processus de planification. Utiliser un langage clair et simple.

Résultats

Un plan national d'approvisionnement en services EAH validé par la plupart des parties prenantes est en place. Il définit des cibles claires, des indicateurs et des activités budgétisées qui peuvent être régulièrement révisés et actualisés, et qui permettent de fournir des services durables tout en réduisant les inégalités.

Indicateurs

- Le programme national piloté par le gouvernement est approuvé par les autres parties prenantes.
- Un plan stratégique tenant compte des risques et définissant des cibles claires, des activités, des délais, un budget et des jalons.
- La preuve de concept (options/solutions, approches) du déploiement à grande échelle ainsi que les ressources humaines et financières requises sont en place.
- Les chefs traditionnels et communautaires sont représentés et engagés dans le processus de planification.

Means of verification

- Documents de référence pertinents (Plan national d'investissement, Plans sectoriels pluriannuels, Plans de travail annuels).
- Examens budgétaires.

Outils

UNICEF/Projet de santé environnementale de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), 1997, « Towards Better Programming: A Sanitation Handbook ». Consultable sur : http://www.unicef.org/wash/files/San_e.pdf.

Outil de planification, de prévision et d'évaluation de la durabilité (TOPPES). Consultable sur : <http://www.ircwash.org/sites/default/files/toolforplanningpredictingevaluating-sustainability.pdf>

4.3.2 Suivi, évaluation et enseignements du secteur

Définition

Recueillir des preuves valables, fiables et à jour qui permettront aux parties prenantes de prendre des décisions en matière de gestion afin d'adapter et d'améliorer les politiques et les programmes.

Les programmes EAH doivent faire l'objet d'une évaluation et d'un suivi réguliers. Les acteurs doivent avoir la volonté et la capacité d'utiliser les informations de suivi et d'évaluation (S&E) afin de procéder à des ajustements programmatiques. Un suivi efficace permettra d'identifier les forces et les faiblesses en termes de méthodologie, de modalités de mise en œuvre et de rentabilité du programme. La responsabilité globale du suivi et de l'évaluation doit être assumée au plus haut niveau du programme, mais elle doit se fonder sur les informations recueillies auprès des administrations locales et des communautés.

Activités

- Assurer un appui organisationnel axé sur le renforcement et



le maintien des liens entre les différents acteurs.

- Apporter le soutien nécessaire pour que les informations produites puissent contribuer aux processus de planification et de prise de décisions à l'échelon des autorités locales.
- Si nécessaire, renforcer les capacités. Obtenir des engagements de financement à long terme pour le suivi.

Résultats

L'instance responsable et les autres parties prenantes examinent régulièrement la situation et prennent leurs décisions en s'appuyant sur les preuves recueillies.

Indicateurs

- Un système national de suivi piloté par le gouvernement est en place et utilisé.
- Un ensemble commun d'indicateurs relatifs aux domaines fonctionnels d'un environnement favorable à l'EAH est approuvé par toutes les parties prenantes et suivi dans le temps.
- Des processus permettant de tirer des enseignements du secteur sont en place (ils combinent différentes approches fondées sur l'évaluation, la recherche et la gestion des connaissances).
- Un ou plusieurs système(s) de suivi des retours d'information permettant d'améliorer la prise de décisions à différents niveaux sont en place (de la pratique à la politique).
- Des examens sectoriels ou des dispositifs similaires permettent d'évaluer régulièrement les progrès réalisés par rapport aux cibles fixées et de définir les actions prioritaires.

Moyens de vérification

- Système d'information de gestion
- Budgets
- Documents comptables
- Rapports de mise en œuvre des programmes
- Rapports d'évaluation et d'examen sectoriels

Outils

- WASH-BAT
- Outil d'optimisation des ressources du secteur EAH du Département britannique pour le développement international (DFID) (outil VFM-WASH)
- Suivi des engagements de haut niveau du partenariat SWA
- Boîte à outils de l'UNICEF pour le suivi du secteur

4.4 Budgétisation et financement sectoriels

La budgétisation et le financement sectoriels sont présentés conjointement afin d'assurer leur alignement sur les éléments constitutifs du renforcement du secteur définis par le partenariat SWA.

4.4.1 Budgétisation

Définition

De quelle façon l'argent est-il alloué au secteur ? Quel est le montant des dépenses et à quoi sont-elles affectées ?

Un budget permet d'estimer les recettes et les dépenses au titre des services EAH sur une période donnée. Le budget national présente officiellement les sommes que l'État prévoit de dépenser sur une période donnée ainsi que les moyens qui lui permettront de financer ces dépenses. Les budgets doivent inclure les postes suivants : infrastructures, formation, rémunération du personnel, transport, équipement et fournitures de bureau, supports de communication et matériels pédagogiques, et activités de promotion du changement des comportements. Les dépenses correspondent au total des sommes déboursées par un gouvernement, une organisation ou une personne sur une période donnée.

Activités

- Recenser les flux budgétaires, identifier les goulots d'étranglement potentiels et soutenir les activités visant à les résorber.
- Encourager la budgétisation participative en favorisant les échanges d'expérience avec d'autres pays.
- Faciliter le dialogue Sud-Sud entre communes.
- Fournir une assistance financière au lancement et à la gestion du processus de budgétisation.

Résultats

Les flux financiers qui permettront d'atteindre les cibles EAH nationales pour tous les groupes de population sont identifiés, adaptés et prévisibles.

Indicateurs

- Les allocations budgétaires sont suffisantes pour appuyer la prestation de services.
- Les allocations budgétaires sont suffisantes pour couvrir les dépenses d'équipements nécessaires à la réalisation des cibles EAH relatives aux investissements.
- Le budget est adapté et ventilé par sous-secteur (zones rurales, urbaines, eau, assainissement).
- Le budget et les dépenses sont accessibles au public.
- Les flux financiers sont prévisibles.

Moyens de vérification

- Système d'information de gestion
- Budgets
- Documents comptables

Outils

- Outil d'optimisation des ressources du DFID (VFM-WASH)
- Examen des dépenses publiques dans le secteur EAH

4.4.2 Financement

Définition

Capacité à lever des fonds auprès de différentes sources.

Cette dimension vise à évaluer l'adéquation des modalités de financement de la prestation des services EAH, y compris les coûts d'investissement et de programmation.

Activités

- Identifier la provenance et la destination des financements actuels du secteur EAH.
- Réaliser des études de faisabilité des différents mécanismes de financement (taxes, tarifs et transferts) pour chaque sous-secteur.
- Étudier des dispositifs de financement alternatifs tels que le microfinancement et solliciter des investisseurs..

Résultats

Le secteur EAH est capable d'attirer différentes sources de financement.

Indicateurs

- Les moyens financiers nécessaires aux activités du secteur sont identifiés.
- Le montant des fonds provenant des taxes, des tarifs et des transferts nécessaires au financement des activités du secteur est identifié.
- Les cadres juridiques et institutionnels nécessaires à la réalisation de transactions financières sont en place.
- Dotations publiques en faveur de l'eau et de l'assainissement en pourcentage du produit intérieur brut (PIB).
- Les institutions financières requises sont en place.

Moyens de vérification

- Système d'information de gestion
- Budgets
- Documents comptables

Outils

- Initiative TrackFin de l'OMS
- Outil d'optimisation des ressources du DFID (VFM-WASH)
- Examen des dépenses publiques dans le secteur EAH
- Analyse de la marge de manœuvre budgétaire (UNICEF)
- Outil d'investissement et de financement à l'échelle sectorielle (SWIFT). Présenté sur : <http://www.ircwash.org/sites/default/files/sectorwideinvestmentandfinancingtool.pdf>

4.5. Sector Capacity Development

Définition

Capacité et compétence institutionnelles et humaines pour fournir des services EAH.

Les institutions publiques et privées, tous niveaux confondus, doivent être capables d'exercer leurs rôles et leurs responsabilités pour une prestation efficace des services EAH à grande échelle. La capacité institutionnelle nécessite les éléments suivants : un personnel en nombre suffisant et doté de toutes les compétences requises pour mener à bien sa mission ; un « siège organisationnel » au sein de l'institution doté de responsabilités dédiées ; une bonne maîtrise de la méthodologie, des systèmes et des procédures convenus pour la mise en œuvre du programme ; et la capacité à suivre l'efficacité du programme et à l'adapter en permanence.

Activités

- Soutenir un processus permettant d'identifier les déficits en capacités, les postes vacants et le personnel formé ainsi que l'utilisation des capacités.
- Aider les gouvernements à concevoir et à consolider des plans de renforcement des capacités.
- Soutenir un processus permettant d'institutionnaliser le renforcement des capacités.

- Renforcer les partenariats avec les établissements universitaires au sein des pays.
- Encourager les échanges d'expériences, notamment dans le sens Sud-Sud.
- Appuyer structurellement et durablement les besoins en capacités pour le déploiement à grande échelle des processus.

Résultats

Les parties prenantes et les institutions possèdent les ressources humaines, techniques et financières nécessaires pour exercer leurs responsabilités conformément au plan d'orientation sectoriel, et les structures permettant d'assurer leur adaptation et leur renouvellement permanents sont en place.

Indicateurs

- Plan gouvernemental de renforcement des capacités fondé sur l'évaluation des besoins.
- Les différents acteurs institutionnels/prestataires possèdent leur propre plan de renforcement des capacités.
- La mise en œuvre/progression est mesurée par rapport aux plans de renforcement des capacités.

Moyens de vérification

- Évaluation des besoins.
- Plans de renforcement des capacités et d'encouragement.
- Postes budgétaires consacrés au renforcement des capacités.
- Dépenses budgétaires.

Outils

- Outil d'auto-évaluation de la durabilité. Présenté sur : <http://sustainablewash.org/self-assess>.
- Outil d'auto-évaluation des capacités. Présenté sur : http://www.ircwash.org/sites/default/files/shaw_csa_pa-per_fina_19.08.2014.pdf.
- Outil d'évaluation des besoins en capacités. Fonds pour la gouvernance et la transparence (WaterAid). Présenté sur : <http://www.wateraid.org/us/google-search?query=capacity+needs+assessment+tool.+governance+and+transparency>

CHAPITRE 5 : PROCESSUS DE SOUTIEN AU RENFORCEMENT DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À L'EAH

5.1 Introduction

L'UNICEF et les pays dans lesquels il opère ont mis en place des cycles de programmation ayant pour but d'orienter leurs travaux de soutien au secteur EAH. La présente section fournit un processus par étapes de collaboration avec les gouvernements et les partenaires sectoriels en vue de renforcer les environnements favorables à la prestation de services EAH. Ce processus présente certaines similitudes avec les activités du cycle de programmation existant, lui permettant ainsi d'être facilement intégré aux activités du cycle de programmation en cours afin de les renforcer et d'y inclure les préoccupations liées à l'environnement favorable à l'EAH.

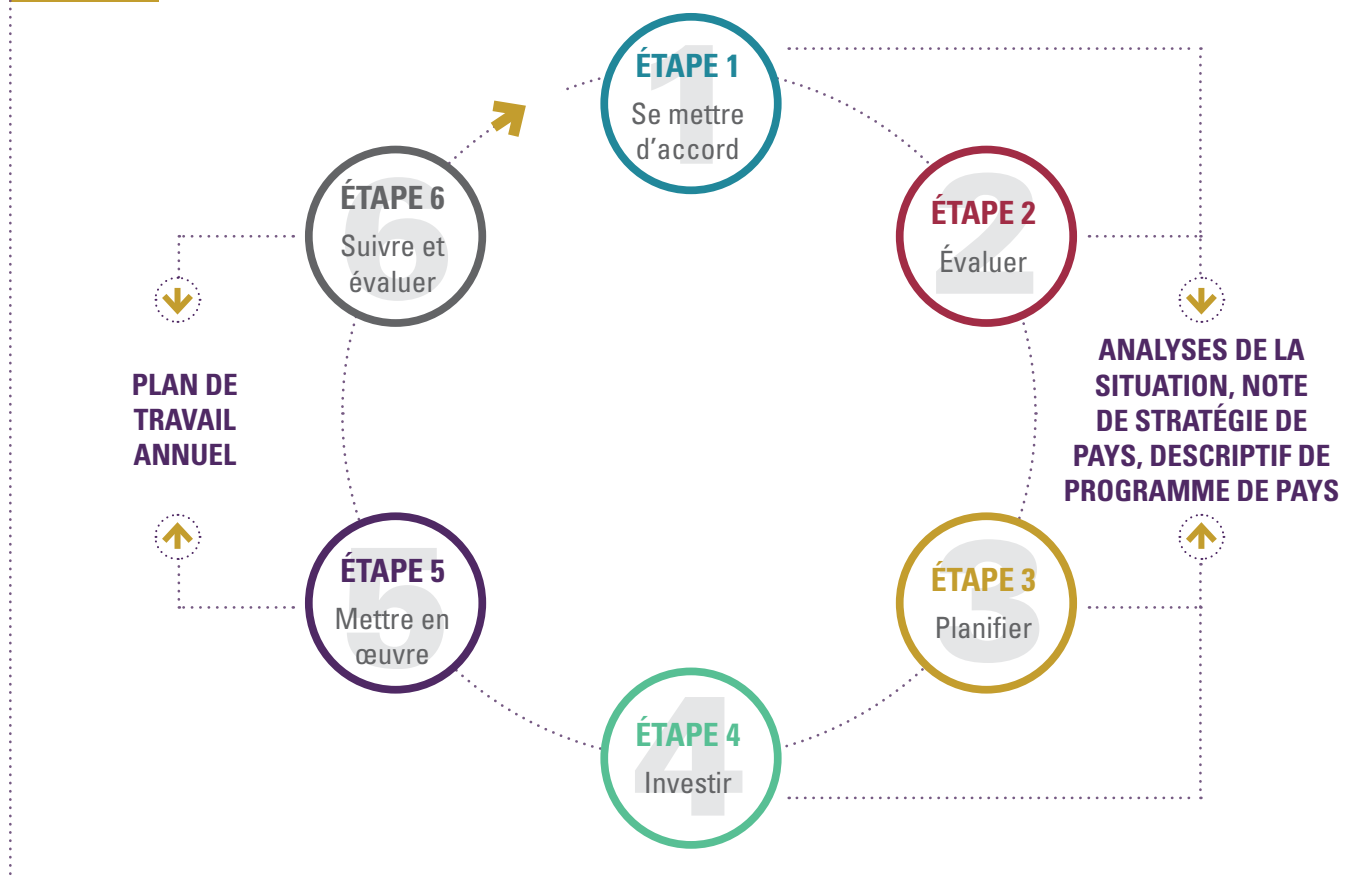
De manière générale, l'approche par étapes comprend les phases suivantes :

1. **Se mettre d'accord** : établir un consensus et un leadership afin de renforcer le secteur EAH.

2. **Évaluer** le statut de l'environnement actuel du secteur EAH.
3. **Planifier** : mettre en place un processus de planification dirigé par le gouvernement en vue de renforcer les environnements favorables à l'EAH.
4. **Investir** : élaborer un plan d'investissement pour le secteur EAH.
5. **Mettre en œuvre** : établir un plan de mise en œuvre UNICEF.
6. **Suivre et évaluer** : les domaines fonctionnels d'un environnement favorable.

La figure 5 illustre ce processus, les étapes communes au cycle de programmation national et aux activités liées à l'environnement favorable à l'EAH étant entourées d'une ligne en pointillés. Les étapes 1 à 4 de l'environnement favorable à l'EAH présentées dans cette illustration correspondent aux processus nationaux suivants : analyse de la situation ; note de stratégie de pays ; et descriptif de programme de pays. Par

FIGURE 5 Processus de soutien à l'environnement favorable à l'EAH



TABEAU 2 Brève description objective des principaux outils et approches utilisés pour renforcer les environnements favorables à l'EAH

OUTIL	OBJECTIF	DESCRIPTION
Examens sectoriels conjoints (ESC) EAH	Examiner et évaluer les avancées nationales dans le secteur.	Les principaux acteurs du secteur établissent un rapport (généralement annuel) qui sert de référence quant aux progrès accomplis et offre des recommandations.
Suivi des engagements de la Réunion de haut niveau de SWA	Suivre les engagements pris par la Réunion de haut niveau lors de conférences régionales (organisées depuis 2002) visant à encourager davantage le leadership et l'action politique, améliorer la responsabilisation et utiliser les ressources plus efficacement.	Les réunions débouchent souvent sur la prise de résolutions intergouvernementales contraignantes, accompagnées par la suite de mesures de suivi ; plateforme de suivi en ligne à l'adresse : www.WASHwatch.org .
Analyse et évaluation mondiales de l'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS)	Fournir aux décideurs politiques à tous les niveaux une analyse fiable, complète, mondiale et facilement accessible des éléments de preuve afin d'encourager une prise de décision éclairée concernant l'assainissement et l'eau potable.	Un rapport mondial est publié tous les deux ans et comprend une évaluation des politiques et des institutions gouvernementales, des investissements, de l'aide aux pays étrangers et de l'influence relative de tous ces facteurs sur les résultats.
État des lieux par pays du Programme pour l'eau et l'assainissement (WSP) de la Banque mondiale	Fournir un aperçu des réalisations dans les quatre sous-secteurs EAH, comparer les modèles de prestation de services et identifier les problèmes qui pourraient entraver les progrès.	Évaluation des progrès concernant trois aspects de la prestation de services pour chacun des sous-secteurs EAH : promotion de la prestation de services, développement des services et maintien des services.
Évaluation de l'environnement favorable à l'assainissement en zones rurales (Banque mondiale)	Évaluer et suivre systématiquement les progrès réalisés dans le cadre des programmes d'assainissement et d'hygiène.	Est formée de huit composantes essentielles utilisées pour décrire l'environnement favorable, contenant chacune six indicateurs ou « éléments » présentés sous forme de liste de contrôle.
Outil d'analyse des goulots d'étranglement inhérents au secteur EAH (WASH-BAT) (UNICEF)	Encourager un processus participatif avec les partenaires gouvernementaux afin d'évaluer et d'analyser les manquements de l'environnement favorable dans chacun des quatre sous-secteurs EAH.	Réalise une analyse des causes fondamentales des principaux obstacles aux avancées sectorielles afin de définir la nécessité et les conséquences de leur élimination.
Initiative TrackFin (OMS)	Définir et tester au niveau national une méthodologie mondialement acceptée de suivi des financements dans le secteur EAH.	Réponses à quatre questions de base : (i) Quel est le montant total des dépenses ? ; (ii) Comment les fonds sont-ils répartis entre les différents services EAH et selon les types de dépenses ? ; (iii) Qui finance les services ? ; et (iv) Quelles entités reçoivent des fonds ?
Outil d'optimisation des ressources VFM-WASH (DfID)	Promouvoir la meilleure utilisation des ressources disponibles afin d'obtenir des résultats durables dans le secteur EAH.	Collecte et analyse des données sur les coûts et les résultats d'un programme spécifique, interprète les indicateurs « d'optimisation des ressources » générés, et les compare à ceux d'autres programmes.
Revue des dépenses publiques du secteur EAH (Banque mondiale)	Évaluer l'efficacité des dépenses allouées au secteur EAH.	Analyse les dépenses publiques sur une période de plusieurs années pour évaluer leur conformité avec les priorités des politiques adoptées et déterminer quels résultats ont été atteints.
Enquête de suivi des dépenses publiques (ESDP) dans le secteur EAH (Banque mondiale)	Juger des résultats financiers en apportant des preuves sur les flux financiers et la qualité de la prestation de services.	Enquête quantitative sur la prestation des services publics, dont l'unité d'observation est incarnée par un prestataire et/ou les autorités locales (prestataires de première ligne).
Analyse des dépenses territoriales allouées au secteur EAH	Déterminer si les investissements publics participent à l'obtention de résultats équitables.	Souvent intégrée à la revue des dépenses publiques, mais peut aussi être réalisée de manière indépendante.
Analyse de l'espace fiscal (UNICEF)	Identifier comment les activités EAH supplémentaires peuvent être financées au sein du cadre fiscal.	Explore différentes possibilités en fonction de critères nationaux, tels que (i) le revenu national ; (ii) l'aide étrangère ; (iii) la possibilité d'augmenter le financement par emprunts ou de restructurer la dette ; (iv) revoir les priorités des allocations actuelles ; (v) puiser dans les réserves fiscales ; et (vi) lutter contre la corruption.

Des outils supplémentaires sont présentés ici : <https://washenablingenvironment.wordpress.com/>

ailleurs, les étapes 5 et 6 correspondent respectivement au plan de travail annuel et à l'examen sectoriel conjoint annuel. Les flèches permettent d'identifier les domaines rattachés aux différentes étapes.

5.2 Étapes du renforcement des environnements favorables à l'EAH

La présente section aborde les différentes étapes du processus de renforcement des environnements favorables au secteur EAH. Chaque étape comporte deux sous-parties, l'une examinant les principales mesures pouvant être prises, et l'autre, présentant des exemples d'actions pouvant être entreprises à chaque étape. Des outils sont proposés pour un grand nombre des principales mesures évoquées. Veuillez noter que l'annexe 2 fournit des informations détaillées sur les outils référencés.

Étape 1 : Convenir du renforcement du secteur EAH

Rassembler les parties prenantes pour réfléchir au changement de l'environnement favorable à l'EAH et convenir d'un processus adapté de mise en œuvre de ce changement.

Mesures principales

- Livrer un plaidoyer fondé sur des preuves pour démontrer qu'il est peu probable que la situation de statu quo permette d'améliorer et d'élargir l'accès aux services EAH durables ou de réduire les inégalités en la matière.
- Outil : Manuel de plaidoyer de l'UNICEF.
- Encourager le gouvernement à se montrer plus favorable au changement et à créer des alliances allant dans ce sens, comme établir des liens entre les différents acteurs, développer une vision commune et décider sur quelles actions concentrer les efforts. Cette mesure exige la consultation des secteurs public et privé, de la communauté des ONG et de la société civile et/ou la création de groupes d'intérêts spéciaux.
- Outil : Country Guide to Engage Parliaments on Budget Issues for Child Rights (UNICEF – à paraître).
- Identifier et soutenir les leaders politiques qui deviendront des ambassadeurs du changement.
- Outil : Manuel de plaidoyer de l'UNICEF.
- Former un groupe de travail technique sectoriel ayant un mandat clairement défini qui se concentrera sur le renforcement des environnements favorables.
- Outil : mandat défini du groupe de travail sectoriel.
- Collaborer avec le groupe de travail technique sur les environnements favorables afin de déterminer les domaines fonctionnels d'un environnement favorable, ainsi que les définitions et les indicateurs connexes. Utiliser les domaines fonctionnels d'un environnement favorable et les indicateurs WASH-BAT connexes de l'UNICEF (voir ci-dessus) comme référence.

Exemple AusAID en Zambie

En 2011, Australian AID (AusAID), l'Agence australienne pour le développement international, a rédigé une note sur le secteur EAH en vue d'informer les parties prenantes de la situation actuelle du secteur et d'encourager la définition de priorités sectorielles EAH. La note a examiné la couverture, les statistiques sanitaires liées au secteur EAH, les tendances financières sectorielles dont une analyse des coûts des fonds annuels nécessaires pour atteindre les objectifs EAH, la gouvernance du secteur, le changement climatique et les ressources hydriques. Les parties prenantes ont convenu que :

- Le manque de leadership institutionnel, de capacités et de coordination à tous les niveaux constitue le principal obstacle aux avancées dans le secteur EAH en Zambie, en particulier à l'amélioration de l'assainissement qui connaît des progrès très limités.
- La décentralisation du pouvoir aux niveaux local et du district ne s'est pas accompagnée d'une augmentation suffisante des capacités financières et techniques.
- Bien qu'il soit probable que la couverture en eau potable des zones urbaines atteigne les objectifs nationaux fixés, il est peu probable que les objectifs nationaux et les OMD liés au secteur EAH soient réalisés sans une nette augmentation des investissements.
- Bien que le gouvernement considère l'assainissement comme faisant partie intégrante de l'EAH, l'établissement de priorités réalistes au vu des ressources budgétaires reste primordial.

Étape 2 : Effectuer une analyse systématique des environnements favorables à l'EAH

Une fois le processus de changement défini par les acteurs, les dirigeants politiques et l'UNICEF peuvent mener une large campagne d'implication des parties prenantes visant à analyser systématiquement les environnements favorables à l'EAH.

Mesures principales

- Réaliser une analyse de la situation afin de comprendre le contexte de l'environnement favorable à l'EAH, et examiner notamment : les travaux pertinents en matière d'environnement favorable déjà menés dans le secteur ; les stratégies et cibles des ODD ; les problématiques pertinentes en matière de zones urbaines et rurales ; les niveaux de pouvoir et les institutions gouvernementales impliqués ; les ressources disponibles ; et les partenaires financiers et de mise en œuvre potentiels.
- Identifier les principaux acteurs du gouvernement et des partenaires de développement qui participeront à l'analyse des goulots d'étranglement freinant l'établissement d'un environnement favorable à l'EAH.
- Organiser un atelier d'analyse des goulots d'étranglement de l'environnement favorable à l'EAH pouvant aider à :

- o Déterminer les principaux facteurs favorables que le secteur EAH doit développer
- o Identifier les goulots d'étranglement qui freinent les progrès dans le secteur
- o Proposer des activités (ordonnancées) visant à éliminer chaque goulot d'étranglement
- o Estimer les coûts de suppression des goulots d'étranglement
- o Identifier les possibilités de financement pour combler le manque de ressources
- o Plaider pour l'octroi de fonds supplémentaires en faveur des interventions prioritaires
- o Établir un lien entre la suppression des goulots d'étranglement et l'amélioration de la couverture du secteur EAH et de l'élargissement des objectifs de développement
- Identifier les dépenses actuelles consacrées aux interventions dans le secteur, ainsi que les lacunes de financement.
- Encourager un processus participatif avec les partenaires gouvernementaux afin d'évaluer et d'analyser les manquements de l'environnement favorable dans chacun des quatre sous-secteurs EAH.
- Réaliser une analyse supplémentaire (ou s'associer avec d'autres acteurs pour mener cette analyse) en vue d'approfondir les connaissances sur l'état actuel des domaines fonctionnels d'un environnement favorable à l'EAH, ainsi que ses obstacles, dans un sous-secteur (p. ex., l'assainissement dans les zones urbaines) ou dans une zone couverte par le programme EAH (p. ex., les écoles).
 - o Suivre les financements du secteur EAH à l'échelle nationale.
- Réaliser des évaluations d'optimisation des ressources, comme une analyse coût/efficacité, une analyse coût/efficacité ou une analyse coût/bénéfice.
 - o Évaluer l'équité des dépenses dans le secteur EAH.
 - o Réaliser un calcul des coûts du cycle de vie du programme EAH en milieu rural.

Outils

- Outil WASH-BAT
- SitAn+
- Analyse de l'espace fiscal
- Enquête de suivi des dépenses publiques (ESDP)
- Analyse des dépenses territoriales
- Outil d'optimisation des ressources du secteur EAH (Dfid)
- Outil WASH COST
- TrackFin

Exemple

Utilisation de l'outil WASH-BAT à Madagascar¹⁹

¹⁹ Peter Ryan WASH Consulting, 2014, Madagascar WASH Sector Provision. Bottleneck Assessment, UNICEF.

L'objectif premier de l'outil WASH-BAT est d'améliorer les ressources et l'efficacité du secteur EAH afin d'obtenir des résultats plus durables, plus équitables et à plus grande échelle. Le processus a été adapté au contexte local et mené en plusieurs étapes. Ensuite, les facteurs favorables et les goulots d'étranglement ont été analysés à plusieurs reprises avec l'aide de divers acteurs.

Les premières conclusions ont été regroupées sous cinq thèmes :

- Coordination et planification. Pas de direction officielle du secteur et faible décentralisation aux niveaux régional et communal.
- Extension et pérennité. Intérêt limité porté à l'extension des infrastructures et à la pérennité de la prestation de services.
- Financement sectoriel. Manque de financements et faible souci d'équité concernant les interventions du programme à un niveau significatif, et capacité d'absorption restreinte.
- Secteur privé. Manque d'engagement et de compétences nécessaires, inexistance ou immaturité des marchés, et absence d'une chaîne d'approvisionnement crédible.
- Société et culture. La société au sens large n'est pas impliquée dans les activités EAH car elle ne reçoit pas la reconnaissance et le soutien dont elle a besoin.

Les recommandations émises pour résoudre les problèmes spécifiques au cas de Madagascar sont les suivantes :

- Coordination et planification. Adoption d'une approche sectorielle. Cette recommandation requiert deux processus : a) identifier les étapes mises en œuvre dans d'autres pays dans lesquels des activités EAH performantes et des approches sectorielles ont été mises en place dans d'autres secteurs ; et b) établir un processus de discussion et de décision inclusif afin d'évoquer les éléments qui devront être intégrés à l'approche, ainsi que leurs implications, leurs avantages et leurs coûts. Ce processus doit être fermement implanté au sein du gouvernement.
- Pérennité et élargissement. Aucune tentative significative d'extension des activités ne portera ses fruits tant que leur couverture sera limitée par des problèmes de durabilité de plus en plus importants. Le manque de pérennité est dû à un état d'esprit axé sur l'infrastructure. Il a été recommandé de développer une stratégie de durabilité pour le secteur EAH intégrée à un nouveau paradigme de la prestation de services, à laquelle l'ensemble des acteurs participerait et qu'ils accepteraient. L'UNICEF a accepté de diriger ce processus, avec le soutien de WaterAid. Il a également été recommandé de réaliser une étude sur l'équité pour l'année 2014.
- Financement sectoriel. Les recommandations liées au financement comprenaient les actions suivantes : plaider en faveur de l'augmentation des financements après un tournant politique probable à la suite d'une élection ; adhérer aux principes de WASH Cost dans tout le secteur ; créer une base de données transparente et largement diffusée, ainsi qu'un système de gestion des performances ; et opti-



mettre l'utilisation du budget, grâce notamment à la déconcentration et à la délégation. Il a également été recommandé de nommer un responsable ou un expert du financement sectoriel qui aurait pour mission de poursuivre la mise en œuvre des recommandations et de rendre compte de leur avancement, et qui en serait responsable.

- Secteur privé. La réalisation d'une étude sur le renforcement des capacités et les besoins du secteur privé a été recommandée. Cette dernière porterait spécifiquement sur les forces et les faiblesses nationales et établirait une comparaison avec les pays dans lesquels le secteur privé est engagé pleinement et de manière productive.
- Société et culture. À l'instar d'autres pays pauvres, une charge démesurée pèse sur les communautés rurales pour qu'elles gèrent leur propre approvisionnement en eau. Toutefois, l'absence de soutien après la campagne de sensibilisation aux bonnes pratiques en matière d'assainissement et d'hygiène se traduit par un changement des comportements et des infrastructures de courte durée. Les analystes en ont conclu que le secteur EAH devait évoluer rapidement et passer de la simple fourniture d'infrastructures à la diffusion d'une culture de prestation de services. Le lancement d'une campagne nationale d'assainissement et d'hygiène est jugé nécessaire pour souligner les problèmes en la matière et mettre l'accent sur le changement des comportements, en particulier auprès des femmes et des enfants, en s'assurant que les problèmes d'équité et de pauvreté sont abordés.

Étape 3 : Élaborer un plan de renforcement des environnements favorables à l'EAH

Une fois que l'accès aux services EAH et que la prestation de ces services ont été analysés de manière systématique, un

programme gouvernemental complet peut être mis en place pour renforcer les environnements favorables au secteur EAH.

Mesures principales

- Engager un processus avec le gouvernement afin de définir des objectifs et des cibles nationales liés à l'EAH pour les quinze années de la période des ODD. Mettre l'accent sur les activités afin de réduire progressivement les inégalités en matière d'accès aux services EAH. Comparer le taux actuel d'amélioration de l'accès aux services EAH (ou d'autres cibles telles que la réduction de la défécation à l'air libre) au taux d'amélioration de l'accès nécessaire pour atteindre la cible des ODD. Évaluer les besoins annuels et globaux en matière d'investissement pour atteindre les cibles fixées, afin que le gouvernement comprenne ce qui est réaliste et réalisable.
- Encourager un processus de planification sectorielle. Élaborer un plan d'action à moyen et long terme avec les autorités fédérales/de la province visant à renforcer l'environnement favorable et tous ses domaines fonctionnels. Présenter la série de réformes nécessaires pour renforcer chaque fonction de l'environnement favorable considérée comme un goulot d'étranglement pour la prestation de services EAH durables et la réalisation des ODD relatives à l'EAH.
- Identifier et définir les rôles et responsabilités de chaque partenaire de développement afin de soutenir le gouvernement dans la mise en œuvre du plan d'action. Le rôle de l'UNICEF est d'examiner les forces comparatives, ainsi que les ressources humaines et budgétaires du pays.
- Participer à l'élaboration d'une campagne de communication efficace qui utilise un langage clair et simple pour informer toutes les parties prenantes du processus de planification.

Les activités du programme dédiées à chaque fonction

de l'environnement favorable doivent posséder une expertise technique sur l'un des domaines fonctionnels de l'environnement favorable, permettre un renforcement des capacités, se livrer à un plaidoyer, soutenir les processus de réforme, mettre à l'essai les nouvelles approches innovantes, et développer les outils de connaissance basés sur des preuves.

Outils/ressources

Ministère de l'infrastructure. République du Rwanda. *Water and Sanitation Sector Strategic Plan 2013/14-2017/18*. Disponible en anglais à l'adresse : http://www.minecofin.gov.rw/fileadmin/templates/documents/sector_strategic_plan/Water_and_Sanitation_SSP_June_2013.pdf

Exemple

À contre-courant : enseignements tirés au Nigéria après le soutien des services publics EAH en milieu urbain²⁰

Comprendre les limites des précédentes interventions ayant eu pour but d'instaurer des services durables d'approvisionnement en eau permettra d'aider à concevoir des programmes futurs de mise en œuvre des environnements favorables qui aboutiront à une couverture fiable en eau potable. Un projet mis en place au Nigéria sur une période de neuf ans et visant à résoudre les faiblesses institutionnelles des services d'approvisionnement en eau en milieu urbain dans trois provinces n'a pas atteint ses objectifs. Le Projet de réforme du secteur de l'eau en milieu urbain a été conçu pour améliorer l'accès aux systèmes d'adduction de l'eau dans des zones urbaines définies et s'est attaché tout particulièrement à améliorer la fiabilité et la viabilité financière des services d'approvisionnement en eau en milieu urbain. Il a également adopté une approche plus équilibrée entre les acteurs publics et privés. Le projet a rempli ses objectifs d'investissement en faveur de la réhabilitation et de l'expansion, mais il a connu un succès plus mitigé quant à la réforme institutionnelle qu'il devait mettre en place pour garantir la pérennité des services. Les enseignements tirés de cette expérience permettront de parfaire les futures interventions d'amélioration des environnements favorables :

- Les réformes « institutionnelles » doivent s'accompagner de réformes « matérielles », même si celles-ci s'avèrent difficiles. Les programmes doivent se concentrer sur d'autres aspects que les réalisations purement matérielles, et des programmes de formation appropriés doivent être mis en place afin de développer les capacités techniques et la motivation nécessaires à la prestation durable de services.
- La réforme institutionnelle doit aller au-delà des cadres de gouvernance officiels des Agences nationales pour l'eau (State Water Agencies – SWAs). Il est essentiel d'élaborer une stratégie nationale et une politique de l'eau et de créer des autorités de réglementation en la matière. Toutefois,

20 Initiative mondiale pour la prestation, 2015, *Against the Current: How to Shape an Enabling Environment for Sustainable Water Service Delivery in Nigeria*. Disponible en anglais à l'adresse : http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/B/2015/09/21/090224b0830f3d23/1_0/Rendered/PDF/Against0the0cu00delivery0in0Nigeria.pdf.

l'amélioration des règles officielles doit s'accompagner de résultats tangibles. Aborder la réforme grâce à une approche « de jure » (un état des choses conforme à la législation) peut aboutir à des gains à court terme, mais aussi à une faible adhésion des organismes et de la population à la mise en œuvre de cette réforme et, ainsi, à peu de changements concrets sur le terrain.

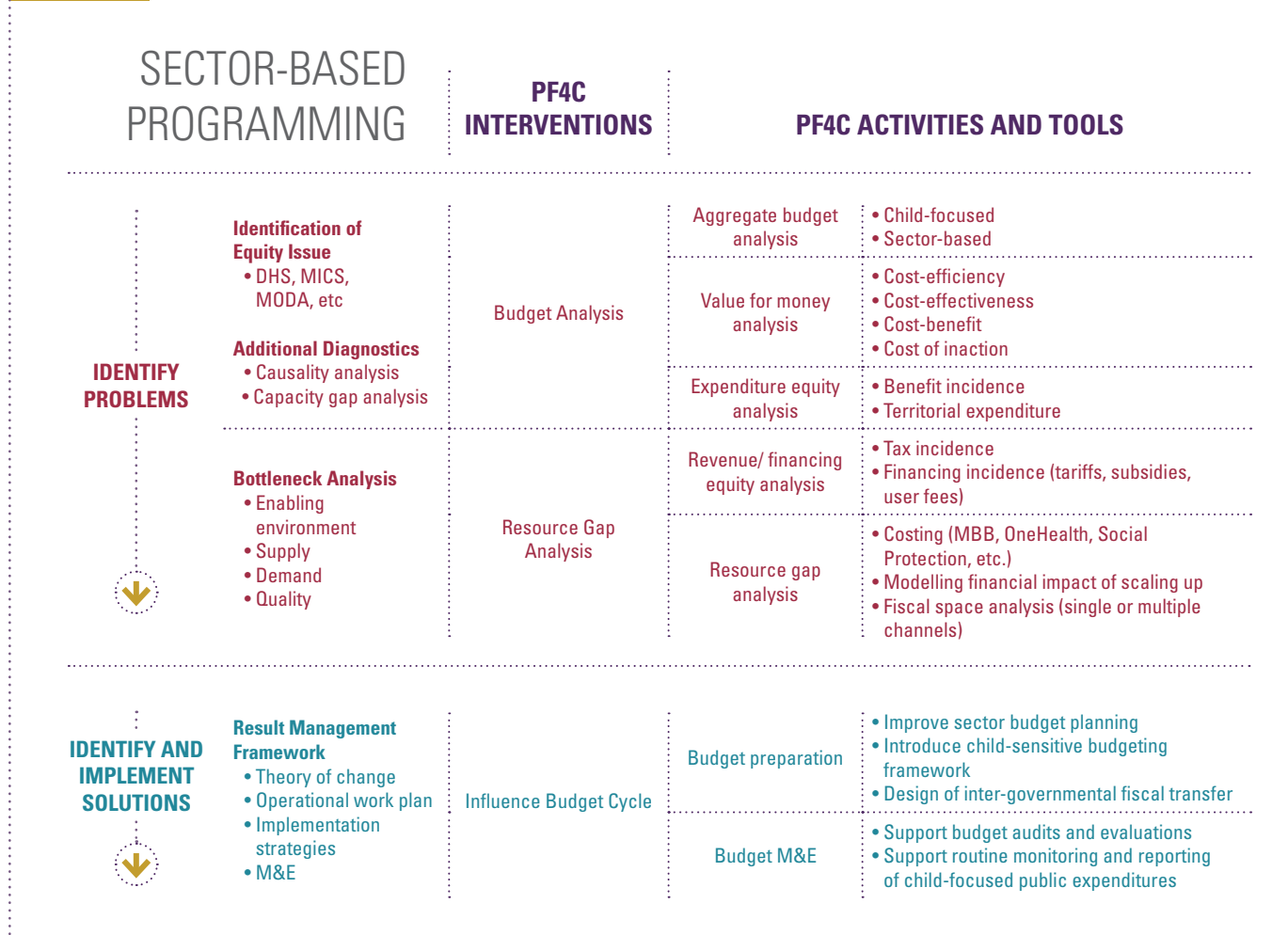
- Les acteurs institutionnels doivent apprendre à valoriser les résultats à long terme. Les services publics peuvent instaurer une culture de paiement des services d'approvisionnement en eau, ainsi qu'un système crédible de récompenses et de sanctions qui renforce la responsabilisation et qui considère le renforcement des capacités du personnel comme un investissement.
- La présentation de données objectives aux décideurs politiques en vue de les convaincre de soutenir la réforme institutionnelle pourrait donner lieu à des discussions productives sur la durabilité des services. L'accès à ces données contribuera à renforcer la transparence et la confiance, à développer une culture de responsabilisation et à améliorer la crédibilité des responsables des services publics.
- Dans un système décentralisé, les réformes devraient être adaptées au contexte de l'État fédéré. Les homologues du gouvernement fédéral peuvent et doivent soutenir divers modèles de prestation de services permettant plusieurs formes de prestation différentes, conduisant toutes à des résultats communs.
- Les versements de donateurs en faveur de l'amélioration de la prestation de services devraient être axés sur les résultats plutôt que sur un calendrier, en particulier si l'objectif est d'instaurer un changement durable.

Étape 4 : Élaborer un plan d'investissement pour l'environnement favorable à l'EAH

Le financement du secteur EAH constitue souvent un obstacle de taille à l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement, même lorsque le programme déployé possède des objectifs et des cibles clairement définis. L'un des problèmes récurrents de la prestation de services EAH est l'important investissement de capitaux nécessaires à la construction des infrastructures, ainsi que les dépenses de fonctionnement courantes consacrées à l'exploitation, à la maintenance, puis au remplacement des installations. Toutefois, des sources de financement sont également nécessaires pour assurer les principaux domaines fonctionnels de l'environnement favorable, telles que le suivi, l'évaluation et l'apprentissage, le renforcement des capacités et l'élaboration de politiques. Le financement joue également un rôle essentiel dans la prestation de services EAH non liés aux infrastructures, tels que le changement des comportements, la création d'une demande pour l'assainissement, et la promotion de l'harmonisation entre les donateurs.

Un « financement durable » signifie que les dépenses et les recettes (provenant des budgets publics, des redevances demandées aux usagers, et des prêts et subventions de

FIGURE 6 Budgeting, Financing, & Expenditure Tracking Model



sources nationales et internationales) sont équilibrées dans un cadre budgétaire à moyen terme.

Les équipes chargées des financements doivent s'appuyer sur deux grandes approches : optimiser davantage l'utilisation des fonds existants et acquérir de nouvelles sources de financement.

La figure ci-dessous offre un aperçu du modèle de suivi du budget, des financements et des dépenses utilisé par l'UNICEF dans le cadre des programmes de financements publics en faveur de l'enfance. Les informations sont réparties par étapes : premièrement, l'identification des problèmes, et deuxièmement, l'identification et la mise en œuvre des solutions. Une liste des outils et activités utiles est établie pour chaque phase.

Mesures principales

L'UNICEF peut contribuer à l'apport de fonds en encourageant un processus de planification visant à financer le secteur EAH et à y investir de sorte à atteindre les ODD relatifs à l'EAH et

leurs cibles.

- Utiliser les preuves recueillies au cours des précédentes étapes du processus pour sensibiliser les partenaires techniques et politiques. Ces preuves comprennent :
 - o L'analyse du budget du secteur EAH (document de référence sur les investissements actuels du gouvernement dans le secteur).
 - o L'estimation pluriannuelle des coûts (budget total requis pour éliminer les goulots d'étranglement du secteur EAH).
 - o Les activités actuelles financées par le budget qui pourraient être modifiées ou redimensionnées pour obtenir les résultats souhaités en matière d'EAH.
 - o L'analyse des besoins de financement.
- Réaliser une analyse de l'espace fiscal (présenter plusieurs options pour combler les ressources manquantes).
- Effectuer une analyse des budgets.

- Réaliser une analyse du budget total consacré au secteur aux enfants.
- Mener une analyse des ressources manquantes.
- Influencer le cycle budgétaire.
- Promouvoir les approches du secteur EAH et y participer en vue d'améliorer l'efficacité et l'incidence des investissements sectoriels grâce à l'harmonisation des contributions des partenaires de développement dans un cadre de politiques et de programmation commun, dirigé par le gouvernement. Les approches sectorielles cherchent à intégrer pleinement les financements externes aux dépenses gouvernementales et aux systèmes d'approvisionnement. Le type et le niveau d'intégration dépendent du contexte local, des priorités nationales et des forces de l'UNICEF.
- Les activités auxquelles l'UNICEF peut apporter une contribution efficace comprennent : collaborer avec les partenaires afin de réduire les inégalités en termes d'accès à l'eau et à l'assainissement dans les approches sectorielles ; encourager une participation accrue des acteurs non gouvernementaux nationaux ; et prêter une plus grande attention aux faiblesses reconnues des approches sectorielles, telles que le secteur négligé de l'assainissement et la pérennité des systèmes d'eau et d'assainissement en milieu rural.

Outils

- Analyse de l'espace fiscal.
- Enquête de suivi des dépenses publiques (ESDP).
- Analyse des dépenses territoriales.
- Outil d'optimisation des ressources du secteur EAH (DFID).

Exemple

Exemple 1 : Réunion multidonateurs de Dakar 2015

Lors d'une réunion multidonateurs organisée en décembre 2015 à Dakar et portant sur des moyens de financement innovants dans le secteur EAH, les intervenants ont demandé aux gouvernements d'établir des mécanismes de financement dédiés en faveur des infrastructures et des services EAH, mais aussi aux donateurs de garantir le soutien des créations d'entreprises commercialement et financièrement viables dans ce domaine.

La réunion a permis d'identifier les nouvelles opportunités de financements innovants suivantes destinées à être appliquées en Afrique de l'Ouest et centrale dans le secteur EAH :

- Des banques de l'eau basées sur la mobilisation de ressources nationales (telles que des fonds de pension ou des compagnies d'assurance) et utilisant des capitaux remboursables pour couvrir les besoins de financement.
- Un « Fonds bleu » : initiative coordonnée potentiellement à l'échelle régionale ou mondiale, visant à récolter et acheminer des fonds en faveur du secteur.
- Une Facilité de financement nationale du secteur EAH/de l'eau : un mécanisme national de mobilisation des ressources en faveur du secteur EAH, caractérisé par des pro-

jets d'investissements groupés, un cadre de gouvernance de qualité et la possibilité de combiner des capitaux privés avec un financement public afin de promouvoir des politiques favorables aux pauvres.

- On compte parmi les autres mécanismes : (i) le financement mixte, (ii) le financement commercial, (iii) les fonds privés, (iv) le financement public, (v) les impôts spéciaux (tels qu'une taxe d'assainissement ou l'affectation de 1 % des impôts en faveur du secteur EAH).
- Il est nécessaire de mieux définir le rôle de soutien des industries extractives et du secteur privé en faveur du secteur de l'eau et de l'assainissement.

Tanzanie : un plaidoyer réussi grâce à des mécanismes de dialogue sur les approches sectorielles

Le Programme de développement du secteur de l'eau (WSDP) en Tanzanie est l'approche du secteur de l'eau la plus importante, avec plus de 1,4 milliard de dollars de financement récoltés pour sa première phase (2007-2014). Le programme possède quatre composantes : EAH en milieu urbain, EAH en milieu rural, gestion des ressources en eau et renforcement des capacités. Le WSDP est doté d'un fonds commun, ainsi que d'un mécanisme de financement supplémentaire qui permet aux partenaires de développement et au gouvernement de financer des projets spécifiques indépendants. Ces projets possèdent des systèmes de financement, d'approvisionnement et de gestion qui leur sont propres, mais qui sont conformes aux objectifs et stratégies établis pour l'approche sectorielle.

L'UNICEF n'alimente pas le fonds commun, mais participe à la gestion de l'approche sectorielle et des systèmes de suivi, et incarne le principal partenaire de développement relatif à l'assainissement et à l'hygiène au sein de l'organe de coordination du groupe de partenaires de développement. À travers son engagement, l'UNICEF a plaidé avec succès en faveur de l'adoption d'une nouvelle composante spécifiquement dédiée à l'assainissement dans la seconde phase du WSDP (en vue de combler le sous-financement systémique du secteur de l'assainissement), et a encouragé un engagement accru des ONG nationales dans les processus liés à l'approche sectorielle.

Mozambique : membre clé de l'approche sectorielle nationale du secteur EAH en milieu rural

Le Programme national d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu rural (PRONASAR) du Mozambique est un mécanisme d'approche sectorielle pleinement opérationnel depuis près de cinq ans. Le PRONASAR comprend à la fois un fonds commun et des mécanismes de financement de projets spécifiques, tous deux recevant le soutien de l'UNICEF (depuis 2010, l'UNICEF a versé 3,7 millions de dollars au fonds commun sur les 5 millions prévus). L'UNICEF compte parmi les partenaires de développement fondateurs du PRONASAR (tout comme la Banque africaine de développement, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse), a présidé le groupe de coordination des partenaires

de développement, et continue à jouer un rôle central dans l'approche sectorielle. L'UNICEF est actuellement un acteur clé des discussions portant sur la refonte de l'approche sectorielle dans le but de soutenir davantage la stratégie nationale de décentralisation et d'accroître l'attention accordée à l'assainissement.

Bolivie : vers une amélioration des financements et des capacités gouvernementales dans le sous-secteur EAH en milieu rural

L'implication de l'UNICEF dans la première approche du secteur de l'eau de la Bolivie, axée spécifiquement sur les zones urbaines, est restée modeste. Toutefois, son implication dans le secteur rural (par le biais d'un programme financé par le Canada, les Pays-Bas et la Suède), ses liens étroits avec le gouvernement et sa participation active aux mécanismes de dialogue sectoriel lui ont permis de promouvoir avec succès l'adoption d'une nouvelle approche pour le secteur EAH en milieu rural destinée aux communautés marginalisées comptant moins de 2 000 habitants. Financée principalement par le gouvernement de Bolivie et l'UE, cette nouvelle approche sectorielle comprend une composante liée à la gestion du programme et au renforcement des capacités gérée par l'UNICEF.

Étape 5 : Mettre en œuvre un plan de renforcement des environnements favorables à l'EAH

Une fois qu'un plan multipartenaires complet a été élaboré dans le but de collaborer avec le gouvernement pour renforcer les environnements favorables, tout en définissant clairement les rôles et responsabilités de chaque acteur, l'UNICEF peut élaborer son propre plan interne détaillé de mise en œuvre.

Mesures principales

- Rencontrer les membres de l'équipe de pays de l'UNICEF concernée pour examiner les domaines fonctionnels de l'environnement favorable que l'organisme a accepté de soutenir dans le cadre des plans d'action à long terme mis en place par les autorités fédérales/de la province afin de renforcer les environnements favorables au secteur EAH.
- Élaborer des plans de mise en œuvre nationaux à court, moyen et long terme pour l'UNICEF, en définissant clairement les budgets, le calendrier et les étapes importantes, en vue de soutenir les efforts du gouvernement visant à renforcer les environnements favorables à l'EAH. Les actions et instruments que l'UNICEF pourrait potentiellement financer et mettre en œuvre comprennent :
 - o Le plaidoyer
 - o Les partenariats
 - o L'appui technique
 - o Le renforcement des capacités
 - o Le S&E
 - o Le matériel d'apprentissage fondé sur des preuves
- Identifier les ressources humaines (personnel et consul-

tants nationaux et internationaux de l'UNICEF) nécessaires au déploiement du plan de travail de l'UNICEF.

- Si besoin, augmenter les effectifs de l'UNICEF au niveau national qui participeront aux activités de renforcement des environnements favorables pour soutenir les autorités fédérales/de la province.

Exemple

Exemple 1 : soutien de l'UNICEF aux activités de renforcement des environnements favorables à l'EAH au Nigéria²¹

UNICEF Nigéria œuvre sans relâche au renforcement des environnements favorables à la prestation de services EAH à tous les niveaux. Ci-dessous figurent quelques exemples des activités spécifiques menées par UNICEF Nigéria :

1. **Soutenir l'élaboration de stratégies/politiques/directives.** Financer des consultants experts afin d'apporter un appui technique et faciliter le travail entrepris avec les principaux intervenants en vue d'élaborer une série de documents politiques et stratégiques. Ces documents comprennent : une feuille de route nationale pour l'élimination de la défécation à l'air libre au Nigéria, adaptée en vue d'élaborer des feuilles de route pour l'élimination de la défécation à l'air libre à l'échelle régionale dans les 36 États fédérés ; une stratégie nationale en matière d'hygiène ; une stratégie commerciale d'assainissement à l'échelle nationale ; une stratégie nationale pour la surveillance de la qualité de l'eau ; une stratégie nationale pour l'exploitation et la maintenance des installations à l'échelle du village ; et une stratégie de plaidoyer pour mobiliser les ressources gouvernementales.
2. **Soutenir l'adaptation à plus grande échelle des approches efficaces.** Financer l'adaptation à plus grande échelle et l'institutionnalisation du « Système de gestion des informations relatives à l'EAH » dans tout le pays, en s'appuyant sur les structures administratives locales (département/unité EAH des collectivités territoriales). Basé à l'origine sur les données de 12 collectivités territoriales portant sur à peine plus de 2 600 communautés, le système rassemble aujourd'hui les données de plus de 22 000 communautés recueillies auprès de 70 collectivités territoriales, et a pour projet de couvrir plus de 250 collectivités territoriales d'ici à 2017. Le Système de gestion des informations relatives à l'EAH a été approuvé et est en train d'être adopté par tous les partenaires de développement en vue d'être utilisé dans les zones rurales et urbaines ainsi que dans de petites villes du pays. En raison du vif intérêt qu'a suscité le système auprès de la nouvelle administration, son adaptation à grande échelle pourrait bien dépasser les objectifs fixés en 2017. Cet élargissement s'accompagnera d'un système de suivi en temps réel des fonctionnalités liées aux installations d'approvisionnement et de traitement de l'eau dans

²¹ Source : échange d'e-mails datant de janvier 2016 entre Eduardo Perez et Kanan Nadar d'UNICEF Nigéria.

50 collectivités territoriales, et le système est en cours d'expansion (remarque : une collectivité territoriale correspond à un district. Le Nigéria compte 774 collectivités territoriales réparties dans 36 États). En outre, l'UNICEF a collaboré avec plusieurs collectivités territoriales afin d'élaborer des plans d'investissement pour l'expansion de la prestation des services EAH. Pour en savoir plus, consulter: www.washims.com.

3. **Mettre en œuvre une approche à l'échelle des collectivités territoriales pour améliorer l'accès aux services EAH.** L'approche à l'échelle des collectivités territoriales a été mise en place en 2010. Les observations de l'UNICEF au sein du pays ont montré que les interventions menées dans des communautés disséminées à travers les collectivités territoriales ne permettent pas une expansion rapide de la couverture des services EAH et disparaissent petit à petit après l'arrêt du soutien des donateurs. Depuis 2010, l'approche déployée à l'échelle des collectivités territoriales constitue la principale stratégie des interventions liées à l'EAH de l'UNICEF, et elle a été progressivement reprise par d'autres partenaires de développement, comme les autorités de 21 provinces. Les approches déployées à l'échelle des collectivités territoriales ont permis une participation directe des décideurs politiques aux activités des collectivités et ont contribué à l'établissement d'un vrai cadre institutionnel à ce niveau pour stimuler la

planification et l'investissement. Ces approches ont également participé à la rapide multiplication des communautés exemptes de défécation à l'air libre, et elles sont en train d'être adoptées pour accélérer les plans d'amélioration de la salubrité de l'eau à l'échelle des collectivités territoriales et la gestion communautaire de l'approvisionnement en eau. Avec seulement 15 communautés exemptes de défécation à l'air libre à ses débuts en 2008, l'approche déployée à l'échelle des collectivités s'est étendue à plus de 13 000 communautés en 2015.

4. **Jouer un rôle de premier plan dans la création et la mise en place de groupes de travail à l'échelle nationale** pour fournir des orientations et des conseils généraux en matière de politiques dans des domaines clés, notamment : un groupe de travail national sur l'assainissement ; des groupes de travail nationaux et infranationaux sur les activités EAH en situation d'urgence ; un groupe de travail sur les activités EAH dans les centres de santé primaire ; et une fédération de comités EAH ayant pour but d'améliorer la responsabilité dans plusieurs États.
5. **Soutenir l'élaboration de directives, de manuels, de normes et de protocoles nationaux**, notamment : un guide pour la création et la formation de comités EAH au sein des communautés ; des directives harmonisées relatives à l'approvisionnement dans les travaux



d'infrastructure ; un protocole national de certification et de validation des communautés exemptes de défécation à l'air libre ; des directives nationales relatives aux activités EAH dans les écoles ; et des normes techniques pour la conception et la construction d'infrastructures EAH dans les écoles et les centres de santé primaire.

6. **Renforcer les processus d'assurance qualité**, y compris la certification indépendante des communautés déclarées-exemptes de défécation à l'air libre grâce à l'association de plusieurs partenariats avec l'État, les collectivités territoriales et la société civile ; la validation des communautés certifiées exemptes de défécation à l'air libre par le groupe de travail national sur l'assainissement ; et le suivi, le contrôle et la certification des installations EAH assurés par un tiers.
7. Par ailleurs, **UNICEF Nigéria encourage la tenue de conférences nationales pour sensibiliser les décideurs politiques aux principales problématiques du secteur EAH** et promouvoir l'apprentissage par les pairs entre les États. L'UNICEF Nigéria soutient également le gouvernement dans la préparation de réunions régionales telles qu'AfricaSan ou la Réunion de haut niveau du partenariat Assainissement et eau pour tous (SWA).

Exemple 2 : soutien de l'UNICEF aux activités de renforcement des environnements favorables à l'EAH en Zambie

L'UNICEF Zambie mène une série d'activités en vue d'éliminer les obstacles freinant le renforcement des environnements favorables, telles que :

1. **Livrer un plaidoyer et apporter un appui technique** par le biais du groupe de coopération des partenaires du secteur EAH en faveur de l'engagement officiel du gouvernement de Zambie dans la création d'une Direction à part entière pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement au sein du Ministère des administrations locales et du logement. Cette entité aura pour mission de combler le manque criant de capacités en termes de gestion et de coordination du secteur EAH.
2. **Engager un processus de réforme institutionnelle, en collaboration avec la GIZ (Agence allemande de coopération internationale pour le développement)**, avec pour but de développer un mécanisme durable de financement du secteur EAH consacré aux nouveaux investissements, à la maintenance et à la réhabilitation des infrastructures. Cette réforme vise à professionnaliser le financement de ce secteur en créant un mécanisme intégré de financement pour le développement des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et de la gestion des ressources en eau, et à instaurer des activités financièrement viables pour tous les acteurs.
3. **Fournir des fonds et un appui technique pour aider le Ministère des administrations locales et du logement à élaborer des politiques et des stratégies**, telles que :

la stratégie 2020 d'élimination de la défécation à l'air libre en Zambie, visant à guider le secteur EAH vers la réalisation des ODD relatifs à l'assainissement ; la stratégie d'assainissement des zones urbaines, qui se concentrera notamment sur l'équité des services d'assainissement dans les zones périurbaines ; et promouvoir la révision de la politique nationale de l'eau.

4. **Assurer la coordination des groupes de travail techniques et des équipes spéciales sur les principales approches innovantes du secteur EAH**, notamment : le comité technique national sur les services EAH à l'école et la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) hébergé par le Ministère de l'éducation ; et l'équipe spéciale chargée des services EAH dans le domaine de la santé hébergée par le Ministère de la santé, visant à appliquer les mesures pertinentes à plus grande échelle de manière à renforcer la prévention et le contrôle des infections dans les établissements de santé.
5. **Apporter des financements et un appui technique à la mise en œuvre à plus grande échelle d'un système de suivi et de contrôle en temps réel** dans 46 districts répartis dans les 10 provinces.
6. **Aider le Ministère de la santé à concevoir un programme EAH innovant destiné aux établissements de santé**, comprenant des normes applicables aux infrastructures EAH, des procédures opérationnelles pour la prévention et le contrôle des infections, ainsi qu'un programme de formation. Ce nouveau programme a été mis à l'essai dans quatre principaux établissements de santé avant d'être adopté par le gouvernement. Une équipe spéciale dédiée, dirigée par le Ministère de la santé, a été créée en vue de coordonner et d'harmoniser la mise en œuvre du programme. Ce dernier est actuellement déployé à plus grande échelle par le biais d'un programme stratégique financé par l'UE.
7. **Soutenir, en partenariat avec l'UNESCO, la révision du cadre politique de santé et de nutrition en milieu scolaire**, qui intègre les normes nouvellement adoptées relatives aux services EAH à l'école, ainsi que les directives nationales en matière de gestion de l'hygiène menstruelle. Grâce aux activités de plaidoyer, le programme a été largement diffusé, optimisant ainsi les interventions de la Banque africaine de développement, de l'UE et d'USAID.

Exemple 3 : soutien de l'UNICEF au renforcement des environnements favorables à l'EAH en Indonésie

1. **Soutien au développement des politiques.** L'UNICEF a collaboré avec le Ministère de la santé pour établir une feuille de route du programme EAH national afin de mettre en lumière les différentes étapes que l'Indonésie doit suivre pour garantir l'accès universel aux services EAH d'ici à 2019.
2. **Optimisation des ressources.** L'UNICEF a travaillé en partenariat avec Majelis Ulama Indonesia (le Conseil

indonésien des études islamiques) pour émettre des recommandations sur l'intégration des services EAH dans l'enseignement islamique. Ainsi, Majelis Ulama Indonesia, l'UNICEF et le gouvernement d'Indonésie ont défini ensemble des orientations spirituelles détaillées sur les problématiques de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène et ont appelé à un changement profond et durable des comportements liés aux pratiques en matière d'EAH. Par la suite, une fatwa sur les services EAH et la Zakat (fonds caritatifs) a été émise pour aider les familles les plus pauvres et les plus vulnérables à accéder aux services EAH. Le Ministère de la santé a alloué des fonds du budget de l'État à la diffusion des recommandations dans les provinces.

3. **Innovation et plaidoyer.** L'UNICEF a lancé une campagne sur les médias sociaux à l'échelle de celle menée sur la défécation à l'air libre en Indonésie. La campagne, appelée Tinju Tinja (signifiant littéralement « Combattre le caca »), vise à créer, grâce à la jeunesse du pays dont la majorité utilise déjà des toilettes, un groupe de défenseurs pouvant parler d'une seule voix en faveur de l'élimination de la défécation à l'air libre. Le site Web www.tinjutinja.com, disponible en anglais et en indonésien, offre une multitude de graphiques, de photos et de vidéos réalisés par des chanteurs, des acteurs et des blogueurs indonésiens connus. Il montre également un état des lieux des provinces, réalisé par l'UNICEF, le Programme WSP et le gouvernement, qui donne un aperçu du niveau d'assainissement et des services EAH dans les écoles de chaque province afin de sensibiliser la population et de l'inciter à passer à l'action.
4. **Coordination sectorielle.** L'UNICEF soutient le groupe sectoriel sur l'EAH par le biais de réunions organisées avec le gouvernement et les ONG. L'organisation poursuit également son rôle de représentant clé des services EAH en milieu scolaire et apporte son soutien à l'agence de planification nationale (Bappenas), en organisant des réunions de partage d'informations et de planification de l'intégration des services EAH dans les écoles en vue d'accélérer la mise en œuvre du programme d'assainissement.
5. **Suivi, évaluation et apprentissage basé sur des preuves.** L'UNICEF a aidé Bappenas à examiner les enseignements tirés jusqu'à présent et à identifier les principaux éléments nécessaires pour maintenir et accélérer les progrès réalisés dans le secteur EAH en Indonésie au cours des dix dernières années. Les résultats de cette coopération ont été publiés en indonésien et en anglais. En outre, l'UNICEF a financé l'analyse des données existantes pour mieux comprendre les obstacles et les opportunités du secteur EAH. Parmi les activités de suivi et d'évaluation ainsi que d'apprentissage basées sur des preuves, on compte la réalisation d'une enquête nationale sur la nutrition visant à identifier les facteurs liés au retard de croissance chez les enfants âgés de 0 à 23 mois en Indonésie. Cette enquête a révélé une plus forte probabilité de retard de croissance dans les zones dépourvues de latrines améliorées et d'eau potable, par rapport aux

zones présentant de meilleures conditions. L'UNICEF s'est appuyé sur ces preuves pour promouvoir des politiques et des programmes de lutte contre le retard de croissance chez les enfants indonésiens et encourager les interventions du programme EAH.

Étape 6 : Suivre et évaluer les domaines fonctionnels de l'environnement favorable à l'EAH

Une fois que le plan de renforcement des environnements favorables à l'EAH est opérationnel, il est important de suivre, d'évaluer et d'améliorer si nécessaire les activités et les progrès réalisés.

Mesures principales

- Élaborer des indicateurs reconnus et harmonisés avec l'aide du gouvernement et des partenaires de développement.
- Convenir d'une approche et/ou d'un outil de suivi de l'environnement favorable. Si l'outil WASH-BAT de l'UNICEF a déjà été utilisé pour évaluer l'environnement favorable, celui-ci peut également servir d'outil de suivi.
- Garantir la transparence de l'évaluation et de la communication des progrès et des résultats. Contrôler et valider les résultats pour s'assurer que le processus est fiable et de haute qualité.
- Outre le suivi des programmes de prestation de services EAH, il convient également de contrôler l'environnement favorable à l'EAH. Les examens sectoriels conjoints (ESC) permettent à toutes les parties prenantes de vérifier si les interventions sont en bonne voie et permettent d'obtenir les résultats escomptés. Par ailleurs, ils peuvent contribuer à identifier de nouveaux goulots d'étranglement de l'environnement favorable qu'il convient d'éliminer.
- Proposer si besoin des mesures correctives pour améliorer les interventions.

Exemple

Exemple 1 : Engagements de la Réunion de haut niveau de SWA

Pour atteindre l'ODD relatif à l'eau et ses cibles 6.1 et 6.2, les gouvernements devront s'engager à améliorer l'accès aux services EAH durables pour tous, et devront respecter leur engagement. L'initiative SWA (Assainissement et eau pour tous) encourage les décideurs politiques de haut niveau à collaborer avec d'autres partenaires de SWA, à prendre des engagements et à agir pour améliorer les services d'assainissement et d'eau. Le partenariat SWA coordonne le Dialogue de haut niveau sur les engagements, qui comprend une phase préparatoire au cours de laquelle les pays et les donateurs proposent des engagements spécifiques au contexte en amont des Réunions de haut niveau (RHN), les RHN biennales elles-mêmes, ainsi que les activités annuelles de suivi de ces engagements. Au cours des RHN, les pays en développement et les donateurs identifient les principaux goulots d'étranglement qui freinent les progrès, et s'engagent à éliminer ces derniers ainsi qu'à prendre des mesures en réponse à l'aide internationale. À ce jour, trois RHN ont eu lieu, en 2010, 2012 et 2014.

Lors de la RHN de 2014, les partenaires de SWA présents à la réunion ont pris 383 engagements relatifs à la suppression des obstacles aux progrès, à l'élimination des inégalités et à la pérennité des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Au total, 43 pays en développement (désignés par le terme « pays » dans le rapport) ont pris 313 engagements et 12 donateurs partenaires (désignés par le terme « donateur ») ont contracté 70 engagements. La plupart de ces engagements devaient être respectés avant le mois d'avril 2016 et ont été développés grâce à des processus consultatifs menés par le gouvernement et impliquant généralement de multiples acteurs.

En mars 2015, 40 des 43 pays en développement et l'ensemble des 12 donateurs partenaires ont rendu compte des résultats de leurs examens. Ils ont indiqué avoir fait d'importants progrès ou avoir partiellement ou entièrement atteint leurs objectifs. Ce fut notamment le cas des engagements pris en faveur d'une amélioration de la visibilité du secteur EAH, du développement et de la mise en œuvre de systèmes de suivi nationaux, et de l'augmentation des capacités humaines et institutionnelles. Les pays ont également signalé avoir atteint ou presque atteint 10 pour cent de leurs objectifs. Les pays réalisent des progrès lents pour environ 40 pour cent des engagements pris et font face à d'importants obstacles pour 7 pour cent d'entre eux. En revanche, les donateurs ont indiqué avoir réalisé des progrès significatifs pour plus des trois quarts de leurs engagements et avoir atteint leur objectif ou être sur le point de l'atteindre dans un quart des cas.

Exemple 2 : Forum multisectoriel en Éthiopie

Le Forum de collaboration multipartite est devenu le principal événement annuel du secteur EAH en Éthiopie. Depuis 2007, le Forum rassemble autour d'une même table le gouvernement, des donateurs et des ONG pour examiner ensemble les progrès réalisés dans le secteur EAH et faciliter l'harmonisation et l'alignement des activités. Dans le cadre du Forum, les priorités sectorielles sont définies sous forme d'engagements convenus conjointement pour l'année à venir.

Le 7^e Forum annuel de collaboration multipartite pour le secteur EAH qui s'est tenu en Éthiopie (16-17 décembre 2015) s'est concentré sur le thème « Priorités du programme national One WaSH ». Le programme national One WaSH, qui représente la plus importante approche sectorielle du programme EAH, est en train de prendre de l'ampleur. Il est dirigé par le Ministère de l'eau et de l'énergie et soutenu par une équipe spéciale composée de référents des Ministères de l'EAH, de donateurs, de membres de la société civile et d'organisations bilatérales. La durée de vie prévue du programme est de sept ans, avec une deuxième phase s'étendant de 2015 à 2020. Le programme compte quatre composantes : le secteur EAH en milieu rural et pastoral, le secteur EAH en milieu urbain ; le secteur EAH dans les institutions ; et le renforcement des capacités. Il comporte également une solide composante de suivi et d'évaluation. Le programme national One WaSH est une plateforme permettant de rassembler les acteurs du secteur afin de créer un consensus et de planifier les activités sectorielles.

L'UNICEF contribue au programme de par les activités suivantes :

- Mobilisation des fonds provenant de l'UE, du gouvernement du Japon et des comités nationaux de l'UNICEF pour le programme EAH dans les écoles. Amélioration des systèmes de suivi, de notification et de gestion des données. L'UNICEF aide le Ministère de l'eau et de l'énergie à réaliser un inventaire national du secteur EAH, en collaboration avec les Ministères de la santé et de l'éducation. Cet inventaire offrira de nouvelles informations sur les plans d'approvisionnement en eau dans les zones urbaines et rurales, sur les pratiques d'assainissement et d'hygiène des ménages, et sur l'état des installations d'approvisionnement en eau et sanitaires dans les établissements de santé et les écoles. L'inventaire EAH réalisé à l'échelle du district permettra de recueillir des informations sur le programme EAH dans les écoles, ce qui devrait également renforcer le système d'information sur la gestion des établissements d'enseignement et le système du groupe sectoriel de l'éducation. L'amélioration des informations sur le programme EAH dans les écoles, portant notamment sur les indicateurs relatifs à l'adéquation des installations, leur utilisation et leur entretien, ainsi que sur les pratiques d'hygiène, permettra aux planificateurs et aux agents d'exécution locaux de mieux cibler les investissements dans le secteur EAH.
- L'UNICEF prévoit de construire 376 écoles dotées d'un programme EAH complet, dans 64 districts d'apprentissage.
- En 2010, le Ministère de l'éducation et le Ministère fédéral de la santé ont développé, en collaboration avec l'UNICEF, un ensemble de principes et de normes nationales applicables aux activités EAH menées dans les écoles. Le document Design and Construction Manual for Water Supply and Sanitary Facilities in Primary Schools a fourni le premier ensemble détaillé de directives applicables au programme EAH mené dans les écoles d'Éthiopie. La deuxième édition de ce document est en cours de réalisation et apportera des informations supplémentaires sur la conception des installations d'approvisionnement en eau, ainsi que sur des approches à moindre coût adaptées à de nombreuses écoles rurales.
- L'UNICEF a aidé le Ministère de l'éducation à améliorer la résilience du pays au changement climatique. En effet, l'UNICEF a contribué à recenser les technologies nationales et internationales, à évaluer ces technologies, et à préparer un portefeuille des technologies appropriées et des bonnes pratiques nécessaires à la mise en œuvre de projets concrets pour la construction d'une économie résiliente au changement climatique (énergie solaire).
- L'UNICEF a également apporté son soutien aux activités de conservation et de réutilisation des ressources en eau et à la gestion de l'hygiène menstruelle. L'organisation continue à encourager les étudiants à participer à la surveillance sanitaire et à la surveillance de l'approvisionnement en eau à l'échelle communautaire, ainsi qu'au suivi des activités de conservation et de réutilisation des ressources en eau.



RESSOURCES RECOMMANDÉES

1. Aguaconsult; IRC International Water and Sanitation Centre; WaterAid; Water for People. 2015. An Agenda for Change: Achieving Universal Access to Water, Sanitation and Hygiene (WASH) by 2030 - Working Paper. 5p. <http://www.aguaconsult.co.uk/assets/Uploads/Joint-principles-final.pdf>
2. Schweitzer, R.; Grayson, C.; Lockwood, H. 2014. Mapping of Water, Sanitation, and Hygiene Sustainability Tools - Working Paper 10. Aguaconsult, IRC International Water and Sanitation Centre, Triple-s. 43 p. http://www.ircwash.org/sites/default/files/triple-s_wp10mappingof-washsustainabilitytools.pdf
3. Butterworth, J. 2016. Priority for One WASH National Programme – Focus of Recent Multi-Stakeholder Forum in Ethiopia. IRC International Water and Sanitation Centre. Web publication [Accessed in January, 2017]. <http://www.ircwash.org/news/priority-one-wash-national-programme-%E2%80%93-focus-recent-multi-stakeholder-forum-ethiopia>
4. Caplan, K.; Stott, L. 2014. Sanitation and Water for All (SWA): Preparing for the Future - SWA Progress Review, Final Report. UNICEF. 74 p. https://capacity4dev.ec.europa.eu/system/files/file/23/02/2015_-_1551/swa_review_final_report.pdf
5. Community Managed Project (CMP); Ministry of Water, Irrigation and Energy of the Federal Republic of Ethiopia; Ministry of Foreign Affairs of Finland; Ramboll Finland Oy; IRC International Water and Sanitation Centre. 2017. One WASH National Program Resource Library. Web Page [Accessed in January, 2017]. <http://www.cmpethiopia.org/page/558>
6. Cogswell, L.; Jensen, L. 2008. Guidelines for Assessing the Enabling Environment Conditions for Large Scale, Effective and Sustainable Handwashing with Soap Projects. Water and Sanitation Program (WSP) - The World Bank, Bill & Melinda Gates Foundation. 45 p. <http://documents.worldbank.org/curated/en/2008/01/16653967/guidelines-assessing-enabling-environment-conditions-large-scale-effective-sustainable-hand-washing-soap-projects>
7. Cronk, R.; Luh, J.; Mason Meier, B.; Bartram, J. 2015. The WASH Performance Index Report. University of North Carolina (UNC) Gillings School of Global Public Health Water Institute, Conrad N. Hilton Foundation. Web Publication [Accessed in January, 2017]. <http://waterinstitute.unc.edu/wash-performance-index-report/>
8. Cutter, A.; Fenn, I.; Seath, F. 2015. Influencing The Post-2015 Development Agenda - Advocacy Toolkit. Sustainable Development 2015 (SD2015) Programme. Stakeholder Forum, CIVICUS, UN DESA, International Forum of National NGO Platforms (IFP/FIP). 68 p. <http://www.stakeholderforum.org/fileadmin/files/Post2015AdvocacyToolkit.pdf>
9. Wells, C. S.; Lieshout, R.; Uytewaal, E. 2013. Monitoring for Learning and Developing Capacities in the WASH Sector. *Water Policy* 15: 206–225. <http://wp.iwaponline.com/content/ppiwawaterpol/15/S2/206.full.pdf>
10. Lüthi, C.; Morel, A.; Tilley, E.; Ulrich, L. 2011. Community-Led Urban Environmental Sanitation Planning: CLUES - Complete Guidelines for Decision-Makers with 30 Tools. Swiss Federal Institute of Aquatic Science and Technology (Eawag-Sandec), Water Supply and Sanitation Collaborative Council (WSSCC), United Nations Human Settlements Programme (UN-HABITAT). 102 p. <http://www.eawag.ch/en/departement/sandec/projects/sesp/clues/>
11. Environmental Health Project (EHP); UNICEF/Water, Environment and Sanitation (WES); USAID; Water and Sanitation Program (WSP) - The World Bank; Water Supply and Sanitation Collaborative Council (WSSCC). 2004. The Hygiene Improvement Framework: A Comprehensive Approach for Preventing Childhood Diarrhea - Joint Publication 8. 37 p. http://ec.europa.eu/echo/files/evaluation/watsan2005/annex_files/EHP/EHP3%20-%20Hygiene%20improvement%20framework%20-%20preventing%20childhood%20diarrhoea.pdf
12. Elledge, M. F.; Rosensweig, F.; Warner, D. B.; Austin, J. H.; Perez, E. A. 2002. Guidelines for the Assessment of National Sanitation Policies - Strategic Report 2. Environmental Health Project (EHP), USAID. 81 p. http://www.ehproject.org/PDF/Strategic_papers/SRSanPolFinal.pdf
13. Winpenny, J. 2007. Financing Water Infrastructure and Services: An Introductory Guide for Practitioners in Developing Countries - Working Draft. EU Water Initiative (EUWI) Finance Group, Global Water Partnership. 47 p. [http://www.gwp.org/Global/ToolBox/References/Financing%20Water%20Infrastructure%20and%20Services%20\(EUWI,GWP%20Guide,%202007\).pdf](http://www.gwp.org/Global/ToolBox/References/Financing%20Water%20Infrastructure%20and%20Services%20(EUWI,GWP%20Guide,%202007).pdf)
14. Winpenny, J.; Holmberg, J.; Hall, A.; Vad, J.; Wood, T.; Pedersen, J. 2010. Strategic Financial Planning for Water Supply and Sanitation (WSS) in Africa: Rationale, Methodology, Experience, Lessons Learned. EU Water Initiative (EUWI) Finance Group, Global Water Partnership. 40 p. http://www.gwp.org/Global/About%20GWP/Publications/EUWI/EUWI_Strategic%20Financial%20Planning.pdf
15. European Union (EU); Department for International Development/UK (DFID); UNICEF; Federal Ministry of Water Resources (FMWR) of Nigeria. 2017. WASH Information Management System (WASHIMS). Web Page [Accessed in January, 2017]. www.washims.com
16. EU Water Initiative (EUWI) Finance Group; Global Water Partnership; COWI Consulting Group. 2007. Developing Financing Strategies in Water Supply and Sanitation (WSS) - Note. 36 p. <http://www.gwp.org/Global/ToolBox/References/Developing%20a%20Financing%20Strat>

egy%20in%20Water%20Supply%20and%20Sanitation%20(EUWI,%202007).pdf

17. African Minister's Council on Water (AMCOW); African Development Bank; EU Water Initiative (EUWI) Finance Group; UNDP; Water and Sanitation Program (WSP) - The World Bank. 2006. Getting Africa on Track to Meet the MDGs on Water and Sanitation: A Status Overview of Sixteen African Countries. 120 p. http://www.wsp.org/sites/wsp.org/files/publications/319200725615_312007101903_MDGs_All_final3_high.pdf
18. Virjee, K. 2006. The Sector Wide Investment and Financing Tool (SWIFT) - Model Overview Working Paper (Draft). Water and Sanitation Program - Africa (WSP-Af) The World Bank, IRC International Water and Sanitation Centre. 23 p. <http://www.ircwash.org/resources/sector-wide-investment-and-financing-tool-swift-model-overview-working-paper-draft>
19. African Minister's Council on Water (AMCOW); African Development Bank; Water and Sanitation Program (WSP) - The World Bank; UNICEF. 2011. Sub-sector Score Card In: African Minister's Council on Water (AMCOW) Country Status Overviews – Regional Synthesis Report. Pathways to Progress: Transitioning to Country-Led Service Delivery Pathways to Meet Africa's Water Supply and Sanitation Targets. 100 p. <http://www.wsp.org/sites/wsp.org/files/publications/CSO-Synthesis-Report.pdf>
20. UNICEF. 1997. Towards Better Programming: A Sanitation Handbook - Water, Environment and Sanitation Technical Guidelines Series No. 3, EHP Applied Study No. 5. Environmental Health Project (EHP), USAID. 155 p. https://www.unicef.org/wash/files/San_e.pdf
21. Water Supply and Sanitation Collaborative Council (WSSCC); World Health Organization (WHO). 2005. Sanitation and Hygiene Promotion: Programing Guidance. USAID, UNICEF, London School of Hygiene & Tropical Medicine (LSHTM), WELL/WEDC Water, Engineering and Development Centre, Pan American Health Organization/Sanitary Engineering and Environmental Science (PAHO/CEPIS) Environmental Health Project (EHP). 97 p. http://www.who.int/water_sanitation_health/hygiene/sanhygpromo.pdf
22. Federal Democratic Republic of Ethiopia. 2013. One WASH National Program: A Multi-sectoral Sector Wide Approach (SWAp) Program Document, Final. 206 p. <http://formin.finland.fi/public/download.aspx?ID=139932&GUID=%7B71DE25AE-02F6-417F-988A-8EFB7A1CC785%7D>
23. Federal Government of Nigeria. 2011. Nigeria Water Sector Roadmap - Executive Summary. 49 p. <http://www.waterresources.gov.ng/assets/img/root/resources/water-roadmap.pdf>
24. Fried, A. 2010. Sanitation Monitoring and Evaluation: An Investigation of Global Models and Implementation Challenges in a Rapidly Urbanizing Setting of Ghana. University of Copenhagen, University of Granada - Master Thesis. Europublic Health Program, Erasmus Mundus. 68 p. http://susaghana.com/susaghana/wp-content/uploads/2013/01/Dissertation_afried.pdf
25. Danert, K.; Furey, S.; Mechta, M.; Gupta, S. 2016. Effective Joint Sector Reviews (JSRs) for Water, Sanitation and Hygiene (WASH) - A Study and Guidance. Rural Water Supply Network (RWSN), The Water and Sanitation Program (WSP) - World Bank. 94 p. <http://rural-water-supply.net/en/resources/details/757>
26. Government of Uganda Ministry of Water and Environment. 2009. Strategic Sector Investment Plan for the Water and Sanitation Sector in Uganda. 310 p. http://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0ahUKewihx-jp7M3MAhXCKh4KHfAuDHcQFggcMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.mwe.go.ug%2Findex.php%3Foption%3Dcom_docman%26task%3Ddoc_download%26gid%3D151%26Itemid%3D91&usq=AFOjCNHTd3COZuq9x0UjvtlGP9dN5TBA0A&sig2=ZzxOsNMqsZn1Yjshi37yKw
27. Hall, C.; Schmitzer, J. 2012. First Annual WASH Joint Sector Review Monrovia, Liberia - Final Report. UNICEF, WASH Liberia, Government of the Republic of Liberia. 128 p. <http://wash-liberia.org/wp-content/blogs.dir/6/files/sites/6/2013/04/First-Annual-JSR-Review-Report-28-Feb.pdf>
28. Hima, H.; Santibanez, C. 2015. Against the Current: How to Shape an Enabling Environment for Sustainable Water Delivery in Nigeria - Delivery Case Study. Global Delivery Initiative, Doing Development Differently (DDD), The World Bank Nigeria. 40 p. <http://documents.worldbank.org/curated/en/571331468190784924/pdf/99623-WP-P151718-PUBLIC-Box393206B-Urban-Water-Case-Study-1514957-Web.pdf>
29. Hullah, K.; Martin, N.; Dreibelbis, R.; Valliant, J. D.; Winch, P. 2015. What Factors Affect Sustained Adoption of Safe Water, Hygiene and Sanitation Technologies? A Systematic Review of Literature. UKAID, Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health, International Initiative for Impact Evaluation (3ie), Evidence for Policy and Practice Information and Co-ordinating Centre (EPPI Centre), Social Science Research Unit, UCL Institute of Education, University College London. 169 p. <https://eppi.ioe.ac.uk/cms/Portals/0/PDF%20reviews%20and%20summaries/WASH%20technologies%202015%20Hulland%20report.pdf?ver=2015-06-10-141853-910>
30. Hutton, G.; Varughese, M. 2016. The Costs of Meeting the 2030 Sustainable Development Goal Targets on Drinking Water, Sanitation, and Hygiene: Water and Sanitation Program - Technical Paper. Water and Sanitation Program (WSP) - The World Bank. 64 p. <https://www.wsp.org/sites/wsp.org/files/publications/K8543.pdf>
31. UNICEF; Government of Senegal, African Ministers' Council on Water (AMCOW); African Development Bank, African Union, Bank of Africa, Economic Community of Central African States (ECCAS); Economic Community

- of West African States (ECOWAS); Ministry of Foreign Affairs of The Netherlands, Directorate-General for International Cooperation (DGIS); The Pan-African bank (Ecobank); European Investment Bank; IRC International Water and Sanitation Centre; Islamic Development Bank. 2015. Innovative Financing for Water, Sanitation and Hygiene, West and Central Africa, First Regional Meeting, 15-17 December 2015, Dakar, Senegal - Concept Note. 4p. <http://washfinance.strikingly.com/>
32. Institute for Sustainable Futures (ITS); University of Technology Sydney (UTS). 2011. Zambia Water, Sanitation and Hygiene Sector - Brief, prepared for AusAID. 8p. https://www.uts.edu.au/sites/default/files/ISF_Zambia-WASHSector.pdf
 33. IRC International Water and Sanitation Centre. 2017. WASHCost Life-Cycle Analysis Tool - Understanding the cost of water and sanitation services. Bill & Melinda Gates Foundation. Web Page [Accessed in January, 2017]. <http://www.ircwash.org/projects/life-cycle-costing-tools>
 34. Galli, G. 2015. Achieving Systemic Change in Faecal Sludge Management - Briefing Note. IRC International Water and Sanitation Centre. 4p. http://www.ircwash.org/sites/default/files/2015_bn_achieving_systemic_change_in_faecal_sludge_management_1.pdf
 35. Van Soest, A.; Carriger, S.; Casella, D.; Wells, C. S. 2015. Sector Learning and Adaptive Management - Briefing Note, Building Blocks for Sustainability Series. IRC International Water and Sanitation Centre, Triple-s. 8 p. http://www.ircwash.org/sites/default/files/084-201502triple-s_bn10defweb.pdf
 36. Simavi; IRC International Water and Sanitation Centre. 2014. Improving performance of WASH actors: Capacity Self-Assessments of The Programme for Sanitation Hygiene and Water in East Indonesia (SHAW) partner NGOs - Learning Paper. 7 p. http://www.ircwash.org/sites/default/files/shaw_csa_paper_final_19.08.2014.pdf
 37. Johnson, E.; Perez, E. A. 2002. Creating an Enabling Environment for Community-Based Rural Water Supply, Sanitation and Hygiene Promotion Systems Case Study: Reforming the Rural Department of the National Water Agency (INAPA) in the Dominican Republic - Strategic Report 4. Environmental Health Project (EHP), USAID. 49 p. http://www.ehproject.org/PDF/Strategic_papers/SR4INAPAFinal.pdf
 38. Jones, O. 2015. Monitoring Sanitation and Hygiene in Rural Ethiopia: A Diagnostic Analysis of Systems, Tools, and Capacity - Water and Sanitation Program Technical Paper. Water and Sanitation Program (WSP) - The World Bank. 60 p. <http://wsp.org/sites/wsp.org/files/publications/WSP-Monitoring-Sanitation-and-Hygiene-in-Rural-Ethiopia.pdf>
 39. Kennedy-Walker, R.; Evans, B.E.; Aimezaga, J.; Patterson, C. 2014. Challenges for the future of urban sanitation planning: critical analysis of John Kalbermatten's influence. *Journal of Water, Sanitation and Hygiene for Development*, 4 (1): 1-14. <http://eprints.whiterose.ac.uk/78120/>
 40. Le Borgne, E.; Pels, J. 2010. Knowledge Management and Communication Strategy - West Africa Water Initiative knowledge Management Project. Agricultural Research for Development (ARD)/USAID, IRC International Water and Sanitation Centre. 21 p. http://www.community-of-knowledge.de/fileadmin/user_upload/attachments/Knowledge_management_and_Communication_strategy_-_WAWI.pdf
 41. Lockwood, H.; Le Gouais, A. 2014. Service Delivery Indicators and Monitoring to Improve Sustainability of Rural Water Supplies - Briefing Note, Building Blocks for Sustainability Series. IRC International Water and Sanitation Centre, Triple-s. 8 p. http://www.ircwash.org/sites/default/files/084-201502triple-s_bn02defweb_0.pdf
 42. Medland, L. S.; Scott, R. E.; Cotton, A. P. 2016. Achieving Sustainable Sanitation Chains Through Better Informed and More Systematic Improvements: Lessons from Multi-city Research in Sub-Saharan Africa. *Environmental Science: Water & Research Technology - Innovation for Sustainable Water Resources 2*: 492-501. <http://pubs.rsc.org/en/content/articlepdf/2016/ew/c5ew00255a?page=search>
 43. Meijerink, S.; Huitema, D. 2010. Policy Entrepreneurs and Change Strategies: Lessons from Sixteen Case Studies of Water Transitions Around the Globe. *Ecology and Society* 15(2): 21. <http://www.ecologyandsociety.org/vol15/iss2/art21/>
 44. Ministry of Urban Development of Nepal - Sector Efficiency Improvement Unit. 2014. Water Sanitation and Hygiene (WASH) Second Joint Sector Review (JSR) - Technical Report. 48 p. <http://www.seiu.gov.np/index.php/documents/download-file?path=JSR2%252FWASH-JSR%2BII%2BTechnical%2BReport.pdf>
 45. Winpenny, J.; Jacobsen, M.; Buhl-Nielsen, E. 2009. Strategic Financial Planning (SFP) for Water Supply and Sanitation - A Report from the OECD Task Team on Sustainable Financing to Ensure Affordable Access to Water Supply and Sanitation. Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). 94 p. <http://www.oecd.org/env/resources/43949580.pdf>
 46. Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). 2015. OECD Water Governance Initiative: OECD Inventory - Water Governance Indicators and Measurement Frameworks. 44 p. http://www.oecd.org/gov/regional-policy/Inventory_Indicators.pdf
 47. Panesar, A.; Hawkins, P.; Mgeta, S.; Schoebitz, L.; Blackett, I.; Evans, B.; Smith, M.; Rohilla, S. K.; Rodrigues, M. C. C.; Furlong, C.; Luthra, B.; Peal, A.; Scott, R.; Strande, L.; Varma, R. S. 2015. Shit Flow Diagram (SFD) Promotion Initiative - Various Documents on Results from Research Grant. Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Various pages. <http://www.susana.org/en/resources/library/details/2211>

48. Jeremias Jr., P. 2008. Creating an Enabling Environment for Domestic Private Sector participation (DPSP) in the Philippines' Water Sector - Global Workshop on Engaging the Domestic Private Sector in Water and Sanitation Services. Department of Finance. 17 p. http://www.wsp.org/sites/wsp.org/files/plenary_2_paul_dpssp.pdf
49. Pedi, D.; Jenkins, M. 2013. Enabling Environment: What Roles and Functions Are Needed in the New Sanitation Market? UNICEF Sanitation Marketing Learning Series - Guidance Note 6. UNICEF. 7 p. https://www.unicef.org/wash/files/Guidance_Note_6_-_Enabling_Environment.pdf
50. Perez, E.; Cardosi, J.; Coombes, Y.; Devine, J.; Grossman, A.; Kullmann, C.; Kumar, A.; Mukherjee, N.; Prakash, M.; Robiarto, A.; Setiawan, D.; Singh, U.; Wartono, D. 2012. Scaling Up Rural Sanitation: What Does it Take to Scale Up Rural Sanitation? - Water and Sanitation Program Working Paper. Water and Sanitation Program (WSP) - The World Bank. 58 p. <http://www.wsp.org/sites/wsp.org/files/publications/WSP-What-does-it-take-to-scale-up-rural-sanitation.pdf>
51. The Global Handwashing Partnership (GHP). 2017. The Global Public-Private Partnership for Handwashing: Enabling Environment for Handwashing - How to Implement a Handwashing Promotion Project. Colgate-Palmolive, FHI 360, The London School of Hygiene and Tropical Medicine (LSHTM), Procter and Gamble (P & G), UNICEF, Unilever, University at Buffalo, USAID, The Water and Sanitation Program (WSP) - World Bank. Web Page [Accessed in January, 2017]. <http://globalhandwashing.org/step-one-pave-the-way-for-handwashing-behavior-change/>
52. Manghee, S.; van den Berg, C. 2012. Water Papers: Public Expenditure Review from the Perspective of the Water and Sanitation Sector - Guidance Note. Water Partnership Program, The World Bank. 96 p. <http://documents.worldbank.org/curated/en/667911468340140917/pdf/NonAsciiFileName0.pdf>
53. Government of the Republic of Liberia. 2010. Water Supply, Sanitation and Hygiene (WASH) Sector Strategic Plan for Liberia, 2011-2017. Ministry of Planning & Economic Affairs, Ministry of Public Works, Ministry of Health and Social Welfare, Ministry of Education, WaterAid, UNICEF, USAID/CHF - Global Communities, UNDP GoAL WASH Programme, WASH Liberia. 134 p. <http://www.lwsc.gov.lr/doc/WASHSectorStrategicPlan20122017.pdf>
54. Government of the Republic of Liberia. 2010. Liberia Water, Sanitation and Hygiene Sector: Capacity Development Plan. Capacity Development Task Force of the Ministry of Planning & Economic Affairs/Ministry of Finance, National Water Supply Sanitation and Hygiene Promotion Committee of the Ministry of Public Works, Government of Japan, UNICEF, WASH Liberia. 73 p. http://wash-liberia.org/wp-content/blogs.dir/6/files/sites/6/2013/01/Capacity_Development_Plan.pdf
55. Government of the Republic of Liberia. 2012. Liberia Water, Sanitation and Hygiene Sector: Capacity Development Need Assessment (Short Version). Capacity Development Task Force (CD-TF) of the National Water, Sanitation and Hygiene Promotion Committee (NWSH-PC), Government of Japan, UNICEF, Water and Sanitation Program (WSP) - The World Bank, WASH Liberia. 93 p. http://wash-liberia.org/wp-content/blogs.dir/6/files/sites/6/2013/01/Needs_Assessment.pdf
56. Republic of Rwanda, Ministry of Infrastructure. 2013. Water and Sanitation Sector Strategic Plan (2013/14-2017/18). Japan International Cooperation Agency (JICA). 104 p. http://www.minecofin.gov.rw/fileadmin/templates/documents/sector_strategic_plan/Water_and_Sanitation_SSP_June_2013.pdf
57. Robinson, A. 2011. Enabling Environment End Line Assessment: Indonesia, Scaling Up Rural Sanitation - Water and Sanitation Program Working Paper. Water and Sanitation Program (WSP) - The World Bank, Bill & Melinda Gates Foundation. 86 p. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/17345>
58. Robinson, A. 2012. Enabling Environment End Line Assessment: Himachal Pradesh and Madhya Pradesh, India, Scaling Up Rural Sanitation - Water and Sanitation Program Working Paper. Water and Sanitation Program (WSP) - The World Bank, Bill & Melinda Gates Foundation. 92 p. <http://www.wsp.org/sites/wsp.org/files/publications/WSP-India-Endline-EE.pdf>
59. Rosensweig, F.; Perez, E.; Robinson, A. 2012. Policy and Sector Reform to Accelerate Access to Improved Rural Sanitation, Scaling Up Rural Sanitation - Water and Sanitation Program Working Paper. Water and Sanitation Program (WSP) - The World Bank, Bill & Melinda Gates Foundation. 54 p. <http://www.wsp.org/sites/wsp.org/files/publications/WSP-Policy-and-Sector-Reform-to-Accelerate-Access-to-Improved-Rural-Sanitation.pdf>
60. Ryan, P. 2014. Madagascar WASH Sector Service Provision: Bottleneck Assessment - [DRAFT] Final Report. UNICEF. 20 p. http://www.sanitationmonitoringtoolkit.com/images/SMTdocuments/3_Madagascar%20WASH%20BAT%20Report%20v1_january%202014.pdf
61. Oduro-Kwarteng, S.; Monney, I.; Braimah, I. 2014. Human Resource Capacity in Ghana's Water Sanitation and Hygiene Sector: Analysis of Capacity Gaps and Policy Implications. *Water Policy* 17 (3): 502-519. https://www.researchgate.net/publication/272785027_Human_resource_capacity_in_Ghana's_Water_Sanitation_and_Hygiene_Sector_Analysis_of_capacity_gaps_and_policy_implications
62. UNICEF. 2016. Toolkit for Water, Sanitation and Hygiene (WASH) Sector Strengthening. 15 p. <https://washenablingenvironment.files.wordpress.com/2016/03/toolkit-for-wash-sector-strengthening-03-march-2016.docx>
63. Sanitation and Water for All (SWA) Secretariat; UNICEF. 2015. Midterm Review of Progress Towards 2014 High Level Meeting Commitments. Government of Australia/ Department of Foreign Affairs and Trade, Government

- of The Netherlands/ Directorate-General for International Cooperation (DGIS) , Switzerland/Swiss Agency for Development Cooperation (SDC), The Bill and Melinda Gates Foundation, The Federal Republic of Germany/ Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ), USAID. 28 p. <http://sanitationandwaterforall.org/commitments/>
64. Sanitation and Water for All (SWA) Secretariat; UNICEF. 2016. Four Collaborative Behaviours for the Development of Sustainable WASH Services for All. 4 p. <http://sanitationandwaterforall.org/about/the-four-swa-collaborative-behaviours/>
 65. Sanitation and Water for All (SWA) Secretariat; UNICEF. 2016. Monitoring 2014 HLM commitments: Guidelines for annual tracking and reporting progress. 4 p. <http://sanitationandwaterforall.org/priority-areas/political-prioritization/high-level-commitments-dialogue/http://sanitationandwaterforall.org/?wpdmact=process&did=NzQwLmhvdGxpbnMs=>
 66. Schmitzer, J.; Hall, C. 2014. Liberia's Second Annual Water, Sanitation & Hygiene Joint Sector Review: Event Report. Water and Sanitation Program (WSP) - The World Bank, UNICEF. 53 p. http://www.rural-water-supply.net/_ressources/documents/default/1-582-2-1401182008.pdf
 67. Schweitzer, R.; Grayson, C.; Lockwood, H. 2014. Enabling Environment Assessment. IRC International Water and Sanitation Centre, Triple-s. 1 p. <http://www.ircwash.org/resources/enabling-environment-assessment>
 68. Trémolet, S. 2012. Small-Scale Finance for Water and Sanitation. EU Water Initiative – Finance Working Group (EUWI-FWG), Sanitation and Hygiene Applied Research for Equity (SHARE) Consortium. 72 p. <http://www.gwp.org/Global/About%20GWP/Publications/EUWI/EUWI%20FWG%20Small%20Scale%20Financing%20Final.pdf>
 69. Trémolet, S.; Mansour, G. 2013. Evaluating the Effectiveness of Public Finance for Sanitation - A Synthesis Report. WaterAid, Sanitation and Hygiene Applied Research for Equity (SHARE) Consortium, London School of Hygiene and Tropical Medicine (LSHTM), UKAid, Department for International Development/UK (DFID). 48 p. <http://www.shareresearch.org/file/1928/download?token=JUNC4M4R>
 70. Sijbesma, C. 2011. Sanitation Financing Models for the Urban Poor - Thematic Overview Paper 25. IRC International Water and Sanitation Centre. 124 p. <http://www.ircwash.org/sites/default/files/Sijbesma-2011-Sanitation.pdf>
 71. Singh, U.; Kumar, A.; Shah, S.; Samuel, S.; Kullappa, M. 2013. Linking Service Delivery Processes and Outcomes in Rural Sanitation: Findings from 56 Districts in India, Global Scaling Up Sanitation Project Water and Sanitation Program - Report. Water and Sanitation Program (WSP) - The World Bank. 56 p. <http://www.indiaenvironmentportal.org.in/files/file/Linking-Service-Delivery-Processes-Outcomes-Rural-Sanitation-Findings-Districts-India.pdf>
 72. WaterLex Toolkit. 2017. Situation analysis Tool: Compile all the information you need - Integrating the Human Right to Water and Sanitation in Development Practice. Web Page [Accessed in January, 2017]. <http://www.waterlex.org/waterlex-toolkit/sa-tool-compileinformation/>
 73. Smits, S.; Lockwood, H. 2015. Reimagining Rural Water Services: The Future Agenda, An Introduction to Ten Building Blocks to Support Sustainable Service Delivery - Briefing Note, Building Blocks for Sustainability Series. IRC International Water and Sanitation Centre, Triple-s, Aguaconsult. 8 p. http://www.ircwash.org/sites/default/files/084-201502triple-s_introdefweb.pdf
 74. Institute for Sustainable Futures (ISF); University of Technology Sydney (UTS). 2014. Financing Sanitation for Cities and Towns - Learning Paper. SNV Sustainable Sanitation and Hygiene for All – Urban Program (SSH4AUrban) Netherlands Development Organisation. 47 p. http://www.snv.org/public/cms/sites/default/files/explore/download/snv_financing_sanitation_learning_paper_0-2.pdf
 75. Walter, E.; Lockwood, H.; Banks, B. 2017. Sustainable-WASH.org - Sustainability Self-Assessment Tool. WASH Advocates, IRC International Water and Sanitation Centre/Aguaconsult, Global Water Challenge. Web Page [Accessed in January, 2017]. <http://sustainablewash.org/self-assess>
 76. Shah, A. 2005. Public Expenditure Analysis - Public Sector Governance and Accountability Series. The World Bank, Swiss Development Cooperation (SDC) Agency, United Nations Economic Commission for Latin American and the Caribbean (CEPAL). 292 p. <http://siteresources.worldbank.org/PSGLP/Resources/PublicExpenditure-Analysis.pdf>
 77. Tetra Tech. 2015. Sector Assessment Summary: Nigeria - USAID WASH Sector Status and Trends in Water and Development Strategy Priority Countries. 85 p. http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00KHJQ.pdf
 78. Tilley, E.; Strande, L.; Luthi, C.; Mosler, H.; Udert, K. M.; Gebauer, H.; Hering, J. 2014. Looking Beyond Technology: An Integrated Approach to Water, Sanitation and Hygiene in Low Income Countries. Environmental Science Technology 48:9965-9970. <http://pubs.acs.org/doi/pdf/10.1021/es501645d>
 79. Trémolet, S.; Prat, M.A.; Tincani, L.; Ross, I.; Mujica, A.; Burr, P.; Evans, B. 2015. Value for Money Analysis of DFID-Funded WASH Programmes in Six Countries - Synthesis Report. London School of Hygiene & Tropical Medicine (LSHTM), OXFAM, Oxford Policy Management, University of Leeds, UKAid. 60 p. <http://vfm-wash.org/wp-content/uploads/2015/08/OPM-2015-Synthesis-report-of-6-VFM-WASH-studies.pdf>
 80. Jiménez, A.; Kjellén, M.; Le Deunff, H. 2015. WASH and Accountability: Explaining the Concept - Accountability for Sustainability Partnership. UNDP Water Governance Facility at the Stockholm International Water Institute (SIWI), UNICEF. 30 p. <https://www.unicef.org/wash/files/>

- Accountability_in_WASH_Explaining_the_Concept.pdf
81. United Nations. 2012. South-South Cooperation for Development: Framework of Operational Guidelines on United Nations Support to South-South and Triangular Cooperation - Note by the Secretary-General. High-level Committee on South-South Cooperation. 31 p. http://ssc.undp.org/content/dam/ssc/documents/Key%20Policy%20Documents/SSC%2017_3E.pdf
 82. Jiménez, A.; Le Deunff, H. 2015. Accountability in WASH: A Reference Guide for Programming. UNICEF, UNDP Water Governance Facility, Stockholm International Water Institute. 51 p. <http://watergovernance.org/resources/accountability-in-wash-a-reference-guide-for-programming/>
 83. UNICEF. 2008. Water and Sanitation Monitoring Platform (WSMP) Nigeria - Country Summary Sheet. 8 p. https://www.unicef.org/nigeria/NG_resources_washsummary.pdf
 84. UNICEF. 2010. The Approach of UNICEF to Capacity Development - Oral Report Background Note. 8 p. https://www.unicef.org/about/execboard/files/2010-CRP20_Capacity_Development_oral_report.pdf
 85. Cohen, D.; Karkara, N. B.; Stewart, D.; Rees, N.; Coffman, J. 2010. Advocacy Toolkit - A Guide to Influencing Decisions that Improve Children's lives. UNICEF. 144 p. https://www.unicef.org/evaluation/files/Advocacy_Toolkit.pdf
 86. Zahran, M. M.; Roman-Morey, E.; Inomata, T. 2011. South-South and Triangular Cooperation in The United Nations System. Joint Inspection Unit, United Nations. 75 p. https://www.unjui.org/en/reports-notes/JIU%20Products/JIU_REP_2011_3_English.pdf
 87. UNICEF. 2014. Measuring the Indirect Results of UNICEF WASH Support at Country Level - Concept Brief. 6 p. <https://washenablingenvironment.files.wordpress.com/2013/11/ee-measuring-the-indirect-results-of-unicef-wash-support-at-country-level-revised-dec-2014.pdf>
 88. UNICEF. 2014. Formative Evaluation of UNICEF's Monitoring Results for Equity System (MoRES): From Evidence to Equity? - Evaluation Report & ANNEXES (Part 2 and Part 3). 116 p. https://www.unicef.org/evaldatabase/index_77905.html
 89. UNICEF. 2015. Guidance on the Development of Programme Strategy Notes. 11 p. https://washenablingenvironment.files.wordpress.com/2016/05/unicef-guidance_programme-strategy-note-8-december-2015.pdf
 90. UNICEF. 2015. UNICEF Procedure on Review and Approval of Country Programme Documentation in 2016 - FRG/PROCEDURE/2015/004. 12 p. <https://washenablingenvironment.files.wordpress.com/2015/05/unicef-procedure-review-approval-of-cps-in-2016-23-december-2015.pdf>
 91. UNICEF. 2016. Strategy for Water, Sanitation and Hygiene (WASH) 2016-2030. 75 p. https://www.unicef.org/wash/files/UNICEF_Strategy_for_WASH_2016-2030.pdf
 92. UNICEF. 2013. Enhanced Programming and Results through Monitoring Results for Equity Systems (MoRES) - Briefing Note. 3 p. https://www.unicef.org/about/employment/files/MoRES_Briefing_Note.pdf
 93. Ortiz, I.; Chai, J.; Cummins, M. 2011. Identifying Fiscal Space: Options for Social and Economic Development for Children and Poor Households in 182 Countries - Social and Economic Policy Working Paper. UNICEF Policy and Practice. 64 p. https://www.unicef.org/socialpolicy/files/Fiscal_Space_-_17_Oct_-_FINAL.pdf
 94. UNICEF. 2015. How to Set up a WASH Joint Sector Review - For WASH Officers in Countries. 4 p. <https://washenablingenvironment.files.wordpress.com/2015/06/ee-what-makes-good-joint-wash-sector-feb-082015.pdf>
 95. UNICEF. 2017. Tool 3 Monitoring Regional Sanitation Conference (SAN) Commitments - Level: Regional and Country. Web Page [Accessed in January, 2017]. <http://www.sanitationmonitoringtoolkit.com/sanitation-monitoring-toolkit/monitoring-the-enabling-environment#t1t3>
 96. UNICEF Programme Division. 2012. Monitoring Results for Equity Systems (MoRES) Toolkit: Indicator Selection Guidance for Decentralized Monitoring -WASH. 5 p. https://www.sanitationmonitoringtoolkit.com/images/SMTdocuments/20_WASH-Guidance%20on%20Indicators.pdf
 97. UNICEF. 2017. Tool 6 Regional Monitoring Mechanisms - Level: Regional and Country. Web Page [Accessed in January, 2017]. <http://www.sanitationmonitoringtoolkit.com/sanitation-monitoring-toolkit/monitoring-the-enabling-environment#t1t6>
 98. UNICEF. 2017. Sanitation Monitoring Toolkit. Web Page [Accessed in January, 2017]. <http://www.sanitationmonitoringtoolkit.com/>
 99. Acosta, A. M. 2016. Evidence and Guidance on Working with Parliaments on Budget Advocacy, Monitoring and Oversight for Children's Rights: Synthesis of Findings - PF4C Working Paper Series, No. 1. UNICEF Programme Division. 39 p. https://www.unicef.org/socialpolicy/files/Evidence_and_Guidance_on_Working_with_Parliaments_FINAL.pdf
 100. UNICEF. 2017. Tool 4 UN-Water Global Analysis and Assessment of Sanitation and Drinking Water (GLAAS) - Level: Global and Country. Web Page [Accessed in January, 2017]. <http://www.sanitationmonitoringtoolkit.com/sanitation-monitoring-toolkit/monitoring-the-enabling-environment#t1t4>
 101. UNICEF. 2017. Tool 2 WASH Bottleneck Analysis Tool (WASH-BAT) - Level: Country and Subnational. Web Page [Accessed in January, 2017]. <http://www.sanitationmonitoringtoolkit.com/sanitation-monitoring-toolkit/monitoring-the-enabling-environment#t1t2>
 102. UNICEF. 2017. Monitoring the Enabling Environment. Web Page [Accessed in January, 2017]. <http://www.sanitationmonitoringtoolkit.com/sanitation-monitoring-toolkit/monitoring-the-enabling-environment>

103. UNICEF. 2017. Tool 1 Country Status Overviews (CSOs) - Level: Country and Regional. Web Page [Accessed in January, 2017]. <http://www.sanitationmonitoringtoolkit.com/sanitation-monitoring-toolkit/monitoring-the-enabling-environment#t1t1>
104. United Kingdom Department for International Development (DFID). 2011. DFID's (Department for International Development/UK) Approach to Value for Money (VfM). 15 p. https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/67479/DFID-approach-value-money.pdf
105. Urooj, A. Q.; Ojomo, E.; Downs, K.; Cronk, R.; Bartram, J. 2015. Rethinking Sustainability, Scaling Up, and Enabling Environment: A Framework for Their Implementation in Drinking Water Supply. *Water*, 7(4): 1497-1514. <http://www.mdpi.com/2073-4441/7/4/1497>
106. Verhoeven, J.; Uijtewaal, E.; Schouten, T. 2015. Experience with Sustainability Instruments: Clauses, Checks and Compacts for Ensuring WASH Services. IRC International Water and Sanitation Centre. 20 p. http://www.ircwash.org/sites/default/files/experiences_with_sustainability_instruments_final_report_2015.pdf
107. Prat, M. A.; Trémolet, S.; Ross, I. 2015. How to Do Value for Money Analysis for Water, Sanitation and Hygiene (WASH) Programmes - Guidance Note. London School of Hygiene & Tropical Medicine (LSHTM), OXFAM, Oxford Policy Management (OPM), University of Leeds, UKAid. 44 p. <http://vfm-wash.org/vfm-guidance-note/>
108. Danert, K.; Furey, S.; Gupta, S.; Mehta, M. 2016. Joint Sector Reviews for Water, Sanitation and Hygiene (WASH) - WSP Learning Note. World Bank Water Global Practice, The Water and Sanitation Program (WSP) - World Bank. 9 p. https://www.researchgate.net/publication/306119941_Joint_Sector_Reviews_for_Water_Sanitation_and_Hygiene_WASH_-_WSP_Learning_Note
109. Government of the Republic of Liberia. 2013. Liberia Water Supply, Sanitation and Hygiene: WASH Sector Investment Plan (SIP) 2012-2017 - Summary Report. National Water, Sanitation and Hygiene Promotion Committee, Ministry of Lands, Mines and Energy, Ministry of Public Works, Liberia Water and Sewer Corporation, Ministry of Health, The Water and Sanitation Program (WSP) - World Bank, UNICEF, Government of Japan, WASH Liberia. 65 p. http://wash-liberia.org/wp-content/blogs.dir/6/files/sites/6/2013/06/SIP_final_summary_report_22jan20131.pdf
110. Chatterley, C.; Munyana, S.; Sparkman, D.; Sauer, J. 2014. Strengthening Public Sector Enabling Environments to Support Sanitation Enterprises, Based on Water For People's Experience in Nine Countries - Guidance Manual. 43 p. https://www.researchgate.net/publication/275638834_Strengthening_public_sector_enabling_environments_to_support_sanitation_enterprises
111. Buhl-Nielsen, E.; Martin-Hurtado, R.; Rao, K. P.; Vissier, B. V. 2014. Sector Wide Approach (SWAp) in the Water Sector - Tools and Methods Series Reference Document N° 16. European Commission, Directorate-General for Development and Cooperation – EuropeAid. 94 p. http://capacity4dev.ec.europa.eu/public-water_and_sanitation/document/sector-wide-approach-water-sector
112. Government of the Republic of Liberia. 2014. Water, Sanitation and Hygiene (WASH) - Sector Performance Report. WASH Liberia. 138 p. http://www.rural-water-supply.net/_ressources/documents/default/1-582-3-1398151980.pdf
113. Keatman, T. 2012. Governance and Transparency Fund: Capacity Needs Assessment Tool. UKAid, WaterAid, Freshwater Action Network (FAN), Department for International Development/UK (DFID). 68 p. <http://www.wateraid.org/~media/Publications/GTF-capacity-needs-assessment-tool.ashx>
114. Northover, H.; Ryu, S. K.; Brewer, T. 2016. Achieving Total Sanitation and Hygiene Coverage within a Generation: Lessons from East Asia. WaterAid. 10 p. <http://www.wateraid.org/what-we-do/our-approach/research-and-publications/view-publication?id=4ea98b1d-e89d-40be-acbe-0d280699f40f>
115. WaterAid. 2007. Water and Sanitation in Nigeria: A Briefing on National Policy, Water and Sanitation in NEEDS and National Development Plan (NDP) - Briefing Note. UNICEF, European Union, Department for International Development/UK (DFID). 6 p. www.wateraid.org/~media/Publications/water-sanitation-nigeria-national-policy.pdf
116. Medland, L.; Cotton, A. P.; Scott, R. E. 2015. SPLASH Urban Sanitation Research Programme Briefing Note 1: An Enabling Environment for Urban Sanitation. Water, Engineering and Development Centre (WEDC), Loughborough University. 8 p. http://splash-era.net/downloads/SPLASH_USRP_BN1_ENGLISH.pdf
117. Welle, K.; Williams, J.; Pearce, J.; Befani, B. 2015. Testing the Waters: A Qualitative Comparative Analysis of the Factors Affecting Success in Rendering Water Services Sustainable Based on ICT Reporting. Making All Voices Count Initiative - A Grand Challenge for Development, Institute of Development Studies (IDS), WaterAid, Information Technology Asset Disposition (itad), IRC International Water and Sanitation Centre. 60 p. https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/bitstream/handle/123456789/7099/MAVC_WaterAid_FINAL-report_online-version.pdf?sequence=1
118. Water Supply and Sanitation Collaborative Council (WSSCC); World Health Organization (WHO). 2005. Sanitation and hygiene promotion: programming guidance - Section Three: Creating the Enabling Environment. London School of Hygiene & Tropical Medicine (LSHTM), Pan American Health Organization (PAHO), UNICEF, USAID, Water, Engineering and Development Centre (WEDC), The Water and Sanitation Program (WSP) - World Bank. 33 p. http://www.who.int/water_sanitation_health/hygiene/sanhygpromo3.pdf

119. UN-Water; World Health Organization (WHO). 2015. UN-Water GLAAS TrackFin Initiative: Tracking Financing to Sanitation, Hygiene and Drinking-Water at the National Level - Guidance Document Summary for Decision-Makers. Department for International Development/ UK (DFID), Swiss Agency for Development Cooperation (SDC), Directorate-General for International Cooperation, the Netherlands (DGIS), Government of Kuwait, Global Analysis and Assessment of Sanitation and Drinking-Water (GLAAS), Agence Française de Développement (AFD), Bill and Melinda Gates Foundation. 24 p. http://www.who.int/water_sanitation_health/publications/trackfin-guidance-summary/en/
120. World Health Organization (WHO); UNICEF. 2017. Joint Monitoring Programme (JMP) for Water Supply and Sanitation. Web Page. [Accessed in January, 2017]. <https://www.wssinfo.org/>
121. The World Bank. 2004. Water Resources Sector Strategy: Strategic Directions for World Bank Engagement. Water Resources Management Group (WRMG). 88 p. <http://documents.worldbank.org/curated/en/941051468765560268/pdf/281140PAPER0Water0Resources.pdf>
122. Glavey, S.; Haas, O. 2015. Global Delivery Initiative - Know-How that Works: How to Scale Up Rural Sanitation Service Delivery in Indonesia. The World Bank. 23 p. https://www.wsp.org/sites/wsp.org/files/userfiles/WSP_ScalingUpRuralSanitation_Indonesia.pdf
123. The World Bank. 2017. Public Expenditure Tracking Survey (PETS). Web Page [Accessed in January, 2017]. <http://www.worldbank.org/en/topic/governance/brief/public-expenditure-tracking-system-pets>
124. Garbarino, S.; Holland, J.; Boork, S.; Caplan, K.; Shankland, A. 2011. The Political Economy of Sanitation: How Can We Increase Investment and Improve Service for the Poor? Operational Experiences and Lessons Learned from Case Studies in Brazil, India, Indonesia, and Senegal, Water and Sanitation Program - Technical Paper. WSP Sanitation Global Practice Team, Water and Sanitation Program (WSP) - The World Bank, Oxford Policy Management. 90 p. <http://www.wsp.org/sites/wsp.org/files/publications/WSP-Political-Economy-of-Sanitation.pdf>
125. Robinson, A. 2008. Enabling Environment Assessment for Scaling Up Sanitation Programs: East Java, Indonesia - Water and Sanitation Program (WSP) Report. Global Scaling Up Sanitation Project, Water and Sanitation Program (WSP) - The World Bank, Bill & Melinda Gates Foundation. 78 p. <http://documents.worldbank.org/curated/en/468221468051887207/Enabling-environment-assessment-for-scaling-up-sanitation-programs-East-Java-Indonesia>
126. Water and Sanitation Program (WSP) - The World Bank. 2011. Water Supply and Sanitation in Nigeria: Turning Finance into Services for 2015 and Beyond - An AMCOW Country Status Overview. African Development Bank, UNICEF. 36 p. <https://www.wsp.org/sites/wsp.org/files/publications/CSO-Nigeria-En.pdf>
127. IRC International Water and Sanitation Centre. 2014. Enabling Environment Assessment. The World Bank. 1 p. <http://www.ircwash.org/sites/default/files/enabling-environmentassessment.pdf>
128. Valters, C. 2015. Theories of Change - Time for a Radical Approach to Learning in Development. Overseas Development Institute (ODI), The Asia Foundation, The World Bank. 20 p. <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9835.pdf>
129. Water and Sanitation Program (WSP) - The World Bank. 2011. Water Supply and Sanitation in Ethiopia: Turning Finance into Services for 2015 and Beyond - An AMCOW Country Status Overview. African Development Bank, UNICEF. 32 p. <http://documents.worldbank.org/curated/en/882021468191647723/pdf/695210REVISED00PUBLI000CSO0Ethiopia.pdf>
130. Water and Sanitation Program (WSP) - The World Bank. 2011. Water Supply and Sanitation in Ghana: Turning Finance into Services for 2015 and Beyond - An AMCOW Country Status Overview. African Development Bank, UNICEF. 36 p. <https://wsp.org/sites/wsp.org/files/publications/CSO-Ghana.pdf>
131. Blackett, I.; Hawkins, P.; Heymans, C. 2014. The Missing Link in Sanitation Service Delivery: A Review of Fecal Sludge Management in 12 Cities, Targeting the Urban Poor and Improving Services in Small Towns, Water and Sanitation Program - Research Brief. Water and Sanitation Program - The World Bank. 8 p. <http://www.wsp.org/sites/wsp.org/files/publications/WSP-Fecal-Sludge-12-City-Review-Research-Brief.pdf>
132. Smets, S. 2015. Turning Finance into Services for the Future: A Regional Synthesis of the Service Delivery Assessments for Water Supply and Sanitation in East Asia and the Pacific - Service Delivery Assessment. Water and Sanitation Program (WSP) - The World Bank, UNICEF. 56 p. <http://wsp.org/sites/wsp.org/files/publications/WSP-Regional-Synthesis-Service-Delivery-Assessments-for-WSS-East-Asia-Pacific.pdf>
133. Bisaga, I.; Norma, G.; Drabble, S. 2015. How Can We Influence Municipal Governments to Allocate More Money to Sanitation? - Practice Note. Water & Sanitation for the Urban Poor (WSUP), UKAid, Johns Hopkins University. 2 p. <http://www.wsup.com/wp-content/uploads/2015/05/PN020-ENGLISH-Municipal-Finance.pdf>
134. Peal, A.; Drabble, S. 2015. The Urban Programming Guide: How to Design and Implement an Effective Urban WASH Programme. Water & Sanitation for the Urban Poor (WSUP), USAid, African Cities for the Future (ACF) Programme. 56 p. <http://www.wsup.com/wp-content/uploads/2014/03/The-Urban-Programming-Guide1.pdf>

ANNEXE 1 : EXAMEN DES OUTILS ET APPROCHES D'ÉVALUATION DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES

L'UNICEF a conçu l'outil d'analyse des goulots d'étranglement EAH (WASH-BAT) pour encourager un processus participatif avec les partenaires gouvernementaux afin d'évaluer et d'analyser les manquements au niveau de l'environnement favorable dans chacun des quatre sous-secteurs EAH (approvisionnement en eau dans les zones urbaines et rurales, assainissement dans les zones urbaines et rurales). L'outil WASH-BAT a pour origine un autre outil de l'UNICEF et de la Banque mondiale, l'outil d'approche de budgétisation des coûts marginaux face aux goulots d'étranglement, qui a été développé spécifiquement pour le secteur de la santé il y a plus de 10 ans. L'outil WASH-BAT s'appuie sur une multitude d'autres outils et approches, tels que les États des lieux par pays. Cet outil en format Excel et facile d'utilisation donne une liste complète de facteurs favorables présents à différents niveaux du système de prestation des services. Ses principaux utilisateurs sont généralement des ministères compétents dans le secteur de l'eau, l'assainissement et l'hygiène. L'outil invite les utilisateurs à réaliser une analyse des causes fondamentales des principaux obstacles aux avancées sectorielles dans leur propre contexte, afin de définir la nécessité et les conséquences de leur élimination. La qualité du processus dépend de la capacité à rassembler les responsables et les principaux acteurs du secteur pour mener à bien le processus WASH-BAT. La qualité, la durée et l'ampleur des consultations avec les parties prenantes sont également des éléments essentiels pour obtenir des résultats d'importance. L'utilisation de l'outil WASH-BAT nécessite, dans l'idéal, la pleine participation des dirigeants du secteur, tels que les fonctionnaires, à une formation de cinq jours. L'outil WASH-BAT fournit une approche rationnelle et basée sur les preuves permettant d'analyser le secteur EAH. Outre l'identification des principaux problèmes dans le secteur EAH, cet outil est également utilisé pour élaborer un plan d'investissement sectoriel (ou sous-sectoriel) comprenant un ensemble chiffré d'activités visant à éliminer les goulots d'étranglement de l'environnement favorable qui empêchent une prestation de services efficace, durable et équitable.

Le Programme pour l'eau et l'assainissement (WSP) de la Banque mondiale a conçu et déployé un outil similaire appelé l'« État des lieux par pays » (CSO). L'État des lieux par pays est un outil national permettant de surveiller les réalisations dans les quatre sous-secteurs EAH, de référencer les différents modèles de prestation de services, et d'identifier les obstacles pouvant freiner les avancées. Utilisé dans chaque sous-secteur EAH d'un pays, y compris l'assainissement urbain et rural, l'État des lieux par pays permet d'enregistrer des résultats dans trois domaines (ou « piliers ») de la prestation de services : promotion de la prestation de service, dével-

oppement des services, et maintien des services. Dans le cadre du Programme pour l'eau et l'assainissement (WSP), cette méthodologie a été étendue à l'Amérique latine (où l'État des lieux par pays est appelé *Monitoring Country Progress in Water and Sanitation* – Suivi des progrès nationaux en matière d'eau et d'assainissement) et en Asie du Sud et du Sud-Est (où l'État des lieux par pays porte le nom de service *delivery assessments* – évaluation de la prestation de services). L'État des lieux par pays a évolué en fonction des priorités régionales. Cette approche consiste à recruter un consultant régional ou national expérimenté qui travaillera avec le gouvernement et appliquera trois méthodes différentes de collecte de données. L'un des avantages de l'État des lieux par pays est que l'intégration d'agents externes pour la vérification et l'utilisation d'un processus de participation des nombreuses parties prenantes lui permet de fournir une analyse sectorielle précise et complète. Il est arrivé que les agents externes ne fournissent pas la qualité attendue. De manière générale, la réalisation de l'État des lieux par pays s'étend sur trois mois (en comptant les réunions de lancement, les consultations avec les principaux acteurs sectoriels nationaux, la présentation des résultats préliminaires, et la finalisation et l'approbation par le gouvernement). Les membres de l'équipe de pays et l'UNICEF ont soutenu ce processus dans de nombreux pays.

Le Programme pour l'eau et l'assainissement (WSP) a également développé un autre outil permettant une analyse plus approfondie de l'assainissement en milieu rural, appelé *Rural Sanitation EE Assessment* (Évaluation de l'environnement propice à l'assainissement en zones rurales). La Banque mondiale a collaboré avec différents acteurs pour réaliser une évaluation de l'environnement favorable à l'EAH pouvant être utilisée pour évaluer, renforcer et contrôler de manière systématique les progrès réalisés dans les programmes d'assainissement et d'hygiène au niveau national et infranational. Cet outil est doté de huit composantes essentielles utilisées pour décrire l'environnement favorable à l'EAH. Chaque composante comprend six indicateurs ou « éléments » présentés sous la forme d'une liste de vérification.

Un examen sectoriel conjoint du secteur EAH est un processus au cours duquel tous les principaux acteurs sectoriels d'un pays examinent et évaluent les progrès réalisés dans le secteur EAH à l'échelle nationale, et ce, généralement une fois par an. Cet examen sectoriel conjoint donne lieu à un rapport, qui sert de première référence quant aux progrès sectoriels, et formule des recommandations pratiques. Les examens sectoriels conjoints les plus efficaces sont ceux axés sur les résultats et articulés autour d'indicateurs de progrès préalablement définis. Dans certains pays, la réalisation régulière d'examen sectoriels conjoints est un premier pas vers la

possible mise en place d'une approche sectorielle pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Ces examens peuvent s'avérer difficiles à mettre en place dans les pays où le secteur EAH manque de coordination. Cependant, un grand nombre de pays ont engagé des efforts notables pour améliorer la coordination sectorielle et planifient actuellement la réalisation d'examen sectoriels conjoints.

Suivi des engagements des conférences régionales sur l'assainissement. Depuis 2002, des conférences régionales sur l'assainissement ont été organisées en Afrique, en Asie de l'Est, en Amérique latine et en Asie du Sud en vue de susciter un élan politique en faveur du secteur négligé de l'assainissement. Dès le départ, les conférences régionales sur l'assainissement ont reconnu qu'un soutien politique, des progrès techniques et un échange de connaissances seraient nécessaires pour insuffler une nouvelle dynamique dans ce secteur. Selon la philosophie des conférences, les gouvernements devraient être responsables de l'amélioration du secteur de l'assainissement, tout en y impliquant la société civile, le secteur privé et les organismes de soutien externes. Les conférences ont avant tout permis la prise d'engagements politiques régionaux et nationaux. Les conférences régionales sur l'assainissement ont incité les gouvernements régionaux à prendre des résolutions contraignantes, et à mettre en place des mesures à la suite de la conférence. Outre l'importance accordée aux travaux réalisés lors de la réunion, un nouveau mécanisme plus performant a été adopté afin de suivre les progrès accomplis au regard des engagements pris par les ministères et éviter ainsi la prise de vaines promesses lors des conférences régionales sur l'assainissement. À son tour, le processus de suivi a permis de définir des engagements plus précis afin de faciliter l'évaluation des progrès en la matière. Chaque conférence régionale sur l'assainissement a déployé ses propres mécanismes régionaux de suivi des engagements. La plateforme en ligne <www.WASHwatch.org> permet de suivre les engagements politiques pris par les gouvernements, ainsi que les budgets publics alloués au secteur EAH. L'objectif est d'intégrer les conférences régionales sur l'assainissement à un dialogue régional permanent visant à atteindre les objectifs et à améliorer les performances du secteur de l'assainissement.

L'Analyse et l'évaluation mondiales de l'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS) est une initiative de l'ONU-Eau mise en œuvre par l'OMS. Son but est de fournir aux décideurs politiques à tous les niveaux une analyse fiable, complète, mondiale et facilement accessible des éléments de preuve afin d'encourager une prise de décision éclairée concernant l'assainissement et l'eau potable. GLAAS a évolué depuis le premier rapport du projet pilote réalisé en 2008 et se concentre désormais sur le suivi des intrants nécessaires au maintien et à l'élargissement des systèmes et des services EAH grâce à un processus mené par les pays. Le deuxième objectif de cette initiative est d'analyser les facteurs liés au progrès, ou à l'absence de progrès, en vue d'identifier les moteurs, les goulots d'étranglement et les lacunes dans les con-

naissances responsables, et d'évaluer les forces et les difficultés dans chaque pays. Le rapport mondial GLAAS est publié tous les deux ans et comprend : une évaluation des politiques et des institutions gouvernementales ; les investissements nécessaires en termes de ressources financières et humaines ; le volume et la cible de l'aide internationale ; et l'influence relative de tous ces facteurs sur les performances. L'initiative GLAAS est aussi une précieuse source d'informations pour les États membres et les autres acteurs clés participant au Dialogue de haut niveau sur les engagements, et permet de donner un aperçu des engagements pris dans le cadre des Réunions de haut niveau du SWA organisées tous les deux ans par l'UNICEF dans le cadre des Réunions de printemps de la Banque mondiale. À la différence du Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement, qui s'appuie sur des données recueillies grâce à des instruments d'enquête existants, l'initiative GLAAS collecte ses propres données primaires par le biais de questionnaires distribués aux pays et aux agences de financement. Remplir le questionnaire du pays encourage un dialogue multipartite entre les ministères et avec les bailleurs de fonds et les organisations de la société civile. Le rapport final s'appuie essentiellement sur les informations transmises par les pays eux-mêmes et les gouvernements doivent approuver sa publication.

Le partenariat Assainissement et eau pour tous (SWA) est un partenariat mondial regroupant des gouvernements de pays en développement, des bailleurs de fonds, des organisations de la société civile et d'autres partenaires de développement, travaillant en collaboration pour mobiliser les dirigeants politiques, les inciter à l'action, renforcer leur responsabilité et optimiser l'utilisation des ressources limitées. L'objectif du partenariat SWA est de permettre l'accès universel à l'eau salubre et à des installations sanitaires adéquates. Il vise à créer une dynamique efficace de planification solide, de renforcement des institutions, d'optimisation des ressources et d'augmentation des investissements. Tous les deux ans, des décideurs nationaux et mondiaux se rassemblent à l'occasion de la Réunion de haut niveau du SWA afin de discuter de l'état de développement du secteur de l'eau et de l'assainissement et de mettre en avant ce secteur sur la scène mondiale. Cette réunion revêt une grande importance, car elle rassemble les Ministères des Finances pour éliminer les principaux goulots d'étranglement empêchant les progrès et encourage toutes les parties à appliquer les principes internationaux d'efficacité de l'aide. Ces principes comprennent la prise d'engagements ministériels (de la part des pays et des bailleurs de fonds), ainsi que l'alignement et l'harmonisation des efforts. Le Secrétariat du SWA est installé dans les locaux de l'UNICEF et travaille en partenariat avec les interlocuteurs des pays et des bailleurs de fonds pour suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements. Des directives relatives à la notification des progrès et à un format de rapport commun ont été élaborées. Les partenaires nationaux sont encouragés à s'entretenir avec les autres parties prenantes au cours de leur processus de suivi afin d'améliorer la fiabilité des informations grâce au processus de triangulation et d'accroître leur crédibil-

ité en limitant la subjectivité du rapport.

L'OMS dirige l'initiative TrackFin dans le cadre du projet d'Analyse et d'évaluation mondiales de l'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable (GLAAS). L'objectif de TrackFin est de définir et développer une méthodologie mondialement acceptée pour suivre le financement du secteur EAH au niveau national. Cette méthodologie permet aux pays de suivre le financement du secteur sur la base de classifications types et d'établir un ensemble de comptes EAH et d'indicateurs présentés dans un format comparable entre les régions et les pays. Le but de cette initiative est de répondre à quatre questions simples :

- Quel est le montant total des dépenses dans le secteur ?
- Comment les fonds sont-ils répartis entre les différents services EAH et selon les types de dépenses, telles les dépenses d'investissement, les dépenses de fonctionnement et d'entretien et le coût du capital ?
- Qui finance les services EAH ?
- Quelles sont les principales entités qui canalisent les financements du secteur EAH et quelle est leur part du total des dépenses ?

Cette initiative devrait notamment contribuer à renforcer les systèmes nationaux de collecte et d'analyse des informations financières pour l'élaboration des politiques et la programmation du secteur EAH, et nous aider à mieux comprendre comment les ressources financières pour le secteur EAH sont allouées au niveau national et au niveau mondial. L'initiative TrackFin est développée en collaboration avec les principaux organismes nationaux de ce secteur, les bureaux nationaux de statistique, les départements en charge des finances et des organisations internationales (telles que la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies, l'OCDE et la Banque mondiale), et avec l'appui d'un groupe consultatif technique composé de spécialistes de ce secteur et des questions financières. L'initiative TrackFin est chapeautée par un petit Secrétariat situé dans les locaux de l'OMS. Son objectif est de fournir des orientations méthodologiques générales sur les travaux à mener à l'échelle internationale et de former les pays souhaitant appliquer cette méthodologie. En réponse aux demandes des pays, l'OMS peut apporter son soutien aux acteurs nationaux prévoyant d'établir des comptes EAH.

Le Ministère du développement international du Royaume-Uni (DFID) a financé l'initiative « Improving value for money and sustainability in WASH programmes (VFM-WASH) » qui promeut l'optimisation des ressources disponibles (Value for Money, VFM) pour obtenir des résultats durables relatifs au développement du secteur EAH. Le DFID a également soutenu la création d'un cadre et d'une méthodologie permettant de réaliser une analyse VFM-WASH dans le cadre spécifique de la mise en œuvre des programmes EAH dans les pays en développement. L'initiative VFM-WASH se mesure à l'aune d'un ensemble d'indicateurs standard qui

peuvent aider les responsables de la mise en œuvre d'un programme (et leurs bailleurs de fonds) à évaluer si leur programme met pleinement à profit les ressources disponibles. Une analyse VFM-WASH collecte et analyse des données sur les coûts et les résultats d'un programme spécifique, interprète les indicateurs « d'optimisation des ressources » générés, et les compare à ceux d'autres programmes. Une évaluation qualitative doit être réalisée pour interpréter les résultats de l'analyse VFM-WASH afin de mieux comprendre le contexte des résultats, le type de résultats et les processus utilisés pour les obtenir. Ce type d'analyse permet aux parties prenantes d'identifier les domaines dans lesquels un changement de gestion du programme améliorerait ses performances globales. L'analyse VFM-WASH offre aux responsables du programme des outils de mesure intéressants permettant de quantifier les effets des obstacles qu'ils observent sur le terrain et de déterminer les interventions les plus adaptées pour éliminer ces obstacles, notamment la réaffectation des ressources. Enfin, le but d'une analyse d'optimisation des ressources n'est pas nécessairement de réaliser des économies ou de réduire les coûts unitaires, mais plutôt de maximiser les résultats et les retombées réels. Effectuer une telle analyse est une idée relativement récente, en particulier dans le secteur EAH.

Le Manuel de plaidoyer de l'UNICEF systématise les compétences techniques et les expériences tant internes qu'externes de l'UNICEF et développe quelques approches novatrices. Ce manuel offre un ensemble d'outils pratiques visant à aider le personnel et les partenaires de l'UNICEF à développer et mener leur travail de plaidoyer. Il concerne tous les niveaux de l'organisation (pas uniquement le secteur EAH), car il permet de construire une approche structurée pour une action de plaidoyer suivie. La Manuel de plaidoyer propose une définition largement acceptée de ce qu'est le travail de plaidoyer et souligne la position et l'expérience uniques de l'UNICEF en la matière. La partie principale de ce guide présente les étapes détaillées, les recommandations et les outils permettant de développer et de mettre en place une stratégie de plaidoyer. L'ouvrage décrit également huit domaines fondamentaux qui peuvent aider à renforcer les capacités d'un bureau en termes de défense d'une cause, et touche à plusieurs aspects transversaux du travail de plaidoyer, notamment le suivi et l'évaluation, la gestion des connaissances, la gestion des risques, le développement des relations et partenariats et le travail avec des enfants et des jeunes.

Le Guide de référence de l'UNICEF sur la redevabilité dans le secteur EAH s'appuie sur le fait que le manque de durabilité dans le secteur EAH n'est pas dû à des aspects techniques, tels que des obligations contraignantes, mais plutôt au manque de bonne gouvernance, de transparence et de redevabilité qui entrave la prestation de services publics. Le guide entend apporter aux organismes d'assistance extérieure (OAE) une information structurée et concise pour guider leurs efforts d'appui à la redevabilité dans le secteur EAH. Bien que le cad-

re institutionnel relatif aux services d'approvisionnement en eau - à savoir les politiques, les plans et les institutions - soit en place dans la plupart des pays, les performances restent mauvaises. Dans ce type de configuration, la redevabilité, qui permet d'insuffler davantage de responsabilité et d'améliorer la qualité des relations entre les différentes parties prenantes de la prestation de services, est un levier essentiel pour faire fonctionner ces dispositifs institutionnels tel que prévu. Le guide de référence pour la programmation fait le point sur différents dispositifs de renforcement de la redevabilité, illustrés par des exemples de la façon dont ces instruments ont été mis en œuvre dans différents contextes. Afin de garantir une approche structurée de la redevabilité dans le secteur de l'eau, ce guide de référence est organisé en trois niveaux d'intervention principaux, qui sont détaillés sous la forme de huit objectifs potentiels. Chaque objectif s'accompagne d'une série d'actions faisant l'objet de fiches pratiques pour illustrer de façon précise et concrète les principaux aspects du travail de mise en œuvre. Les trois niveaux d'intervention et les objectifs qui y sont liés sont les suivants :

- 1) La responsabilité (définir les rôles et favoriser la coopération lors de la prestation de services).
- 2) L'obligation de rendre des comptes (informer, consulter et inclure les parties prenantes à toutes les étapes de la prestation de services).
- 3) La force exécutoire (surveiller les performances, soutenir la conformité et la mise en œuvre).

Le Système de suivi des résultats pour l'équité (système MoRES) de l'UNICEF. Cette approche visant à renforcer les programmes et à obtenir des résultats en faveur des enfants

les plus défavorisés confirme l'engagement de l'UNICEF en faveur de l'utilisation de données et de preuves dans les activités de plaidoyer et de programmation et comme cadre conceptuel de planification, de programmation, de mise en œuvre, de suivi et de gestion efficaces afin d'atteindre les résultats escomptés en faveur des enfants les plus défavorisés. Le système MoRES s'articule autour de quatre composantes :

- la composante 1 – évaluation/hiérarchisation par ordre de priorité des besoins ou de la situation : cette composante permet d'évaluer la qualité de l'analyse de la privation des enfants effectuée dans le cadre d'une analyse de la situation d'un pays, et d'examiner l'alignement des politiques, des stratégies et des plans sur les résultats de cette analyse. Une attention particulière est accordée à une meilleure compréhension des causes de la privation, ainsi que des obstacles et des goulots d'étranglement qui empêchent leur élimination.
- la composante 2 – mise en œuvre des programmes/plaidoyer par l'UNICEF : cette composante porte sur la contribution de l'UNICEF aux programmes ou aux initiatives de plaidoyer, ainsi qu'aux résultats obtenus.
- la composante 3 – résultats intermédiaires : cette composante se concentre sur les premiers signes de l'élimination des obstacles et des goulots d'étranglement, ainsi qu'aux progrès qu'il reste à accomplir pour atteindre l'équité.
- la composante 4 – incidence sur l'équité : cette composante met l'accent sur l'étendue du programme et son incidence sur l'équité.

ANNEXE 2 : PREUVES ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS SUR LA CORRÉLATION ENTRE UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À L'EAH SOLIDE ET L'EXTENSION DE LA PRESTATION DE SERVICES

Sous-secteur de l'assainissement en milieu rural

Les enseignements sur les environnements favorables tirés de l'examen de programmes sur l'assainissement en milieu rural menés à Singapour, en République de Corée, en Malaisie et en Thaïlande (WaterAid, 2015) peuvent être résumés comme suit :

- Un leadership politique de haut niveau est essentiel et il n'émane pas d'une demande des communautés.
- Il n'est pas nécessaire d'atteindre un certain niveau de richesse nationale pour espérer atteindre une couverture totale des services d'assainissement.
- Les avancées en matière d'assainissement peuvent être facilitées par leur intégration dans des objectifs de développement plus larges, par rapport à la poursuite des objectifs de manière indépendante.
- Une approche multisectorielle bien coordonnée sous-tend une amélioration rapide de l'assainissement.
- Les subventions (souvent indirectes, telles que les allocations logement) peuvent s'avérer d'importants catalyseurs si elles sont couplées à des efforts d'augmentation de la demande.
- Le suivi continu des programmes au niveau local peut jouer un rôle déterminant dans la réalisation des objectifs, en particulier lorsque ces derniers prévoient des « chaînes de réaction ».
- L'amélioration des services d'assainissement doit s'accompagner d'un renforcement des capacités.

Sous-secteur de l'approvisionnement en eau en milieu urbain

La récente évaluation d'un projet financé par la Banque mondiale et mis en œuvre au Nigéria (Hima et Santibanez, 2015) a montré l'importance des différentes fonctions de l'environnement favorable dans la qualité de l'approvisionnement en eau en milieu urbain :

- Engager des discussions fondées sur des preuves peut permettre d'obtenir l'engagement des dirigeants politiques au plus haut niveau.
- Des changements institutionnels sont possibles s'ils sont alignés sur les incitations politiques des principaux acteurs

et mis en œuvre dans un délai adapté.

- La modification des cadres officiels de gouvernance doit s'accompagner de résultats tangibles pour éviter de donner l'illusion d'un changement institutionnel.
- Les agents du changement doivent privilégier les résultats à long terme afin que les investissements en faveur du renforcement des capacités portent leurs fruits et ne mettent pas en péril la réforme institutionnelle.
- Le décaissement des fonds de l'aide internationale en fonction des résultats devrait encourager les agents chargés de la mise en œuvre à améliorer la manière dont les projets sont exécutés.
- Faciliter l'accès à des systèmes de mesure justes et à une facturation fiable pourrait améliorer la propension des clients à payer pour les services d'approvisionnement en eau.

Sous-secteur de l'assainissement en milieu urbain

Des recherches menées sur l'ajustement des chaînes de services d'assainissement durables dans des régions à faible revenu d'Afrique subsaharienne (Medland et al., 2015) ont montré que :

- concrétiser le droit à l'assainissement nécessite tout d'abord d'aborder la question du régime foncier et de résoudre le problème de l'occupation illégale des terres.
- définir les rôles et responsabilités organisationnels est essentiel pour améliorer la mauvaise coordination du secteur.
- impliquer la société civile dans la propreté publique et l'élimination de la défécation à l'air libre peut s'avérer une bonne alternative lorsque le manque de volonté et de capacités pour appliquer la réglementation se fait sentir.
- le secteur de l'assainissement devrait posséder sa propre ligne budgétaire, indépendante de celle de l'approvisionnement en eau.
- les données sur les flux financiers peuvent aider à mieux comprendre et à renforcer le système de gestion des finances publiques, et indiquer les réaffectations nécessaires.
- les revenus découlant de la gestion des matières fécales sont imprévisibles et ne doivent pas être considérés comme une source de revenus à long terme.

- l'accès des ménages au financement peut générer une demande d'appropriation de latrines.
- la participation du secteur privé est entravée par la base de clients réduite qui augmente les coûts d'exploitation et limite l'expansion des activités.

Sous-secteur de l'approvisionnement en eau en milieu rural

Quelques-unes des principales conclusions d'un projet financé par USAID visant à promouvoir des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement gérés et détenus par la communauté, au profit de la communauté elle-même, en République dominicaine (Johnson et Perez, 2002) figurent ci-après :

- L'Agence nationale de l'eau doit disposer de ressources adéquates pour s'acquitter de son mandat.
- Même lorsqu'elle bénéficie d'un puissant soutien politique, traduire une nouvelle politique en un véritable changement des comportements et des fonctions institutionnels peut s'avérer plus complexe, plus coûteux et plus long que prévu.
- Le changement structurel va bien au-delà du renforcement des capacités. Il implique la modification du comportement des institutions, ce qui nécessite un large programme d'appui technique.
- Les priorités et les intérêts politiques doivent être pris en compte dans la démarche de réforme des institutions et de leurs mandats.
- L'application de normes techniques élevées peut améliorer la conception et la construction des installations et faciliter la coordination entre les institutions gouvernementales chargées d'établir des normes et les autres organismes responsables de leur mise en œuvre.
- Les changements institutionnels concernant le milieu rural doivent être effectués simultanément à ceux affectant le milieu urbain.
- Les activités relatives à l'environnement favorable sont empreintes d'incertitude et nécessitent des mesures de préparation pour remédier aux imprévus.

